

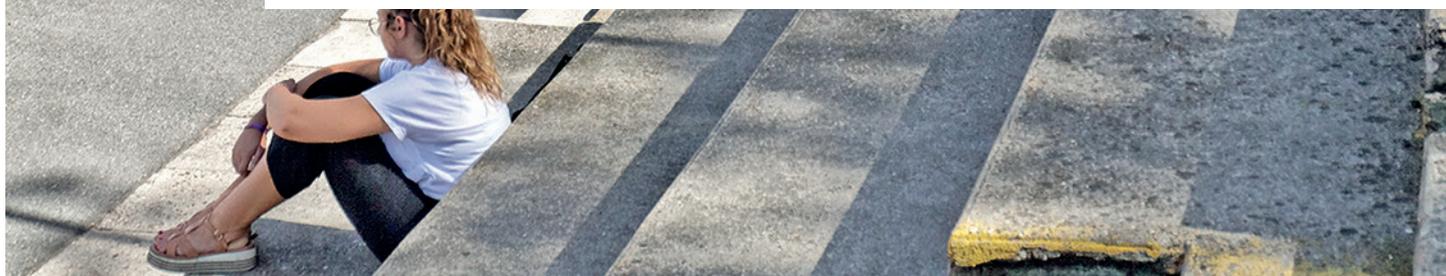


 ÉTUDE

MISE EN ŒUVRE DU RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION DU CONTRAT DE VILLE DE PARIS 2015-2022

ANALYSE DES DONNÉES COLLECTÉES EN 2020

MARS 2021



En collaboration avec les partenaires signataires du contrat de ville de Paris 2015-2022 :

Ville de Paris - Direction de la Démocratie, des Citoyen.ne.s et des Territoires (DDCT) // Préfecture - Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) // Ville de Paris - Direction des affaires culturelles (DAC) // Ville de Paris - Direction de l'Attractivité et de l'Emploi (DAE) // Ville de Paris - Direction des Affaires Scolaires (DASCO) // Ville de Paris - Direction de l'Action Sociale de l'Enfance et de la Santé (DASES) // Ville de Paris - Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE) // Ville de Paris - Direction des Familles et de la Petite Enfance (DFPE) // Ville de Paris - Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) // Ville de Paris - Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection (DPSP) // Ville de Paris - Direction du Logement et de l'Habitat (DLH) // Ville de Paris - Direction de l'Urbanisme (DU) // Ville de Paris - Direction de la Voirie et des Déplacements (DVD) // Ville de Paris - Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (CASVP) // Ville de Paris - Groupement d'intérêt public pour la réussite éducative (GIP Réussite éducative) // Ville de Paris - Mission Métropolitaine de prévention des conduites à risques (MMPCR) // Académie de Paris // Centre académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage (CASNAV) // Caisse d'allocations familiales de Paris (Caf de Paris) // Ensemble Paris Emploi Compétences (EPEC) // Mission Locale de Paris // Pôle Emploi // Région Île-de-France // Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) // Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL) // Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) // Paris Habitat // RIVP (Régie immobilière de la ville de Paris) // Elogie-Siemp // Groupement Inter-Bailleurs Parisien (GPIS) // GIE Paris Commerces.

Directrices de la publication: **Dominique ALBA**
Patricia PELLOUX

Étude réalisée par: **Marina RIBEIRO**

Sous la direction de: **Émilie MOREAU**

Avec le concours de: **Corentin ORTAIS**

Cartographie et traitement statistique: **Anne SERVAIS**

Photos et illustrations: **Apur sauf mention contraire**

Mise en page: **Apur**

www.apur.org

21P020402

Sommaire

INTRODUCTION	4
Démarche d'évaluation du contrat de ville	4
Méthode de construction du référentiel	4
Méthode de collecte des données	5
Analyse du référentiel et bilan de la collecte des données	7
1. Grandir : éducation, jeunesse et parentalité	10
1.1 Favoriser la réussite scolaire et éducative	12
1.2 Accompagner les parents dans leur rôle éducatif et dans les relations avec l'école	22
1.3 Favoriser l'insertion sociale et l'autonomie des jeunes	30
2. Travailler : emploi et développement économique	44
2.1 Favoriser l'accès à l'emploi et sécuriser les parcours	46
2.2 Favoriser l'accès à l'emploi des jeunes	56
2.3 Agir pour le développement économique local	65
3. Habiter : cadre de vie et renouvellement urbain	76
3.1 Favoriser l'accès, le maintien dans le logement et la mobilité choisie des ménages	78
3.2 Faire des espaces collectifs des espaces communs	87
3.3 Accompagner les transformations urbaines et mieux insérer les quartiers dans la ville	97
4. Axes transversaux	110
4.1 Le lien social	110
4.2 La santé	110
4.3 L'égalité femmes-hommes	112
4.4 La lutte contre les discriminations	112
4.5 L'accès au droit	113
5. Bilan de la collecte et perspectives	116
5.1 Bilan de la première phase réalisée en 2020	116
5.2 Une seconde phase de travail redéfinie pour 2021	121
5.3 Des perspectives à plus long terme	122
GLOSSAIRE	124

INTRODUCTION

Démarche d'évaluation du contrat de ville

L'Atelier parisien d'urbanisme accompagne depuis plusieurs années l'État et la Ville de Paris dans leur action en direction des quartiers de la politique de la ville, notamment au travers de la mise en œuvre de l'Observatoire des quartiers prioritaires parisiens.

Prévue par la loi, l'évaluation du contrat de ville 2015-2020 comprend deux étapes, à mi-parcours et en fin de parcours. Réalisée en 2018 et 2019, la mise en œuvre de l'évaluation à mi-parcours s'est déclinée en deux volets : l'analyse de l'évolution des quartiers prioritaires et de leurs enjeux (volet 1) et la

construction d'un référentiel d'évaluation du contrat de ville (volet 2). L'Atelier parisien d'urbanisme a apporté un appui sur ces volets 1 et 2, et a publié plusieurs documents en mai 2019¹.

L'évaluation en fin de parcours s'appuie notamment sur la mise en œuvre du référentiel d'évaluation construit à mi-parcours. **Ce référentiel détaille pour chacun des objectifs retenus par les partenaires du contrat de ville, les actions associées, les résultats attendus et les indicateurs permettant de mesurer la mise en œuvre des actions et leurs effets depuis 2015.**

Des indicateurs pour suivre les réalisations du contrat de ville, l'effectivité de ces réalisations, ainsi que l'efficacité des actions

Méthode de construction du référentiel

La construction du référentiel a été réalisée en deux étapes : une première étape de définition des objectifs prioritaires et des actions associées et une deuxième étape de proposition des indicateurs de mesure.

La définition des indicateurs a supposé au préalable de sélectionner et de consolider les principaux objectifs poursuivis par les partenaires du contrat de ville et de faire porter l'évaluation, qui ne peut pas concerner l'ensemble du contrat, sur des priorités stratégiques. L'objectif a été d'identifier collectivement les objectifs généraux et de sélectionner les quelques questions jugées essentielles. Chaque objectif prioritaire a été ensuite décliné en actions à évaluer, précisant les acteurs chargés de leur mise en œuvre.

Le référentiel est organisé en trois thématiques principales, liées aux priorités du contrat de ville :

- **Grandir** : éducation, jeunesse et parentalité.
- **Travailler** : emploi et développement économique.
- **Habiter** : cadre de vie et renouvellement urbain.

D'autres thématiques ont été traitées de manière transversale telles que **le lien social, l'accès aux droits, l'égalité femmes-hommes, la santé et la lutte contre les discriminations**.

La définition des objectifs et des actions pour chacune des trois thématiques a été réalisée dans le cadre de réunions associant les partenaires du contrat organisées entre juin et octobre 2018.

¹ – « Analyse des quartiers de la politique de la ville à Paris - Évaluation à mi-parcours du contrat de ville de Paris 2015-2020 - Volet 1 », Apur, avril 2019.

<https://www.apur.org/fr/nos-travaux/analyse-quartiers-politique-ville-paris-evaluation-mi-parcours-contrat-ville-paris-2015>

« Note de méthode et synthèse du référentiel d'évaluation - Évaluation à mi-parcours du contrat de ville de Paris 2015-2020 - Volet 2 », Apur, avril 2019.

<https://www.apur.org/fr/nos-travaux/referentiel-evaluation-contrat-ville-paris-2015-2020-evaluation-mi-parcours>

À partir de la définition des objectifs prioritaires et des actions associées, la seconde étape de construction du référentiel a consisté à identifier et proposer des indicateurs de mesure². **Ces indicateurs ont pour but de suivre les réalisations du contrat de ville, l'effectivité de ces réalisations ainsi que l'efficacité des actions retenues en mettant en regard les objectifs définis et les résultats.** Il s'agit également d'apprécier la mobilisation effective du droit commun, en complément des exercices de bilan de mobilisation du droit commun de la Ville de Paris (bleu budgétaire) et de l'État (livret de mobilisation du droit commun). Chaque acteur référent a été chargé de proposer des indicateurs. Des échanges bilatéraux auprès des producteurs de données ont été organisés pour préciser certains de ces indicateurs et affiner les modes de collecte et méthodologies d'étude associées.

Trois types d'indicateurs ont ainsi pu être identifiés :

- **Des indicateurs de réalisation ou de suivi** qui rendent compte de la mise en œuvre des actions (exemple : nombre d'actions, nombre de projets, création d'un dispositif, d'une prestation, etc.).
- **Des indicateurs de résultat** qui rendent compte de mesures chiffrées, notamment sur le public bénéficiaire (exemple : nombre et part des habitants de quartier prioritaire ayant bénéficié d'un dispositif ou d'une action).
- **Des indicateurs d'impact** qui traduisent l'impact sur le long terme de l'action mise en œuvre (exemple : impact d'un dispositif sur le parcours d'un bénéficiaire).

Pour certains indicateurs, des objectifs chiffrés à atteindre à la fin du contrat de ville ont été définis.

2 — Le rapport de Jean-Louis Borloo sur les quartiers prioritaires « *Vivre ensemble, vivre en grand pour une réconciliation nationale* » publié en 2018 proposait notamment que le comité d'évaluation et de suivi dispose d'une série d'indicateurs de moyens, de suivi et de situation, permettant d'accompagner en temps réel le déploiement du plan, voire de corriger si nécessaire les trajectoires.

Les indicateurs de moyens rendent compte des moyens mobilisés (exemple : nombre de classes dédoublées en REP et REP+, nombre moyen de demandeurs d'emploi des QPV par conseiller Pôle emploi, nombre de places d'accueil de la petite enfance créées avec les financements de la CNAF, etc.).

Les indicateurs de suivi rendent compte de la mise en œuvre des mesures (exemple pour mesurer la création de places d'accueil de petite enfance : nombre de places créées).

Les indicateurs de situation rendent compte de l'évolution de la situation des habitants, à travers des indicateurs chiffrés pour mesurer des situations (exemple : taux d'emploi), des études plus qualitatives pour montrer des perceptions (exemple : sentiment de sécurité), et des cohortes pour suivre des parcours (exemple : trajectoires résidentielles).

Méthode de collecte des données

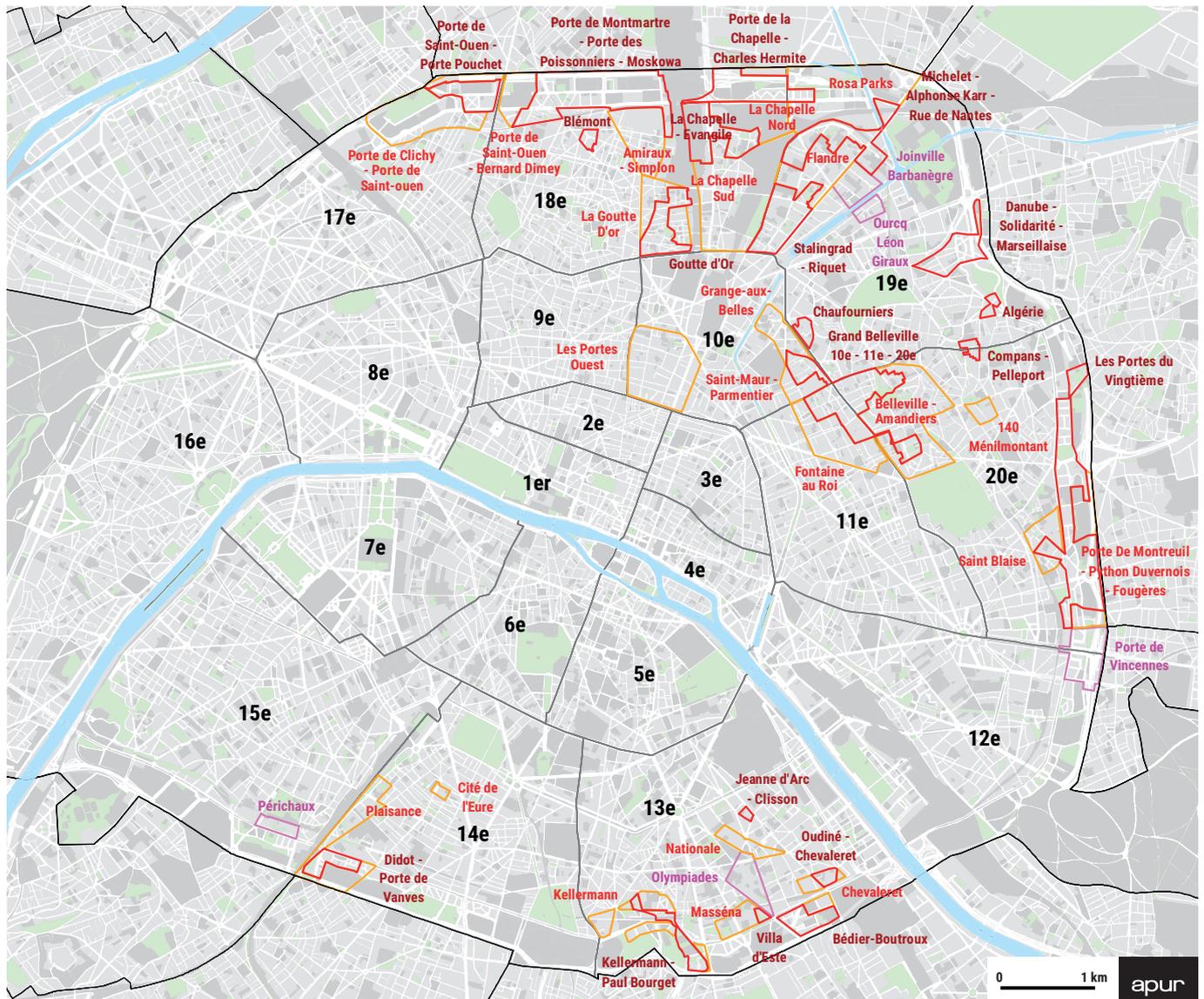
Les modalités relatives à la mise en place d'outils de suivi, à la méthode et au calendrier de collecte des données ont été précisées début 2020 au cours d'une réunion d'information.

Pour chaque action, les acteurs référents ont été sollicités pour compléter les indicateurs identifiés. **Pour chaque indicateur, les données sont collectées dans la mesure du possible pour l'ensemble des années du contrat de ville, depuis sa signature en 2015 jusqu'à la fin du contrat.** Pour chaque élément renseigné, les acteurs ont dû dans la mesure du possible préciser s'il s'agissait de chiffres sur l'ensemble de la géographie prioritaire, sur les quartiers prioritaires ou sur les quartiers de veille active.

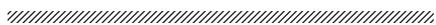
La phase de collecte et analyse des données a été effectuée en 2020 pour col-

lecter les données de chaque indicateur du référentiel, dans la mesure du possible pour les années 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019.

Ce travail a supposé que chaque acteur référent identifie les actions dont il a la charge, anticipe la demande de collecte de données, conserve les données déjà disponibles et se dote d'outils pour renseigner chaque indicateur. Pour les acteurs qui ne disposaient pas d'outils permettant d'isoler les adresses situées en quartier de la politique de la ville (QPV), l'Apur a mis à disposition un fichier d'adresses permettant de croiser les adresses des bénéficiaires et les adresses des QPV (quartiers prioritaires, quartiers de veille active et anciens quartiers de veille active).



LES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (QPV) À PARIS



- ▭ Quartier prioritaire de la politique de la ville
- ▭ Quartier de veille active
- ▭ Ancien quartier de veille

Sources : Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, Ville de Paris - 2018

La géographie prioritaire

- QP** : Quartiers prioritaires
- QVA** : Quartiers de veille active
- QPV** : Quartiers de la politique de la ville
(quartiers prioritaires et quartiers de veille active)
- AQV** : Anciens quartiers de veille
- QPOP** : Quartiers populaires
- NPNRU** : Nouveau programme national de renouvellement urbain
- GPRU** : Grand projet de renouvellement urbain
- REP/REP+** : Réseaux d'éducation prioritaire
- RE** : Réussite éducative

Analyse du référentiel et bilan de la collecte des données

PICTOGRAMMES POUR LES ACTIONS QUI RELÈVENT D'UN AXE TRANSVERSAL



Lien social



Santé



Égalité femmes-hommes



Lutte contre les discriminations



Accès au droit

En 2020, l'analyse du référentiel d'évaluation permet d'apprécier les actions mises en œuvre depuis le début du contrat, de 2015 jusqu'en 2019. L'analyse reprend les thématiques du référentiel (grandir, travailler, habiter). En s'appuyant sur les données collectées sur la période et aux différentes échelles (géographie prioritaire et Paris), elle rend compte

de la mise en œuvre des actions et des publics bénéficiaires. Les actions qui relèvent des axes transversaux sont identifiées par des pastilles de couleur (cf. légende des pictogrammes).

Un bilan de la collecte des indicateurs est également réalisé pour identifier les informations pour lesquelles le développement d'outils de suivi spécifiques serait nécessaire.

Les partenaires ayant renseigné des indicateurs en 2020

Ville de Paris - Direction de la Démocratie, des Citoyen.ne.s et des Territoires (DDCT) // Préfecture - Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) // Ville de Paris - Direction des affaires culturelles (DAC) // Ville de Paris - Direction de l'Attractivité et de l'Emploi (DAE) // Ville de Paris - Direction des Affaires Scolaires (DASCO) // Ville de Paris - Direction de l'Action Sociale de l'Enfance et de la Santé (DASES) // Ville de Paris - Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE) // Ville de Paris - Direction des Familles et de la Petite Enfance (DFPE) // Ville de Paris - Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) // Ville de Paris - Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection (DPSP) // Ville de Paris - Direction du Logement et de l'Habitat (DLH) // Ville de Paris - Direction de l'Urbanisme (DU) // Ville de Paris - Direction de la Voirie et des Déplacements (DVD) // Ville de Paris - Centre d'Action So-

ciale de la Ville de Paris (CASVP) // Ville de Paris - Groupement d'intérêt public pour la réussite éducative (GIP Réussite éducative) // Ville de Paris - Mission Métropolitaine de prévention des conduites à risques (MMPCR) // Académie de Paris // Centre académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage (CASNAV) // Caisse d'allocations familiales de Paris (Caf de Paris) // Ensemble Paris Emploi Compétences (EPEC) // Mission Locale de Paris // Pôle Emploi // Région Île-de-France // Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) // Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL) // Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) // Paris Habitat // RIVP (Régie immobilière de la ville de Paris) // Elogie-Siemp // Groupement Inter-Bailleurs Parisien (GPIS) // GIE Paris Commerces.





1. GRANDIR : ÉDUCATION, JEUNESSE ET PARENTALITÉ

1.

Grandir : éducation, jeunesse et parentalité

Partenaires du contrat de ville associés

Ville de Paris : DASES, DASCO, DJS, DAC, DAE, DDCT, DFPE, DPSP ; Préfecture/DDCS ; Région Île-de-France ; Académie de Paris ; CAF de Paris ; ARS ; MMPCR ; DRAC ; CASNAV ; CASVP.

Objectifs prioritaires

1) Favoriser la réussite scolaire et éducative

- Favoriser la réussite et l'épanouissement des enfants et des adolescents.
- Prévenir et lutter contre le décrochage scolaire.
- Favoriser la mixité et lutter contre l'évitement scolaire.

2) Accompagner les parents dans leur rôle éducatif et dans les relations avec l'école

- Accompagner les parents dans l'exercice de leur rôle éducatif.
- Faciliter le lien entre parents et écoles.
- Favoriser l'accès aux droits des familles les plus fragiles.

3) Favoriser l'insertion sociale et l'autonomie des jeunes

- Favoriser l'épanouissement des jeunes.
- Favoriser la prise d'autonomie et la valorisation des compétences.
- Favoriser l'engagement et l'exercice de la citoyenneté.

Enjeux prioritaires identifiés par les conseils citoyens pour le comité de pilotage 2019 du contrat de ville

- Éviter l'échec et le décrochage scolaire.
- Obtenir une plus grande mixité, surtout au collège, en agissant sur les facteurs de l'évitement scolaire.
- Accompagner les parents et les jeunes dans l'inclusion numérique.

Principaux enseignements et enjeux issus des travaux de l'évaluation à mi-parcours en 2018-2019

Les travaux de l'évaluation à mi-parcours du contrat de ville de Paris menés en 2018-2019 ont mis en avant **des évolutions positives en matière de réussite scolaire**. Dans les collèges publics classés en réseau d'éducation prioritaire (REP et REP+), **le taux de réussite au brevet augmente sur la dernière période de manière plus importante qu'en moyenne dans l'ensemble des collèges parisiens**. Les collèges situés dans ou à proximité des quartiers prioritaires enregistrent une baisse plus marquée que dans le reste de Paris de la part d'élèves en retard au moment d'entrer en classe de 6^e. Par ailleurs, le taux de scolarisation des jeunes de 16 à 24 ans est plus important dans les quartiers prioritaires parisiens qu'en moyenne dans l'ensemble des quartiers prioritaires de France (60 % contre 53 %), et les filières générales plus souvent suivies par les élèves entrant au lycée.

Si les indicateurs de réussite scolaire semblent témoigner d'une réduction des écarts, **le taux de réussite au brevet demeure plus faible dans les collèges en éducation prioritaire** que dans l'ensemble des collèges parisiens

(81 % contre 92 % en 2017). Les établissements scolaires sont plus souvent classés en réseau d'éducation prioritaire à Paris que dans le reste du territoire. **Les effectifs des collèges en réseau d'éducation prioritaire ont fortement diminué à Paris entre les rentrées 2013 et 2017 (-9 %)**, ainsi que la part d'élèves scolarisés dans ces établissements. Cette baisse peut notamment s'expliquer par une offre d'établissements privés plus développée à Paris, ainsi que par des pratiques d'évitement, qui se traduit par la hausse des effectifs dans les collèges privés (+2 % entre les rentrées 2013 et 2017).

Dans le cadre de ces travaux, **les Conseils citoyens ont fait remonter plusieurs enjeux liés à l'éducation** : des difficultés liées au décrochage scolaire, à l'illettrisme, à l'orientation des élèves, à l'évitement scolaire, et à l'insertion socio-professionnelle des jeunes âgés de 16 à 25 ans.

Les Conseils citoyens ont également défini **plusieurs priorités d'actions** pour cette thématique : réduire l'échec et le décrochage scolaire, renforcer la mixité scolaire surtout au collège, en agissant sur les facteurs de l'évitement scolaire, et accompagner les parents et les jeunes dans l'inclusion numérique.

Source : « Analyse des quartiers de la politique de la ville à Paris - Évaluation à mi-parcours du contrat de ville de Paris 2015-2020 - Volet 1 », Apur, avril 2019.
<https://www.apur.org/fr/nos-travaux/analyse-quartiers-politique-ville-paris-evaluation-mi-parcours-contrat-ville-paris-2015>

1.1 Favoriser la réussite scolaire et éducative

Le contrat de ville parisien intègre plusieurs actions visant à favoriser la réussite scolaire et éducative des enfants et adolescents des quartiers de la politique de la ville, en lien avec les partenaires de la petite enfance, de l'éducation, de l'enseignement et de l'insertion sociale (Académie de Paris, Caf de Paris, DASCO, DFPE, DASES, GIP). Depuis 2019, l'expérimentation « cités éducatives » est mise en place à Paris. Depuis la crise sanitaire (mi-2020), les partenaires partagent leur stratégie pour mettre en œuvre la continuité éducative (avec un programme de réussite éducative renforcé dans sa capacité à faire).

Favoriser la réussite et l'épanouissement des enfants et des adolescents

Plusieurs dispositifs se sont développés pour améliorer les conditions d'apprentissage et réduire les écarts de réussite scolaire entre les établissements d'éducation prioritaire et l'ensemble du territoire parisien. C'est le cas du programme de réussite éducative, du dédoublement des classes de CP et de CE1 (100 % des CP en REP/REP+ et 100 % des CE1 en REP+ en 2018/2019), du programme « Devoirs Faits » (100 % des collèves de REP/REP+ en 2018/2019), des parcours d'excellence (533 élèves de REP/REP+ en 2018/2019 contre 100 en 2016/2017), et du Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (Clas) (57 partenaires en 2019, soit +7 depuis 2015). **D'autres dispositifs ont un impact sur l'amélioration du climat scolaire**, comme « Actions collégiens » qui concerne un nombre de collèves et de collégiens d'éducation prioritaire en augmentation depuis la signature du contrat de ville (6887 collégiens en 2018/2019, soit +1 200 depuis 2014/2015). Certaines actions se sont développées **en faveur de la promotion de la santé des enfants et des adolescents**, comme les actions d'accompagnement pour les

compétences psychosociales. Pour contribuer à l'épanouissement et la valorisation des enfants et adolescents, **l'accès aux centres de loisirs de la ville a été renforcé dans les quartiers de la politique de la ville** (64 centres de loisirs en 2018/2019 contre 23 en 2014/2015), **tout comme l'accès aux établissements d'accueil de jeunes enfants** (7 900 places de crèches en 2019/2020, soit +700 depuis 2014/2015) permettant ainsi de réduire les disparités territoriales.

Prévenir et lutter contre le décrochage scolaire

D'autres dispositifs visent à prévenir et lutter contre le décrochage scolaire des jeunes de moins de 16 ans, en réduisant le nombre d'exclusions définitives dans les établissements et en garantissant un accompagnement individualisé. Depuis la signature du contrat de ville, **les Groupes de prévention sur décrochage scolaire (GPDS) se sont développés** dans les établissements d'éducation prioritaire (94 % des établissements en 2018/2019 contre 54 % en 2014/2015).

Favoriser la mixité et lutter contre l'évitement scolaire

L'observatoire de la mixité scolaire a été mis en place, tout comme les actions d'expérimentation de « secteurs multi collèves » qui ont eu un impact sur la baisse des écarts de positionnement social, de réussite au brevet et d'évitement scolaire dans les 6 collèves concernés. Depuis novembre 2018, **le contrat de territoire lecture s'est développé** dans les quartiers populaires pour valoriser l'image des écoles et collèves du réseau d'éducation prioritaire, et favoriser l'excellence scolaire (145 actions réalisées et 6 événements majeurs organisés en 2019). **Plusieurs écoles se sont ouvertes sur le quartier** en organisant des événements de la

ville ou en développant des partenariats avec des associations et des acteurs du quartier au service des apprentissages. **Le dispositif « Tous Mobilisés » s'est développé** dans les établissements d'éducation prioritaire (16 établissements en 2019/2020 contre 11 en 2017/2018) pour agir de manière ciblée et concertée sur les écoles et collèves prioritaires et apporter des réponses rapides aux besoins des communautés éducatives.



**Quelques chiffres totaux pour la période 2015-2019
(2014/2015 – 2018/2019) ***

5 400

enfants accompagnés par le programme de réussite éducative jusqu'en 2019

100 %

des classes de CP de REP et des classes de CP et CE1 de REP+ **dédoublées** en 2018/2019

100 %

des collèges de REP/REP+ concernés par le **programme « Devoirs faits »** depuis 2017/2018

100 %

des collégiens de 3^e de REP/REP+ font un **stage** depuis 2016/2017

34 200

collégiens de REP/REP+ concernés par le dispositif **« Actions collégiens »** pour le climat scolaire

1 000

collégiens de REP/REP+ accompagnés dans les **parcours d'excellence** (2016/2017 - 2018/2019)

4 **contrats de territoire lecture** signés,

145 **actions** réalisées,

6 **événements** majeurs organisés,

8 400 **personnes** concernées en 2019

64 **centres de loisirs** dans les QPV en 2019

7 900 **places de crèches** dans les QPV en 2019

* Ces données peuvent contenir des doubles comptes (somme des données pour chaque année).

Favoriser la réussite et l'épanouissement des enfants et des adolescents

Améliorer les conditions d'apprentissage et réduire de façon significative les écarts de réussite scolaire avec l'ensemble du territoire parisien

Depuis la signature du contrat de ville, les dispositifs se sont développés en faveur des établissements de REP/REP+ : le dédoublement des classes de CP et de CE1 (100 % des CP en REP/REP+ et 100 % des CE1 en REP+), le programme « Devoirs Faits » (100 % des collèges de

REP/REP+), les parcours d'excellence (533 élèves de REP/REP+ en 2018/2019 contre 100 en 2016/2017), les stages de 3^e (100 % des collégiens de REP/REP+), le Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (Clas) (57 partenaires en 2019, soit +7 depuis 2015). Le programme de réussite éducative s'est quant à lui maintenu, il a accompagné moins d'enfants sur la période 2015-2019 (-907 enfants entre 2014/2015 et 2018/2019) puis une reprise se dessine en 2020.

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Mettre en œuvre le programme de réussite éducative (PRE)</p> <p><i>GIP</i></p>	<p>Nombre d'Équipe pluridisciplinaire de Réussite Éducative (EPRE) (Objectif: 11 EPRE)</p> <p>Nombre d'enfants accompagnés par an (Objectif: 1 200 enfants accompagnés par an)</p> <p>Nombre d'objectifs d'entrée en parcours et part des objectifs atteints, en stagnation ou en régression (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Depuis l'année scolaire 2014/2015, on compte 11 équipes pluridisciplinaires de Réussite Éducative (EPRE) chaque année. L'objectif fixé est atteint.</p> <p>Le nombre d'enfants accompagnés par an dans le programme de réussite éducative a baissé passant de 1 458 en 2014/2015 à 551 en 2018/2019, soit -907 enfants. L'objectif fixé d'accompagner 1200 enfants par an n'a plus été atteint depuis 2016/2017. Au total 5376 enfants ont été accompagnés entre l'année 2014/2015 et l'année 2018/2019.</p> <p>À partir de la rentrée 2017, la baisse du nombre de parcours s'explique par l'application de l'instruction ministérielle du 10 octobre 2016 qui stipule que les projets financés par des PRE ne doivent concerner que des enfants en parcours. Avant 2017, d'autres enfants étaient donc comptabilisés.</p> <p>Le bilan de l'année 2019/2020 est en 2 teintes: 570 parcours mais plus de 3000 enfants repérés grâce à une démarche inédite et une poursuite de cette dynamique à la rentrée 2020 avec des fonds exceptionnels. Depuis 2020 et grâce à l'obtention de moyens complémentaires, l'objectif est porté d'environ 900 à 1300 accompagnements par an.</p>
<p>Dédoubler les classes de CP et CE1 dans les écoles d'éducation prioritaire</p> <p><i>Académie de Paris</i></p>	<p>Nombre d'écoles en REP/REP+ (Objectif: 100 % des écoles REP/REP+)</p> <p>Nombre de groupes (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Taux de réussite en lecture (Objectif: 100 % de réussite en lecture)</p>	<p>Un développement des classes de CP et de CE1 dédoublés dans les établissements de REP/REP+.</p> <p>Depuis l'année scolaire 2017/2018, le dédoublement des classes de CP dans les établissements REP/REP+ a été réalisé. Pour l'année scolaire 2018/2019, 100 % des CP et des CE1 de REP+ sont dédoublés et 100 % des CP de REP.</p> <p>Le nombre de groupes dédoublés est passé de 43 groupes de CP en 2017/2018 à 407 groupes de CP et CE1 en 2018/2019 (342 CP, 32 CE1, 33 CP/CE1).</p>
<p>Développer le programme « Devoirs faits » dans tous les établissements, en lien avec les besoins et les acteurs des quartiers</p> <p><i>Académie de Paris</i></p>	<p>Nombre de collèges (Objectif: 100 % des collèges REP/REP+)</p> <p>Nombre d'élèves (Objectif: Au moins 30 % d'élèves de chaque collège de REP/REP+ suivis dans le programme)</p>	<p>Une hausse du nombre d'élèves suivis par le programme « Devoirs Faits » dans les collèges de REP/REP+.</p> <p>Depuis l'année scolaire 2017/2018, le programme « Devoirs faits » est proposé dans 100 % des collèges de REP/REP+.</p> <p>En 2018/2019, 33,9% d'élèves de chaque collège de REP/REP+ sont suivis dans le programme, soit une hausse par rapport à l'année précédente (25,5 % en 2017/2018).</p>
<p>Former les bénévoles pour la mise en œuvre de qualité du dispositif de Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (Clas)</p> <p><i>Caf de Paris</i></p>	<p>Nombre de bénévoles formés par an (Objectif: 100 bénévoles et salariés formés par an sur Paris)</p>	<p>Les données ne sont pas disponibles pour mesurer le nombre de bénévoles formés par an dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (Clas).</p>

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Développer les parcours d'excellence dans les collèges d'éducation prioritaire</p> <p><i>Académie de Paris</i></p>	<p>Nombre de collèges (Objectif: 100 % des collèges REP/REP+)</p> <p>Nombre de collégiens (Objectif: 1 élève sur 3 identifié pour ces parcours en REP ou REP+)</p>	<p>Un développement des parcours d'excellence dans les collèges de REP/REP+</p> <p>Depuis 2016/2017, les parcours d'excellence sont développés dans les collèges d'éducation prioritaire. En 2018/2019, 21 collèges bénéficient de ce dispositif, dont 4 en REP+, soit une hausse par rapport à l'année 2016/2017 (3/4 collèges en REP+). L'objectif d'atteindre 100 % des collèges de REP/REP+ n'est pas atteint. Le nombre de collégiens a progressé passant de 120 élèves à Paris en 2016/2017 à 300 élèves en 2018/2019. Le nombre de collégiens dans un établissement de REP/REP+ a aussi progressé sur la même période passant de 100 à 533 élèves. L'objectif d'accompagner 1 élève sur 3 en REP/REP+ est atteint.</p>
<p>Garantir un stage de 3^e à chaque collégien de REP/REP+</p> <p><i>Académie de Paris</i></p>	<p>Nombre de collégiens (Objectif: Aucun collégien sans stage de 3^e dans les REP/REP+)</p>	<p>100% des collégiens de REP/REP+ ont un stage de 3^e.</p> <p>Depuis 2016/2017, 100 % des collégiens de 3^e dans un établissement de REP/REP+ font un stage, soit une hausse depuis 2014/2015 (97 %).</p>
<p>Développer l'offre d'accompagnement à la scolarité</p> <p><i>Caf de Paris</i></p>	<p>Nombre de CLAS (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Une hausse du nombre de partenaires du Clas mais une baisse du nombre de groupes.</p> <p>Le nombre de partenaires du Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (Clas) a progressé passant de 50 partenaires en 2015 à 57 partenaires en 2019 (+7). Le nombre de groupe a à l'inverse baissé sur la même période passant de 348 à 296 (-52).</p>

Améliorer le climat scolaire

Plusieurs actions visent à améliorer le climat scolaire, telles que le **dispositif « Actions collégiens » qui se développe tant en nombre de collèges concernés** (+2 établissements de REP/REP+ entre 2014/2015 et 2018/2019) que de nombre de collégiens bénéficiaires (6887 collé-

giens en 2018/2019, soit +1200 depuis 2014/2015). **La part de collèges REP/REP+ qui développent des actions pour améliorer le climat scolaire a progressé** (94 % en 2018/2019 contre 64 % en 2014/2015), tout comme la part de ceux qui se saisissent de l'enquête DIESE (54 % en 2018/2019 contre 24 % en 2014/2015).

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Développer le dispositif « Actions collégiens » dans l'ensemble des collèges de REP</p> <p><i>Ville de Paris (DASCO)</i></p>	<p>Nombre de collèges (Objectif: 100 % des collèges REP/REP+ et 30 collèges REP qui bénéficient du dispositif)</p> <p>Nombre de collégiens concernés en REP par an (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Un développement du dispositif « Actions collégiens », tant en nombre de collèges que de nombre de collégiens concernés.</p> <p>Le dispositif « Actions collégiens » concerne plus de collèges de REP en 2019/2020 (39 sur 41) qu'en 2014/2015 (37 sur 37). L'objectif fixé d'atteindre 30 collèges REP est atteint depuis 2014/2015. En 2018/2019, 6 887 collégiens de REP ont bénéficié du dispositif, soit une hausse depuis 2014/2015 (5 686 collégiens). Depuis 2014/2015, le nombre de collégiens bénéficiant du dispositif augmente et baisse chaque année. Au total, 34 211 collégiens de REP ont bénéficié du programme entre 2014/2015 et 2018/2019.</p>
<p>Développer des actions pour améliorer le climat scolaire dans tous les établissements</p> <p><i>Académie de Paris</i></p>	<p>Nombre de collèges (Objectif: 100 % des établissements REP/REP+ et au moins une action dans chaque établissement)</p> <p>Nombre de collèges qui se saisissent de l'enquête DIESE sur le climat scolaire (Objectif: 100 % des établissements en REP/REP+ se saisissent de l'enquête DIESE sur le climat scolaire)</p>	<p>Une hausse de la part des collèges de REP/REP+ développant des actions pour améliorer le climat scolaire et se saisissent de l'enquête DIESE.</p> <p>La part des collèges de REP/REP+ qui ont développé des actions pour améliorer le climat scolaire a progressé passant de 64 % en 2014/2015 à 94 % en 2018/2019. La part des collèges de REP/REP+ qui se saisissent de l'enquête DIESE sur le climat scolaire a progressé passant de 24 % en 2014/2015 à 54 % en 2018/2019.</p>

Promouvoir la santé des enfants et des adolescents

Les actions d'accompagnement pour les compétences psychosociales se sont développées dans les établissements de REP/REP+ et concernent une part d'élèves plus

élevée (39 % en 2018/2019 contre 20 % en 2014/2015). C'est le cas également des écoles concernées par **un projet de développement des compétences psycho-sociales** (21 % en 2019/2020 contre 15 % en 2018/2019).

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Développer des actions autour des relations affectives et sexuelles via des activités de planification familiale</p> <p>Ville de Paris (DFPE, DASES)</p> 	<p>Nombre de collèges bénéficiant de l'action et part de ces collèges en REP (Objectif: Faire bénéficier 50 % des collèges publics en classe de 4^e d'une intervention santé sexuelle au contenu validé, 58 collèges publics sur 115)</p> <p>Nombre de classes de 4^e et d'élèves concernés par les interventions (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Les données ne sont pas disponibles pour mesurer le nombre de collèges bénéficiant de l'action, la part des collèges en REP et le nombre de classes de 4^e et d'élèves concernés par les interventions.</p>
<p>Développer les compétences psychosociales des élèves dans le cadre du parcours éducatif de santé ou parcours citoyen</p> <p>Académie de Paris</p> 	<p>Nombre d'établissements en REP/REP+ qui mettent en place des actions d'accompagnement des élèves dans l'acquisition de compétences psychosociales (Objectif: 100 % des établissements REP/REP+)</p> <p>Pourcentage moyen d'élèves concernés par collège REP/REP+ (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Une hausse des établissements de REP/REP+ mettant en place des actions d'accompagnement pour les compétences psychosociales, et une hausse d'élèves concernés.</p> <p>La part des établissements de REP/REP+ qui mettent en place des actions d'accompagnement des élèves dans l'acquisition de compétences psychosociales a progressé passant de 30 % des collèges et 41 % des écoles en 2014/2015 à 80 % des collèges et 86 % des écoles en 2018/2019. Le pourcentage moyen d'élèves concernés en collège de REP/REP+ a progressé passant de 20 % en 2014/2015 à 39 % en 2018/2019.</p> <p>Depuis la réforme du collège en 2015/2016, l'acquisition de ces compétences est inscrite dans les programmes. Depuis la réécriture des projets d'école en 2015/2016, la très grande majorité des écoles en éducation prioritaire y ont inscrit un axe concernant ces compétences. L'Académie de Paris précise que dans certaines réponses, cette question peut être entendue comme des actions particulières qui s'ajoutent au travail d'acquisition de ces compétences au quotidien dans la classe. Malgré cette remarque, on observe dans les résultats une très forte augmentation des préoccupations pour la mise en œuvre d'actions d'acquisition de ces compétences.</p>
<p>Mettre en œuvre dans 5 écoles du 1^{er} degré un projet de développement des compétences psycho-sociales à partir d'une démarche co-construite avec les directeurs des écoles et les associations de prévention</p> <p>Ville de Paris (DASES)</p> 	<p>Nombre, part de catégories de partenaires impliqués et degré de participation de chaque catégorie de partenaire dans toutes les phases du projet (SEPSAC) (Objectif: 9 catégories partenaires)</p> <p>Nombre d'écoles et de classes en REP/REP+ concernées (parmi les 5 écoles avec un projet de renforcement des CPS des élèves et les 20 classes concernées) (Objectif: Mobilisation de nouvelles écoles)</p> <p>Nombre d'élèves ayant participé et pourcentage par rapport au nombre d'élèves concernés (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Une légère hausse des écoles et élèves concernés par un projet de développement des compétences psycho-sociales.</p> <p>Depuis 2018/2019, 1 école sur 5 de REP/REP+ est concernée par un projet de développement des compétences psycho-sociales à partir d'une démarche co-construite avec les directeurs des écoles et les associations de prévention. En 2019/2020, le nombre de classes de REP/REP+ concernées a augmenté passant de 3 classes sur 20 en 2018/2019 (15 %) à 4 sur 19 en 2019/2020 (21 %).</p> <p>Le nombre d'élèves de REP/REP+ concernés a aussi progressé passant de 71 élèves (sur 505) en 2018/2019 à 95 (sur 481) en 2019/2020. La part d'élèves en REP/REP+ a progressé passant de 14 % à 19,75 % sur la même période (+6 points).</p>

Contribuer à l'épanouissement et la valorisation des enfants et adolescents

Le nombre de centres de loisirs dans les quartiers de la politique de la ville a progressé (64 centres de loisirs

en 2018/2019 contre 23 en 2014/2015), tout comme le nombre d'enfants qui les fréquentent (+ 3 575 enfants entre juillet 2015 et 2019, et +2 057 enfants entre août 2015 et 2019).

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Favoriser l'accès aux centres de loisirs de la ville de Paris</p> <p><i>Ville de Paris (DASCO)</i></p>	<p>Nombre de centres de loisirs dans les QPV (Objectif: Augmenter la part d'enfants des QPV qui fréquentent les centres de loisirs par rapport au total d'enfants scolarisés)</p> <p>Part d'enfants des QPV qui fréquentent les centres de loisirs par rapport au total d'enfants scolarisés (Objectif: Augmenter la part d'enfants des QPV qui fréquentent les centres de loisirs par rapport au total d'enfants scolarisés)</p>	<p>Une hausse du nombre de centres loisirs dans les QPV et une hausse du nombre d'enfants qui les fréquentent.</p> <p>Le nombre de centres de loisirs dans les QPV a progressé passant de 23 en 2014/2015 à 64 en 2018/2019 (+41).</p> <p>Le nombre d'enfants qui fréquentent les centres de loisirs des QPV a progressé passant de 1 496 enfants en juillet 2015 et 1 336 en août 2015 à 5 071 en juillet 2019 et 3 393 en août 2019.</p>

Réduire les disparités territoriales en matière d'offre d'accueil de la petite enfance

Le nombre d'établissements d'accueil de jeune enfant a progressé dans les

quartiers prioritaires (88 en 2018/2019, soit +4 depuis 2014/2015), tout comme le nombre de places de crèches (5 221 places de crèches en 2019/2020, soit +741 depuis 2014/2015).

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Créer des places en crèches dans les quartiers prioritaires</p> <p><i>Ville de Paris (DFPE)</i></p>	<p>Nombre d'établissements créés dans les QPV (Objectif: Porter en 2020 à 95 le nombre d'établissements d'accueil du jeune enfant en QPV)</p> <p>Nombre de places créées dans les QPV (Objectif: Porter à 4 088 le nombre de places en QPV, soit + 10 %)</p>	<p>Une hausse du nombre d'établissements d'accueil de jeune enfant et du nombre de places de crèches dans les QPV.</p> <p>Selon les données de la DFPE, le nombre d'établissements dans les QP a augmenté passant de 84 en 2014/2015 à 88 en 2018/2019, tout comme le nombre d'établissements dans les QVA (61 à 76), et il est resté stable dans les AQV (15). Selon la Caf de Paris, le nombre d'établissements est passé de 86 en 2014/2015 à 97 en 2018/2019 dans les QP. L'objectif de porter à 95 le nombre d'établissement d'accueil de jeune enfant est donc atteint pour la Caf de Paris, mais n'est pas encore atteint pour la DFPE.</p> <p>Selon les données de la DFPE, le nombre de places de crèches dans les QP a légèrement augmenté passant de 3 863 en 2014/2015 à 3 936 en 2019/2020, tout comme dans les QVA (3 317 à 3 944), et il est resté stable dans les AQV (713). Selon les données de la Caf de Paris, le nombre de places dans les QP a progressé passant de 4 480 en 2014/2015 à 5 221 en 2019/2020. L'objectif de porter à 4 088 le nombre de places en QPV est donc atteint pour la Caf de Paris, mais n'est pas encore atteint pour la DFPE.</p>
<p>Favoriser l'accès en crèche des enfants vivant sous le seuil de pauvreté</p> <p><i>Caf de Paris</i></p>	<p>Nombre d'enfants vivant sous le seuil de pauvreté accueillis (Objectif: Au moins 10 % des enfants accueillis en crèche sous le seuil de pauvreté et d'ici 2020 cette proportion devra se rapprocher du taux d'enfants vivant en dessous du seuil de pauvreté dans chaque arrondissement)</p>	<p>Les données ne sont pas disponibles pour mesurer le nombre d'enfants vivant sous le seuil de pauvreté accueillis.</p>

Prévenir et lutter contre le décrochage scolaire

Prévenir le décrochage scolaire des jeunes de moins de 16 ans

Depuis la signature du contrat de ville, les Groupes de prévention sur décrochage scolaire (GPDS) se sont

développés dans les établissements de REP/REP+, passant de 54 % en 2014/2015 des établissements à 94 % en 2018/2019.

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Réduire le nombre d'exclusions définitives dans les établissements</p> <p><i>Académie de Paris</i></p>	<p>Nombre d'exclusions définitives (Objectif: Faire baisser le nombre d'exclusions définitives en collège REP/REP+)</p>	<p>Les données ne sont pas disponibles pour mesurer le nombre d'exclusions définitives. On peut toutefois noter l'émergence de dispositifs d'accompagnement portés au sein des établissements scolaires (exemple au collège Berlioz dans le 18^e).</p>
<p>Garantir un accompagnement individualisé dans un cadre partagé</p> <p><i>Académie de Paris</i></p>	<p>Nombre d'établissements avec un GPDS (Objectif: GPDS dans 100 % des établissements en REP/REP+)</p> <p>Nombre d'élèves en réussite éducative orientés par les GPDS ou les équipes éducatives en REP/REP+ (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Une hausse des établissements de REP/REP+ qui ont un Groupe de prévention du décrochage scolaire (GPDS).</p> <p>La part d'établissements de REP/REP+ avec un Groupe de prévention du décrochage scolaire (GPDS) a progressé de 54 % en 2014/2015 à 94 % en 2018/2019. L'objectif d'atteindre 100 % n'est pas encore atteint.</p> <p>Depuis 2014/2015, 100 % des élèves et 100 % des écoles en réussite éducative sont orientés par les GPDS ou les équipes éducatives en REP/REP+.</p>

Favoriser la mixité et lutter contre l'évitement scolaire

Prendre en compte les enjeux de mixité sociale et scolaire dans l'élaboration de la sectorisation
L'observatoire de la mixité scolaire s'est développé, tout comme les actions d'expérimentation de « sec-

teurs multi collèges » qui ont eu un impact sur la baisse des écarts de positionnement social, de réussite au brevet et d'évitement scolaire dans les collèges concernés.

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Créer un observatoire de la mixité scolaire</p> <p><i>Ville de Paris (DASCO)</i></p>	<p>Type de dispositifs créés (Objectif : 1 Observatoire créé)</p> <p>Nombre d'événements organisés (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Un développement de l'observatoire de la mixité scolaire.</p> <p>En 2019, deux études ont été réalisées : l'une sur l'évaluation du volet « Enfants » du Projet Éducatif De Territoire (PEDT), l'autre sur la gouvernance dans la mise en place des cours OASIS (Ouverture, Adaptation, Sensibilisation, Innovation et lien Social).</p> <p>Deux événements ont été organisés depuis 2018 : une plénière en 2018 et un colloque national « Pour plus de mixité sociale au collège » en 2019.</p>
<p>Développer les actions de sectorisation visant à améliorer la mixité sociale dans les établissements scolaires</p> <p><i>Ville de Paris (DASCO)</i></p>	<p>Nombre de concertation (Objectifs : Mettre en place une concertation sur 3 projets concourant à améliorer la mixité sociale des établissements (12^e, 13^e, 20^e))</p> <p>Indice de positionnement social (IPS) des 6 collèges concernés par les expérimentations SMC (Objectif : rééquilibrer la composition sociale des établissements ayant fait l'objet d'une expérimentation : 3 binômes de collèges concernés par les « secteurs multi collèges » Berlioz/Coysevox, Curie/Philippe et Bergson/Pailleron à partir de la rentrée 2017)</p> <p>Taux de réussite au brevet (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Taux d'évitement (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Une baisse des écarts de positionnement social, de réussite au brevet et d'évitement scolaire dans les collèges concernés par l'expérimentation de « secteurs multi collèges ».</p> <p>Des réunions de concertations ont été organisées en 2018 dans le 12^e, 13^e et 20^e arrondissement, pour améliorer la mixité des établissements scolaires.</p> <p>Depuis la rentrée 2017, 6 collèges sont concernés par une expérimentation de « secteurs multi collèges » (Berlioz/Coysevox, Curie/Philippe et Bergson/Pailleron), pour rééquilibrer la composition sociale des établissements. L'indice de positionnement social (IPS) des 6 collèges concernés par les expérimentations SMC s'est réduit 2015/2016 et 2018/2019 : la différence est passée de 46,4 à 12,4 entre le collège Berlioz et le collège Coysevox, de 21,2 à 21,4 entre Curie et Philippe, et de 4,8 à 0,3 entre Bergson et Pailleron.</p> <p>Le taux de réussite au brevet a progressé dans les 6 collèges concernés par l'expérimentation de « secteur multi collèges » et la différence entre les taux de réussite des binômes a reculé. Entre 2014/2015 et 2018/2019, la différence entre le taux de réussite au brevet des collèges Berlioz et Coysevox est passée de 31 à -3, celle des collèges Curie et Philippe de 6 à 4, et celle des collèges Bergson et Pailleron de 1 à 2.</p> <p>Entre 2014/2015 et 2018/2019, le taux d'évitement a baissé dans 4 collèges concernés par l'expérimentation (-18 à Berlioz, -14 à Philippe, -13 à Bergson et -1 à Pailleron) et a augmenté dans 2 collèges (+7 à Coysevox, +7 à Curie).</p>

Valoriser l'image des écoles et collèges et favoriser l'excellence scolaire

Depuis novembre 2018, le **contrat de territoire lecture** s'est développé

dans les **quartiers populaires** (145 actions réalisées et 6 événements majeurs organisés en 2019).

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Mettre en place le contrat de territoire lecture</p> <p><i>Ville de Paris (DDCT, DAC) / DRAC</i></p>	<p>Nombre de contrats signés (Objectif : Signature du contrat de territoire lecture dans 4 arrondissements)</p> <p>Nombre d'actions mises en place (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre d'enfants concernés (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Un développement progressif du contrat de territoire lecture.</p> <p>En novembre 2018, le contrat de territoire lecture est signé et destiné à être déployé progressivement dans les quartiers des 10^e, 11^e, 13^e, 14^e, 17^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements. 4 contrats territoriaux sont mis en œuvre sur 3 ans dans les 11^e, 14^e, 18^e et 19^e arrondissements.</p> <p>En 2019, 145 actions sont réalisées (résidence d'auteur, interventions d'auteurs et illustrateurs, conférences, ateliers créatifs, créations numériques, achats de livres en librairie grâce à des chèques lire, etc.).</p> <p>En 2019, 6 événements majeurs sont organisés : dans le 11^e arrondissement : « Lire en délire » (4 spectacles, 8 ateliers de lecture / écriture / découverte, 4 actions livres et parentalité, 3 visites de structures du livre, 2 expositions, 1 salon du livre, 285 bons lecture), une résidence de création d'un auteur de BD sur dix mois (avec écriture graphique par des classes de CM2 et de 6^e en binôme), une Quinzaine du livre en mai 2019, une expérimentation de classes à horaires aménagés à la rentrée 2019-2020 (60 heures de pratique artistique encadrées par des artistes, en animation, dessin, modélisation 3D, design graphique et jeu vidéo), une semaine du Livre Jeunesse Solidaire de la Porte Montmartre (incluant : un salon du livre, et en amont des cycles d'ateliers d'écriture, d'expression artistique, de rencontres avec des auteurs, de contes et théâtre dans les écoles, d'animations littéraires parents-enfants, d'expositions), un programme du salon du livre (ventes de livres, dédicaces, ateliers, débats, projection, lectures) , une semaine du livre à Danube (dont un salon du livre, la distribution de bons-lecture).</p>
<p>Réduire le taux d'évitement scolaire en accompagnant les initiatives des écoles et collèges souhaitant valoriser l'image de leur établissement</p> <p><i>Académie de Paris</i></p>	<p>Taux d'évitement scolaire dans les écoles et collèges de REP/REP+</p> <p>(Objectif : Diminution du taux d'évitement scolaire dans les écoles et collèges de REP/REP+)</p>	<p>Les données ne sont pas disponibles pour mesurer le taux d'évitement scolaire dans les écoles et collèges de REP/REP+.</p>

Ouvrir l'école sur le quartier

Une action permet d'**ouvrir l'école sur le quartier**, en lien avec les événements de la ville, les partenariats avec les associations et les acteurs du quartier

au service des apprentissages. Depuis 2014/2015, **de plus en plus d'établissements accueillent des partenaires extérieurs et des participants.**

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Promouvoir l'ouverture des établissements au quartier en lien avec les événements de la ville, les partenariats avec les associations et les acteurs du quartier au service des apprentissages</p> <p><i>Académie de Paris</i></p>	<p>Nombre d'établissements accueillant des partenaires extérieurs aux COPIL REP et aux CESEC (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre de partenaires participants (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Une hausse des établissements de REP/REP+ accueillant des partenaires extérieurs et du nombre moyen de participants.</p> <p>La part des établissements de REP/REP+ accueillant des partenaires extérieurs aux comités de pilotage et aux CESEC a progressé passant de 54 % en 2014/2015 à 94 % en 2018/2019. Le nombre moyen de partenaires participants a augmenté passant de 4 en 2014/2015 à 5 en 2018/2019.</p> <p>L'Académie de Paris précise que ces résultats semblent surévalués. Il s'agit ici d'un lieu dédié aux parents où ils peuvent se rencontrer sur des problématiques certes scolaires mais qui ne sont pas forcément à l'initiative de l'école. Il semblerait que dans de nombreuses réponses, il s'agisse d'actions impliquant les parents (ex : café des parents) et non de lieu dédié.</p>

Agir de manière ciblée et concertée sur les écoles et collèges prioritaires et apporter des réponses rapides aux besoins des communautés éducatives

Le dispositif « Tous Mobilisés » vise

à agir de manière ciblée et concertée sur les écoles et collèges prioritaires et apporter des réponses rapides aux besoins des communautés éducatives. Depuis 2017/2018, le nombre d'établissements de REP/REP+ bénéficiant du dispositif a progressé.

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Développer l'action « Tous mobilisés »</p> <p><i>Ville de Paris (DASCO)</i></p>	<p>Nombre d'établissements en REP/REP+ qui bénéficient d'un dispositif « Tous Mobilisés » (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre d'élèves concernés en REP/REP+ (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Une hausse du nombre d'établissements de REP/REP+ bénéficiant de « Tous mobilisés ».</p> <p>Le nombre d'établissements de REP/REP+ bénéficiant d'un dispositif « Tous Mobilisés » a progressé, passant de 8 écoles et 3 collèges en 2017/2018 à 11 écoles et 5 collèges en 2019/2020.</p>

1.2 Accompagner les parents dans leur rôle éducatif et dans les relations avec l'école

Le contrat de ville parisien intègre plusieurs actions pour accompagner les parents dans leur rôle éducatif et dans les relations avec l'école, portées par les partenaires de la petite enfance, de l'éducation, de l'enseignement et de l'insertion sociale (Académie de Paris, Caf de Paris, DASCO, DFPE, DDCT).

Accompagner les parents dans l'exercice de leur rôle éducatif

Depuis 2015, **plusieurs dispositifs se sont développés dans les quartiers prioritaires : les Réseaux d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP), et les structures de l'Animation de la Vie Sociale** (+9 structures entre 2015 et 2019). Les points informations vacances et les lieux d'accueil enfants-parents se sont maintenus (6 lieux). À l'inverse, les aides directes ou indirectes au départ en vacances de la Caf de Paris touchent un public issu des quartiers de moins en moins nombreux (193 familles en 2019 contre 252 en 2015).

Faciliter le lien entre parents et école

Depuis la signature du contrat de ville, **les lieux d'accueil pour les parents** (53 % des collèges en 2018/2019 contre 30 % en 2014/2015), **les Espaces Numériques de Travail** (98 % des parents utilisateurs en 2018/2019 contre 10 % en 2014/2015), et **le dispositif Paris Collèges Familles** (+8 collèges dont +3 en REP/REP+) **se sont développés** dans les établissements, bien que ce dernier dispositif s'adresse de moins en moins à un public issu des quartiers de la poli-

tique de la ville (27 % de familles bénéficiaires dont les enfants sont scolarisés en REP en 2017/2018 contre 75 % en 2014/2015).

Favoriser l'accès aux droits des familles les plus fragiles

Depuis 2017, **plusieurs dispositifs de la Caf de Paris se sont développés pour toucher un public issu des quartiers de la politique de la ville plus nombreux**. C'est le cas des parcours accompagnés en faveur des familles monoparentales bénéficiaires du RSA socle et du RSA activité (207 parcours en 2019 contre 142 en 2017), des parcours accompagnés pour les personnes rencontrant des difficultés dans l'accès et le maintien au logement (718 en 2019 contre 600 en 2018) et des réseaux de solidarité en faveur des familles monoparentales (200 familles en 2019 contre 153 en 2015). Le dispositif Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants (OEPRE) s'est développé davantage dans les établissements de REP/REP+ (482 parents inscrits en 2018/2019 contre 201 en 2014/2015, soit +140 %) que dans les autres établissements parisiens (693 contre 397, soit +75 %), que ce soit en nombre d'actions ou de parents inscrits. **À l'inverse, d'autres dispositifs touchent en proportion moins de publics des quartiers prioritaires qu'en 2017 : les rendez-vous pour les familles rencontrant un événement fragilisant** (53 rendez-vous en 2019 contre 68 en 2017) et les rendez-vous des droits pour les familles monoparentales dont un enfant entre au collège (5 rendez-vous en 2019 contre 11 en 2017).



**Quelques chiffres totaux pour la période 2015-2019
(2014/2015 – 2018/2019) ***

1 700

parents inscrits dans les ateliers OEPRE dans un établissement de REP/REP+

1 000

familles bénéficiaires des aides directes et indirectes au départ en vacances dans les QP

1 000

familles bénéficiant du dispositif **Paris Collège Familles** en REP (2015-2018)

800

familles bénéficiant du dispositif de **réseaux de solidarité en faveur des familles monoparentales** habitant en QP

1 300

rendez-vous d'accès aux droits et de parcours accompagnés pour les personnes rencontrant des difficultés dans l'accès et le maintien au logement dans les QP (2018-2019)

500

parcours accompagnés en faveur des familles monoparentales bénéficiaires du RSA socle et du RSA activité dans les QP (2017-2019)

200

rendez-vous des droits en faveur des familles rencontrant un événement fragilisant dans les QP (2017-2019)

6 points d'informations vacances dans les QP en 2019

6 lieux d'accueil enfants-parents dans les QP en 2019.

* Ces données peuvent contenir des doubles comptes (somme des données pour chaque année).

Accompagner les parents dans l'exercice de leur rôle éducatif

Développer une offre territoriale diversifiée pour réduire les inégalités d'accès des parents aux dispositifs de soutien à la parentalité

Depuis 2015, les actions des Réseaux d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) se sont

développées dans les quartiers prioritaires, (81 actions en 2019 contre 50 en 2016), tout comme le nombre de structures de l'Animation de la Vie Sociale (23 structures en 2019, soit +9 depuis 2015). Le nombre de lieux d'accueil enfants-parents est resté stable (6 lieux).

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Développer l'accès aux Réseaux d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP)</p> <p><i>Caf de Paris</i></p>	<p>Nombre d'actions en QP (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Une hausse du nombre de projets déployés dans les QP.</p> <p>Le nombre d'actions en QP a augmenté entre 2016 (50 actions) et 2019 (81 actions) soit une augmentation de 62 %.</p>
<p>Ouvrir de nouveaux lieux d'accueil enfants-parents dans les QPV</p> <p><i>Caf de Paris</i></p>	<p>Nombre de LAEP (Objectif : 8 structures LAEP dans les QP, Augmenter de 35 % le nombre de LAEP en QP)</p> <p>Nombre d'heures d'ouverture annuelle (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre d'enfants accueillis par an (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Un nombre de lieux d'accueil enfants-parents dans les QP stable.</p> <p>Le nombre de lieux d'accueil enfants-parents dans les QP est resté stable à 6 lieux de 2015 à 2019. L'objectif fixé d'augmenter de 30 % le nombre de LAEP en QP, soit 8 structures, n'est pas atteint.</p>
<p>Mise en œuvre des projets famille des structures de l'Animation de la Vie Sociale (centres sociaux, EVS/espaces de proximité)</p> <p><i>Caf de Paris</i></p>	<p>Nombre de structures en QP (Objectif : 27 structures en QP)</p>	<p>Une hausse du nombre de structures de l'Animation de la Vie Sociales dans les QP.</p> <p>Le nombre de structures de l'Animation de la Vie Sociale (centres sociaux, EVS/espaces de proximité) dans les QP a augmenté passant de 14 en 2015 à 23 en 2019 (+9). L'objectif fixé d'atteindre 27 structures en QP n'est pas atteint.</p>

Promouvoir le départ en vacances des familles

Depuis 2015, le nombre de familles bénéficiaires des aides directes ou indirectes au départ en vacances dans les quartiers prioritaires a baissé (193 familles en 2019 contre

252 en 2015), et le nombre de points informations vacances est resté stable (6 PIV dans les quartiers prioritaires). Par ailleurs, le dispositif « colos apprenantes » a été mis en place à l'été 2020 et sera prochainement évalué.

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Encourager l'accès aux aides directes et indirectes au départ en vacances</p> <p><i>Caf de Paris</i></p>	<p>Nombre de familles bénéficiaires des aides directes et indirectes au départ en vacances (Objectif : Augmenter de 10 % le nombre de familles bénéficiaires des aides directes et indirectes au départ en vacances de la CAF : cible 2020 = 423 familles/an)</p>	<p>Une baisse du nombre de familles bénéficiaires des aides au départ en vacances dans les QP.</p> <p>Le nombre de familles bénéficiaires des aides directes et indirectes au départ en vacances dans les QP a augmenté entre 2015 et 2018 (252 contre 298), avant de baisser en 2019 (193). L'objectif fixé d'augmenter de +10 % le nombre de familles bénéficiaires, soit 423 familles par an, n'est pas atteint.</p>
<p>Développer les points informations vacances (PIV) de la CAF dans les quartiers</p> <p><i>Caf de Paris</i></p>	<p>Nombre de PIV en QP (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Une stabilité du nombre de points informations vacances dans les QP.</p> <p>Le nombre de points informations vacances (PIV) de la Caf de Paris dans les QP est resté stable à 6 lieux entre 2017 et 2019.</p>

Faciliter le lien entre parents et écoles

Favoriser le dialogue entre les équipes pédagogiques et les parents d'élèves

Depuis la signature du contrat de ville, la part d'établissements possédant un lieu d'accueil pour les parents a progressé (53 % des collèges en 2018/2019 contre 30 % en 2014/2015), tout comme la part des utilisateurs des Espaces Numériques de Travail (98 % des parents utilisateurs en 2018/2019 contre 10 % en 2014/2015). Le nombre de collèges pro-

posant le dispositif Paris Collèges Familles a également progressé (+8 collèges dont +3 en REP/REP+), entraînant automatiquement une hausse du nombre de familles bénéficiaires (606 familles en 2017/2018, soit + 37 % depuis 2014/2015), mais la part des familles bénéficiaires dont les enfants scolarisés en éducation prioritaire a baissé (27 % de familles bénéficiaires dont les enfants sont scolarisés en REP en 2017/2018 contre 75 % en 2014/2015).

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Ouvrir des lieux et des modalités d'accueil pour les parents au sein des écoles et des collèges</p> <p><i>Académie de Paris</i></p>	<p>Nombre d'établissements avec un lieu d'accueil (Objectif: Augmenter le nombre d'établissements qui possèdent un lieu d'accueil)</p>	<p>Une hausse de la part d'établissements possédant un lieu d'accueil pour les parents.</p> <p>Le nombre d'établissements avec un lieu d'accueil pour les parents a augmenté passant de 30 % des collèges et 12 % des écoles en 2014/2015 à 53 % des collèges et 20 % des écoles en 2018/2019. L'objectif fixé d'augmenter le nombre d'établissements qui possèdent un lieu d'accueil est atteint.</p>
<p>Garantir l'accès au suivi scolaire des élèves à toutes les familles via les Espaces Numériques de Travail (ENT)</p> <p><i>Académie de Paris</i></p>	<p>Nombre d'utilisateurs des ENT (Objectif: Augmenter le nombre d'utilisateurs des ENT)</p>	<p>Une hausse de la part des utilisateurs des Espaces Numériques de Travail.</p> <p>Le nombre de parents utilisateurs des Espaces Numériques de Travail (ENT) est passé de 10 % en 2014/2015 à 98 % en 2018/2019. L'objectif fixé d'augmenter le nombre d'utilisateurs des ENT est atteint.</p>
<p>Développer le dispositif Paris Collèges Familles</p> <p><i>Ville de Paris (DASCO, DFPE)</i></p>	<p>Nombre de collèges en REP (Objectif: Proposer le dispositif à 20 collèges Parisiens)</p> <p>Nombre effectif de familles par an bénéficiant du dispositif (Objectif: Toucher 700 familles par an éloignées de l'institution scolaire, 482 familles en 2017)</p> <p>Part de familles dont les enfants sont scolarisés en REP (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Une hausse du nombre de collèges de REP proposant le dispositif Paris Collèges Familles, une hausse du nombre de familles bénéficiaires mais une baisse de la part des familles bénéficiaires dont les enfants scolarisés en éducation prioritaire.</p> <p>Le nombre de collèges de REP qui proposent le dispositif Paris Collèges Familles a augmenté passant de 13 collèges dont 10 en REP/REP+ en 2014/2015 à 21 collèges dont 13 en REP/REP+ en 2018/2019. L'objectif fixé de proposer le dispositif à 20 collèges parisiens est atteint depuis 2019.</p> <p>Le nombre de familles bénéficiaires du dispositif a progressé passant de 443 familles touchées en 2014/2015 à 606 familles touchées en 2017/2018 (+37 %). L'objectif fixé de toucher 700 familles par an éloignées de l'institution scolaire n'est pas encore atteint.</p> <p>La part des familles dont les enfants sont scolarisés en REP a baissé passant de 75 % en 2014/2015, soit 331 familles, à 27 % en 2017/2018, soit 163 familles.</p>

Favoriser l'accès aux droits des familles les plus fragiles

Développer l'offre d'accès aux droits de la CAF

Depuis la signature du contrat de ville, le nombre de parcours accompagnés en faveur des familles monoparentales bénéficiaires du RSA socle et du RSA activité dans les quartiers prioritaires a augmenté (207 parcours en 2019 contre 142 en 2017), tout comme les parcours accompagnés pour les personnes rencontrant des difficultés dans l'accès et le maintien au logement (718 en 2019 contre 600 en 2018). Le nombre de familles bénéficiaires du dispositif

de réseaux de solidarité en faveur des familles monoparentales habitant en quartier prioritaire a également progressé (200 familles en 2019 contre 153 en 2015). À l'inverse, le nombre de rendez-vous en faveur des familles rencontrant un événement fragilisant dans les quartiers prioritaires a baissé (53 rendez-vous en 2019 contre 68 en 2017), tout comme le nombre de rendez-vous des droits en direction des familles monoparentales dont un enfant entre au collège dans les quartiers prioritaires (5 rendez-vous en 2019 contre 11 en 2017).

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Développer les rendez-vous des droits en faveur des familles rencontrant un événement fragilisant</p> <p><i>Caf de Paris</i></p> 	<p>Nombre de rendez-vous des droits en faveur des familles rencontrant un événement fragilisant (Objectif: Augmenter de 20 % le nombre de rendez-vous des droits assurés par la CAF en faveur des familles rencontrant un événement fragilisant)</p>	<p>Une baisse du nombre de rendez-vous en faveur des familles rencontrant un événement fragilisant dans les QP.</p> <p>Le nombre de rendez-vous des droits en faveur des familles rencontrant un événement fragilisant a baissé passant de 68 en 2017 à 53 en 2019 (-22 %). L'objectif fixé d'augmenter de 20 % le nombre de rendez-vous des droits assurés par la CAF en faveur des familles rencontrant un événement fragilisant n'est pas atteint.</p>
<p>Développer les rendez-vous des droits en direction des familles monoparentales dont un enfant entre au collège</p> <p><i>Caf de Paris</i></p> 	<p>Nombre de rendez-vous des droits en direction des familles monoparentales dont un enfant entre au collège (Objectif: Augmenter de 20 % le nombre de rendez-vous des droits réalisés par la CAF en direction des familles monoparentales dont un enfant entre au collège)</p>	<p>Une baisse du nombre de rendez-vous des droits en direction des familles monoparentales dont un enfant entre au collège dans les QP.</p> <p>Le nombre de rendez-vous des droits en direction des familles monoparentales dont un enfant entre au collège a baissé passant de 11 en 2017 à 5 en 2019 (-55 %). L'objectif fixé d'augmenter de 20 % le nombre de rendez-vous des droits réalisés par la Caf de Paris en direction des familles monoparentales dont un enfant entre au collège n'est pas atteint.</p>
<p>Développer les parcours accompagnés en faveur des familles monoparentales bénéficiaires du RSA socle et du RSA activité</p> <p><i>Ville de Paris (DASCO, DFPE) Caf de Paris / Mission Locale de Paris</i></p> 	<p>Nombre de parcours accompagnés en faveur des familles monoparentales bénéficiaires du RSA socle et activité (Objectif: Augmenter de 20 % le nombre de parcours accompagnés par la CAF en faveur des familles monoparentales bénéficiaires du RSA socle et du RSA activité, 1 000 parcours/an à Paris)</p> <p>Nombre de parcours accompagnés par la MLP (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Une hausse du nombre de parcours accompagnés en faveur des familles monoparentales bénéficiaires du RSA socle et du RSA activité dans les QP.</p> <p>Le nombre de parcours accompagnés en faveur des familles monoparentales bénéficiaires du RSA socle et du RSA activité a augmenté passant de 142 en 2017 à 207 en 2019 (+46 %). L'objectif fixé d'augmenter de 20 % le nombre de parcours accompagnés par la CAF en faveur des familles monoparentales bénéficiaires du RSA socle et du RSA activité est atteint.</p> <p>Le nombre de parcours accompagnés par la Mission Locale de Paris a baissé passant de 113 en 2015 à 104 en 2019 (-26 %).</p>

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Développer l'aide aux familles rencontrant des difficultés dans l'accès et le maintien au logement</p> <p><i>Caf de Paris</i></p> 	<p>Nombre d'information-conseil et de parcours accompagnés pour les personnes rencontrant des difficultés dans l'accès et le maintien au logement (Objectif: Augmenter de 20 % le nombre de rendez-vous d'accès aux droits et de parcours accompagnés assurés par la CAF pour les personnes rencontrant des difficultés dans l'accès et le maintien au logement)</p>	<p>Une hausse du nombre d'information-conseil et de parcours accompagnés pour les personnes rencontrant des difficultés dans l'accès et le maintien au logement dans les QP.</p> <p>Le nombre d'information-conseil et de parcours accompagnés pour les personnes rencontrant des difficultés dans l'accès et le maintien au logement a augmenté passant de 600 en 2018 à 718 en 2019 (+118). L'objectif fixé d'augmenter de 20 % le nombre d'information-conseil et de parcours accompagnés assurés par la Caf de Paris pour les personnes rencontrant des difficultés dans l'accès et le maintien au logement est atteint.</p>
<p>Poursuivre le dispositif de réseaux de solidarité en faveur des familles monoparentales habitant en quartier prioritaire</p> <p><i>Ville de Paris (DDCT, DFPE)</i></p>  	<p>Nombre de projets engagés (Objectif: Consolider les 6 projets engagés de lutte contre l'isolement des familles monoparentales précaires)</p> <p>Nombre de familles par an (Objectif: 200 familles /an)</p> <p>Nombre de sorties positives (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Une hausse du nombre de projets et de familles bénéficiaires du réseau de solidarité en faveur des familles monoparentales dans les QPV.</p> <p>Le nombre de projets engagés dans le dispositif de réseaux de solidarité en faveur des familles monoparentales habitant en quartier prioritaire a progressé passant de 4 en 2015 à 6 en 2019 (+2). L'objectif fixé de consolider les 6 projets engagés de lutte contre l'isolement des familles monoparentales précaires est atteint depuis 2018. Le nombre de familles bénéficiaires par an a augmenté, passant de 153 familles en 2015 à 200 familles en 2019 (+31 %). L'objectif fixé d'atteindre 200 familles par an est atteint depuis 2019.</p>

Accompagner les familles les plus fragiles

Une action du contrat de ville vise à accompagner les familles les plus fragiles, à travers l'accès aux bourses.

Depuis la signature du contrat de ville, **la part de demandes de bourses a baissé** passant de 69 % en 2014/2015 à 66 % en 2018/2019 (-3 points).

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Favoriser l'accès aux bourses</p> <p><i>Académie de Paris</i></p> 	<p>Nombre de demandes de bourses (Objectif: Augmenter le nombre de demandes de bourses et diminuer du taux de non-recours)</p>	<p>Une baisse de la part de demandes de bourses.</p> <p>La part de demandes de bourses a baissé passant de 69 % en 2014/2015 à 66 % en 2018/2019 (-3 points). Ces données ne garantissent en rien une diminution du taux de non-recours qui serait corrélée à une augmentation du nombre de boursiers, et cet indicateur semble à revoir. L'objectif fixé d'augmenter le nombre de demande de bourses et de diminuer le taux de non-recours n'a pas pu être mesuré.</p> <p>Des stratégies particulières ont été déployées dans certains territoires (18^e, cité éducative du 20^e).</p>

Promouvoir l'apprentissage de la langue française

Le dispositif OEPRE (Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants) est mis en place pour promouvoir l'apprentissage de la langue française. Depuis la signature du contrat de ville,

le nombre d'ateliers et de parents inscrits a progressé de manière plus marquée dans les établissements de REP/REP+ (482 parents inscrits en 2018/2019 contre 201 en 2014/2015, soit +140 %) qu'en moyenne à Paris (693 contre 397, soit +75 %).

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Favoriser la mise en place du dispositif OEPRE (Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants)</p> <p><i>Académie de Paris (CASNAV)</i></p> 	<p>Nombre d'ateliers et nombre de parents bénéficiaires du dispositif (Objectif: 100 % des places disponibles utilisées)</p>	<p>Une hausse du nombre d'ateliers OEPRE et de parents inscrits plus marquée dans les établissements de REP/REP+ qu'en moyenne à Paris.</p> <p>Le nombre d'ateliers du dispositif OEPRE (Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants) a augmenté passant de 35 ateliers à Paris en 2014/2015 à 40 ateliers en 2018/2019 (+5 ateliers), et de 17 en QP/QVA à 19 (+2 ateliers). Le nombre d'ateliers est resté stable dans les établissements de REP/REP+ (26 ateliers).</p> <p>Le nombre de parents inscrits à Paris a augmenté passant de 397 à Paris en 2014/2015 à 693 en 2018/2019 (+75 %), de 137 dans les établissements situés en QP/QVA à 356 (+160 %), et de 201 en REP/REP+ à 482 (+140 %).</p>

1.3 Favoriser l'insertion sociale et l'autonomie des jeunes

Le contrat de ville parisien intègre plusieurs actions visant à favoriser l'insertion sociale et l'autonomie des jeunes dans les quartiers de la politique de la ville, en lien avec les partenaires de la jeunesse, de la culture, de l'éducation, de l'enseignement et de l'insertion (Académie de Paris, Caf de Paris, Mission Locale de Paris, DJS, DAC, DASCO, DAE, DASES, DRAC, DRJSCS, DDCS).

Favoriser l'épanouissement des jeunes

Plusieurs actions se sont développées afin d'accompagner et favoriser l'accès aux équipements culturels, sportifs et de loisirs et aux dispositifs jeunesse (Points Information Jeunesse, équipements des centres Paris Anim', actions culturelles de la Mission Locale de Paris, partenariats scolaires dans les conservatoires, parcours de sensibilisation musicale, actions culturelles des bibliothèques, éducation artistique et culturelle, projets culturels et artistiques innovants). D'autres visent à sensibiliser le public aux médias à travers le développement depuis 2018 d'appels à projets (Éducation aux médias et à l'information) et de programme spécifique (Journalistes en résidence). Depuis 2015, les groupes de travail et les formations dans le cadre des Ateliers Santé Ville se sont développés pour favoriser la prévention et prévenir les conduites à risques (+4 groupes et +1 formation entre 2015 et 2019). Le nombre d'élèves sensibilisés par des actions de prévention et de sensibilisation a augmenté à Paris (107 514 élèves sensibilisés en 2019, soit +15 % depuis 2015) et dans les quartiers. À l'inverse, certains dispositifs visant à favoriser l'offre de loisirs et de séjours pendant et hors vacances ont touché un public issu des quartiers prioritaires moins nombreux qu'en 2015, c'est le cas des vacances arc-en-ciel (1066 dossiers en 2019, soit -22 %

depuis 2015), des aides aux vacances de la Caf de Paris (103 bénéficiaires des quartiers prioritaires en 2019 contre 176 en 2015) et des bibliothèques hors les murs.

Favoriser la prise d'autonomie et la valorisation des compétences

D'autres actions visent à favoriser la prise d'autonomie et la valorisation des compétences telles que l'ouverture de plusieurs fabriques culturelles pour développer des résidences d'artistes (le Grand Parquet, Villa Vassiliev, Place centre culturel Hip-Hop, Plateaux Sauvages hors les murs), et l'ouverture de l'école de la création numérique TUMO pour promouvoir l'accès aux lieux d'apprentissage numérique. La lutte contre le décrochage scolaire des jeunes de plus de 16 ans est renforcée depuis la signature du contrat de ville, avec un nombre de jeunes lycéens suivis dans les actions de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS) en hausse (525 lycéens en 2019, soit +30 % depuis 2015) et le développement de plusieurs actions de la Mission Locale de Paris dans le cadre du Programme Spécifique d'Accompagnement des Décrocheurs scolaires, bien que ce dispositif ne soit plus financé.

Favoriser l'expression, la participation et l'engagement citoyen des jeunes

Pour favoriser l'expression, la participation et l'engagement citoyen des jeunes plusieurs dispositifs sont mis en place. Le Conseil parisien de la jeunesse touche de plus en plus de jeunes issus des quartiers de la politique de la ville (13 % des candidats en 2019 contre 11 % en 2015), à l'inverse du service civique (13 % en 2019 contre 14 % en 2015) et du BAFA citoyen

(19 % en 2019 contre 22 % en 2016) qui comptent moins de jeunes des quartiers depuis la signature du contrat de ville. C'est également le cas de la formation des acteurs associatifs aux questions de laïcité pour favoriser le développement de l'esprit critique et lutter contre le racisme et les discriminations (507 acteurs formés par an en 2017 contre 66 en 2019).



**Quelques chiffres totaux pour la période 2015-2019
(2014/2015 – 2018/2019) ***

7
points Information Jeunesse et

12
pôles Jeunes Centre Paris Anim' dans les QPV en 2020

17 240
jeunes fréquentant les Centres Paris Anim' situés dans un QPV

97 %
des établissements d'éducation prioritaire bénéficiant du
parcours de sensibilisation musical

30 600
bénéficiaires des actions culturelles gratuites dans les bibliothèques en QPV

6 000
dossiers créés pour un départ à un séjour vacances arc-en-ciel en QPV

1 200
bénéficiaires de l'aide au 1^{er} départ et 530 de l'aide aux vacances
de la Caf de Paris en QP

8 800
bénéficiaires des bibliothèques hors les murs dans les QPV

1 200
permanences pour l'accès aux droits, la santé mentale et les conduites à risque
de la Mission Locale de Paris à Paris

1 400
jeunes en sorties positives du programme de prévention du décrochage
scolaire pour la sécurisation des parcours d'orientation et de formation
des jeunes de 16 à 21 ans à Paris

700
candidats au conseil parisien de la jeunesse issus des QPV (y compris hors Paris)

* Ces données peuvent contenir des doubles comptes (somme des données pour chaque année).

Favoriser l'épanouissement des jeunes

Accompagner et favoriser l'accès des jeunes aux équipements culturels, sportifs et de loisirs et aux dispositifs jeunesse

Depuis la signature du contrat de ville, certains dispositifs se sont maintenus, comme les pôles jeunes dans les centres Paris Anim' situés dans les QPV. D'autres ont développé des structures dans les quartiers de la politique de la ville, c'est le cas des Points Information Jeunesse (+2 entre 2017 et 2020) et des équipements des centres Paris Anim' (+2 entre 2015 et 2020). Les actions de la Mission Locale de Paris pour favoriser l'accès à la culture des jeunes se sont développées à Paris (+29 entre 2015 et 2019), et ont touché un plus grand nombre de jeunes parisiens dont 20 % sont issus des quartiers prioritaires. Les partenariats scolaires dans les conservatoires et le parcours de sensibilisa-

tion musicale se sont développés dans les établissements d'éducation prioritaire (+10 partenariats scolaires avec les conservatoires entre 2016/2017 et 2019/2020; et 97 % des établissements d'éducation prioritaire ont un parcours de sensibilisation musicale en 2019/2020). Les événements et actions culturels des bibliothèques se sont renforcés dans les quartiers prioritaires, faisant augmenter leur fréquentation (9419 personnes en 2019, soit +4694 depuis 2015). Le nombre d'établissements, de classes et d'élèves bénéficiant des différents dispositifs d'éducation artistique et culturelle a progressé depuis 2015. Les projets culturels et artistiques exemplaires et innovants à destination des populations des quartiers prioritaires ont connu une hausse de leur participation, bien que le nombre de résidences culturelles reste stable.

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
Développer les Points Information Jeunesse <i>Ville de Paris (DJS)</i>	Nombre de PIJ en QPV <i>(Pas d'objectifs fixés)</i>	2 nouveaux Points Information Jeunesse dans les QPV. Le nombre de Points Information Jeunesse (PIJ) situés dans un QPV a augmenté passant de 5 en 2017 (sur 18 à Paris) à 7 en 2020 (sur 24 à Paris).
Développer les pôles jeunesse dans les centres Paris Anim' <i>Ville de Paris (DJS)</i>	Nombre de pôles jeunes dans les CPA dans les QPV <i>(Pas d'objectifs fixés)</i>	Un maintien du nombre de pôles jeunes dans les centres Paris Anim' situés dans les QPV. Le nombre de pôles jeunes dans les centres Paris Anim' (CPA) s'est maintenu à 12 dans les QPV entre 2015 et 2020.
Favoriser l'accès des jeunes résidents des QPV dans les centres Paris Anim' <i>Ville de Paris (DJS)</i>	Nombre d'équipements en QPV <i>(Pas d'objectifs fixés)</i> Nombre de jeunes résidents de QPV inscrits dans les activités des CPA et part parmi l'ensemble des jeunes <i>(Objectif: Développer la fréquentation des CPA et des EPJ situés en QPV)</i>	Une hausse du nombre d'équipements dans les CPA situés dans les QPV, mais une baisse du nombre de jeunes qui les fréquentent. Le nombre d'équipements de centres Paris Anim' dans les QPV a augmenté, passant de 19 en 2015 à 21 en 2020 (+2). Le nombre de jeunes fréquentant les CPA situés dans les QPV a baissé, passant de 3747 jeunes en 2015 à 3098 en 2019 (-17 %). L'objectif fixé de développer la fréquentation des CPA et des EPJ situés en QPV n'est pas atteint.

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Favoriser l'accèsion à la culture des jeunes de 16 à 25 ans issus des QPV, suivis par la Mission Locale de Paris</p> <p><i>Mission Locale de Paris</i></p>	<p>Nombre d'actions (Pas d'objectifs fixés) Nombre de jeunes informés (Pas d'objectifs fixés) Nombre de jeunes présents (Pas d'objectifs fixés) Nombre de places Culture du cœur remis (Pas d'objectifs fixés) Nombre de jeunes issus de QP (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Une hausse du nombre d'actions de la Mission Locale de Paris pour favoriser l'accèsion à la culture des jeunes et du nombre de jeunes parisiens touchés.</p> <p>Le nombre d'actions à Paris pour favoriser l'accèsion à la culture des jeunes de 16 à 25 ans suivis par la Mission Locale de Paris a augmenté, passant de 38 en 2015 à 67 en 2019 (+29). En 2017, la Mission Locale de Paris a développé sa politique d'accès à la culture</p> <p>Le nombre de jeunes informés à Paris a progressé, passant de 685 en 2015 à 1300 en 2019 (+615 jeunes). Le nombre de jeunes présents dans les dispositifs à Paris a progressé, passant de 390 en 2015 à 996 en 2019 (+606 jeunes). Le nombre de places Culture du cœur remis à Paris a baissé, passant de 459 en 2017 à 76 en 2019 (-383 places). Parmi l'ensemble des jeunes bénéficiaires parisiens, 20 % sont issus d'un quartier prioritaire, une proportion stable de 2015 à 2019.</p>
<p>Favoriser l'accès des jeunes des QP aux conservatoires via les Parcours de Sensibilisation Musicale (PSM) et les partenariats sociaux</p> <p><i>Ville de Paris (DAC)</i></p>	<p>Nombre de conventions (Objectif: Un partenariat à caractère social par conservatoire) Nombre de Parcours de Sensibilisation Musicale (PSM) déployés dans les écoles publiques (Objectif: 100 % des Parcours de Sensibilisation Musicale déployées dans les écoles publiques) Part des jeunes de QPV au conservatoire (Pas d'objectifs fixés) Nombre d'établissements et d'élèves inscrits au CMA dans le cadre de partenariats scolaires (Pas d'objectifs fixés) Nombre d'élèves inscrits au CMA dans le cadre des partenariats sociaux (Pas d'objectifs fixés) Nombre d'écoles, de classes et d'élèves touchés par le PSM (Objectif: Toucher tous les enfants de CP des écoles publiques parisiennes y compris les élèves des QP)</p>	<p>Une progression des partenaires scolaires avec les conservatoires et du parcours de sensibilisation musicale dans les établissements parisiens et d'éducation prioritaire.</p> <p>Le nombre de conventions de partenariats sociaux avec les conservatoires a augmenté passant de 10 en 2016/2017 à 22 en 2018/2019 (+12 conventions).</p> <p>Le nombre d'établissements inscrits au CMA dans le cadre de partenariats scolaires s'est maintenu à 45 partenaires scolaires à Paris, mais le nombre d'établissements de REP/REP+ a progressé, passant de 19 en 2016/2017 à 29 en 2019/2020 (+10). Le nombre d'élèves inscrits à Paris a progressé, passant de 1307 en 2016/2017 à 2116 en 2019/2020 (+62 %), tout comme le nombre d'élèves inscrits dans les REP/REP+, passant de 496 à 1 513 (+205 %). Le nombre d'élèves inscrits dans le cadre des partenariats à Paris a progressé passant de 390 en 2018/2019 à 500 en 2019/2020.</p> <p>Le nombre d'écoles touchées par le Parcours de Sensibilisation Musicale (PSM) a augmenté, passant de 312 écoles à Paris en 2017/2018 à 328 en 2019/2020 (+16), et de 122 établissements en éducation prioritaire à 128 (+6). 94 % des établissements sont touchés par le PSM à Paris en 2019/2020 (+4 points depuis 2017/2018), et 97 % des établissements d'éducation prioritaire (+7 points). L'objectif fixé de toucher tous les enfants de CP des écoles publiques parisiennes y compris les élèves de QP n'est pas encore atteint. Le nombre de classes de CP touchées a augmenté passant de 590 classes à Paris en 2017/2018 à 742 en 2019/2020 (+152), et de 292 classes en éducation prioritaire à 363 (+71). 92 % des classes sont touchées par le PSM à Paris en 2019/2020 (+9 points depuis 2017/2018), et 93 % des classes d'éducation prioritaire (+0 point). Le nombre d'élèves de CP touchés a baissé passant de 23 951 élèves à Paris en 2017/2018 à 13 489 en 2019/2020 (-12 952), et de 6 117 élèves en éducation prioritaire à 4 822 (-10 462). 92 % des élèves sont touchés par le PSM à Paris en 2019/2020 (+9 points depuis 2017/2018), et 93 % des élèves d'éducation prioritaire (+5 points).</p>
<p>Favoriser l'accueil des jeunes des QPV et des établissements scolaires dans les bibliothèques et proposer des actions spécifiques (ex : prix littéraires, animation jeux vidéo, ...)</p> <p><i>Ville de Paris (DAC)</i></p>	<p>Nombre d'événements dans les bibliothèques dans les QPV (Pas d'objectifs fixés) Nombre d'actions culturelles gratuites avec l'accueil de professionnels et d'artistes à Paris (Objectif: Développement de l'offre d'actions culturelles gratuites avec l'accueil de professionnels et d'artistes : festival Numok (apprentissage du code, montage vidéo, ...), Booktube (vidéo « critique » littéraire par des collégiens) et prix littéraire adolescent dans le 20^e) Nombre de personnes concernées dans les QPV (Pas d'objectifs fixés) Fréquentation des actions culturelles remontées par chaque bibliothèque à Paris (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Un développement des actions et événements culturels des bibliothèques, et de leur fréquentation à Paris et dans les quartiers.</p> <p>Le nombre d'événements dans les bibliothèques situées dans les QPV a augmenté, passant de 440 actions en 2015 à 583 actions en 2019 (+143).</p> <p>Le nombre d'actions culturelles gratuites avec l'accueil de professionnels et d'artistes à Paris a progressé, passant de 220 en 2015 à 291 en 2019 (+71). L'objectif fixé de développer l'offre d'actions culturelles gratuites avec l'accueil de professionnels et d'artistes est atteint : festival Numok (apprentissage du code, montage vidéo, ...), Booktube (vidéo « critique » littéraire par des collégiens) et prix littéraire adolescent dans le 20^e.</p> <p>Le nombre de personnes concernées dans les quartiers de la politique de la ville a augmenté, passant de 4 725 en 2015 à 9 419 en 2019 (+4 694).</p> <p>La fréquentation des actions culturelles remontées par chaque bibliothèque à Paris a progressé, passant de 42 332 personnes en 2015 à 81 301 personnes en 2019 (+38 969).</p>

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Favoriser les dispositifs d'éducation artistique et culturelle (EAC) : Initiative Art Pour Grandir (des artistes en résidence présentent des œuvres dans les écoles) et Mon premier Festival (projection puis travail sur les films par les enseignants)</p> <p><i>Ville de Paris (DAC) / DRAC</i></p>	<p>Nombre d'établissements, de classes et d'élèves bénéficiant du dispositif résidences au collège en REP/REP+ et en RE <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Nombre d'établissements, de classes et d'élèves bénéficiant des dispositifs Mon Premier Cinéma et École au Cinéma <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Nombre d'établissements, de classes et d'élèves bénéficiant du dispositif Cinéma au collège <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Nombre de centres de loisirs bénéficiant du dispositif Objectifs Photo <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Nombre de centres de loisirs bénéficiant du dispositif Paris Musée / Au pays des musées <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Nombre de centres de loisirs bénéficiant du dispositif Théâtre en partage <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Nombre d'établissements et d'élèves bénéficiant du dispositif FMAC une œuvre à l'école <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Nombre d'établissements bénéficiant du dispositif Parcourir la Villette <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Nombre d'établissements bénéficiant du dispositif Parcours Enfance et Jeunesse <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Nombre d'établissements bénéficiant du dispositif Projets Passerelles <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p>	<p>Le nombre d'établissements, de classes et d'élèves bénéficiant des différents dispositifs d'éducation artistique et culturelle a progressé depuis 2015.</p> <p>Le nombre d'établissements bénéficiant du dispositif résidences au collège a augmenté à Paris (37 établissements en 2015/2016 à 49 en 2019/2020, soit +12), tout comme le nombre d'établissement de REP/REP+ (17 en 2018/2019 contre 23 en 2019/2020, soit +5). Le nombre de classes bénéficiant du dispositif a augmenté à Paris (71 en 2018/2019 à 118 en 2019/2020, soit +47), tout comme le nombre de classes de REP/REP+ (37 contre 58, soit +21). Le nombre d'élèves bénéficiant du dispositif a augmenté à Paris (1 436 en 2018/2019 à 2 508 en 2019/2020, soit +1 072), tout comme le nombre d'élèves de REP/REP+ (696 contre 1237, soit +541).</p> <p>Le nombre d'établissements bénéficiant des dispositifs Mon Premier Cinéma et École au Cinéma a progressé à Paris (462 en 2015/2016 à 503 en 2019/2020, soit +41), tout comme le nombre d'établissements de REP/REP+ (176 contre 192, soit +16). Le nombre de classes bénéficiant des dispositifs a progressé à Paris (1 802 en 2015/2016 à 2 070 en 2019/2020, soit +268), tout comme le nombre de classes en REP/REP+ (850 contre 1 013, soit +163). Le nombre d'élèves bénéficiant des dispositifs a progressé à Paris (47 220 en 2015/2016 à 52 732 en 2019/2020, soit +5 512), tout comme le nombre d'élèves de REP/REP+ (21 657 contre 26 134, soit +4 477).</p> <p>Le nombre d'établissements bénéficiant du dispositif Cinéma au collège a progressé à Paris (112 en 2015/2016 à 113 en 2019/2020, soit +1), tout comme le nombre d'établissements de REP/REP+ (22 contre 25, soit +3). Le nombre de classes bénéficiant du dispositif a progressé à Paris (472 en 2015/2016 à 503 en 2019/2020, soit +31), tout comme le nombre de classes de REP/REP+ (98 contre 125, soit +27). Le nombre d'élèves bénéficiant du dispositif a progressé à Paris (11 964 en 2015/2016 à 12 929 en 2019/2020, soit +965), tout comme le nombre d'élèves en REP/REP+ (2 257 contre 2 792, soit +535).</p> <p>Le nombre de centres de loisirs bénéficiant du dispositif Objectifs Photo est resté stable à Paris (60), et a baissé dans les centres de loisirs de REP/REP+ (24 en 2015/2016 contre 14 en 2019/2020, soit -10). Le nombre de centres de loisirs bénéficiant du dispositif Paris Musée / Au pays des musées a baissé à Paris (41 en 2017/2018 à 20 en 2019/2020), tout comme dans les centres de loisirs de REP/REP+ (22 contre 6, soit -16). Le nombre de centres de loisirs bénéficiant du dispositif Théâtre en partage a augmenté à Paris (16 en 2018/2019 à 17 en 2019/2020), tout comme dans les centres de loisirs en REP/REP+ (5 contre 6). Le nombre d'établissements bénéficiant du dispositif FMAC une œuvre à l'école a augmenté à Paris (23 en 2015/2016 à 37 en 2019/2020), tout comme dans les établissements de REP/REP+ (10 contre 13). Le nombre d'établissements bénéficiant du dispositif Parcourir la Villette a augmenté à Paris (3 en 2018/2019 à 5 en 2019/2020), tout comme dans les établissements en REP/REP+ (3 contre 5). En 2018/2019, 62 établissements, dont 13 en REP/REP+, et 276 élèves, dont 24 en REP/REP+, ont bénéficié du dispositif Parcours Enfance et Jeunesse. En 2019/2020, 8 établissements, dont 4 en REP/REP+, ont bénéficié du dispositif Projets Passerelles.</p>
<p>Développer des projets culturels et artistiques exemplaires et innovants à destination des populations des quartiers prioritaires de la politique de la ville (« Culture et lien social », « Résidences en milieu scolaire », « C'est mon patrimoine », conventions triennales de jumelages)</p> <p><i>DRAC / Académie de Paris / MCTRCT / Préfecture d'Île-de-France / DRJSCS</i></p>	<p>Nombre de projets et de participants de l'AAP « Culture et lien social » <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Nombre de résidences et de participants de l'AAP « Résidences en milieu scolaire » <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Nombre de structures participantes et de participants du dispositif « C'est mon patrimoine » <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Nombre de jumelages et de jeunes touchés par les conventions triennales de jumelages entre les établissements publics nationaux sous tutelle du ministère de la Culture et les quartiers politique de la ville <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p>	<p>Un maintien du nombre de résidences culturelles, et une hausse de la participation aux appels à projets.</p> <p>Depuis 2016, l'appel à projets « Culture et lien social » compte entre 27 et 25 projets soutenus, et le nombre de participants augmente chaque année (2 483 en 2016 contre 5 884 en 2020, soit +3 401).</p> <p>Depuis 2015, l'appel à projets « Résidences en milieu scolaire » compte entre 7 et 13 résidences, et le nombre de participants augmente chaque année (1 502 en 2015 contre 2 867 en 2020, soit +1 365). La résidence artistique et culturelle en milieu scolaire met en œuvre trois démarches fondamentales de l'éducation artistique et culturelle : la rencontre avec une œuvre par la découverte d'un processus de création ; la pratique artistique, la pratique culturelle, à travers la mise en relation avec les différents champs du savoir ; et la construction d'un jugement esthétique. Elle incite également à la découverte et à la fréquentation des lieux de création et de diffusion artistique.</p> <p>Depuis 2017, le dispositif « C'est mon patrimoine » compte entre 4 et 7 résidences, et le nombre de participants a baissé (3 772 en 2017 contre 2 514 en 2019) avant de remonter 2020 (3 146). S'appuyant sur l'intervention de professionnels divers du monde de la culture et de l'éducation populaire et impliquant une pratique artistique, « C'est mon patrimoine ! » doit permettre aux jeunes et à leurs familles de s'approprier de façon originale les lieux patrimoniaux, leur histoire et leurs collections.</p> <p>La convention triennale de jumelage entre les établissements publics nationaux sous tutelle du ministère de la Culture et les quartiers de la politique de la ville permet 3 jumelages par an depuis 2016. Pour le territoire de Paris, cela concerne en 2016-2018 : La BNF, le Théâtre national de Chaillot et la Philharmonie ; et en 2019/2021 : Le Théâtre de la Colline en partenariat avec des associations des deux QPV du 20^e (Plus loin et Belleville citoyenne), le Théâtre national de Chaillot et la Philharmonie.</p>

Sensibiliser le public aux médias

Plusieurs actions interviennent pour sensibiliser le public aux médias à travers le développement de l'appel à projets d'Éducation aux médias

et à l'information, qui accompagne 10 projets par an depuis 2018, et le programme « Journalistes en résidence », qui accompagne une dizaine de projets par an situés principalement en quartiers prioritaires depuis 2018.

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Développer l'appel à projets d'Éducation aux médias et à l'information pour aider les structures en mettant en place des programmes d'éducation aux médias et à l'information</p> <p>DRAC</p>	<p>Nombre de projets (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>10 projets lauréats par an sélectionnés par l'appel à projets d'Éducation aux médias et à l'information depuis 2018.</p> <p>Depuis 2018, l'appel à projets d'Éducation aux médias et à l'information pour aider les structures en mettant en place des programmes d'éducation aux médias et à l'information sélectionne 10 projets par an.</p>
<p>Développer le programme « Journalistes en résidence »</p> <p>DRAC</p>	<p>Nombre de projets (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Une dizaine de projets accompagnés par le programme « Journalistes en résidence » depuis 2018, principalement situés dans les QPV.</p> <p>Depuis 2018, le programme « Journalistes en résidence » a accompagné une dizaine de projets dont plusieurs dans les quartiers prioritaires : 7 en QPV en 2018 (sur 12), 10 en QPV en 2019 (sur 13) et 10 à Paris en 2020.</p> <p>Ce programme s'articule autour de deux grands objectifs : qualifier les productions existantes ou développer de nouveaux projets éditoriaux en favorisant des partenariats entre les médias de proximité et les médias professionnels intéressés qu'ils soient locaux ou nationaux ; et mettre en œuvre des actions d'éducation aux médias et à l'information à destination des jeunes, en dehors de l'école et du temps scolaire.</p>

Favoriser l'offre de loisirs et de séjours pendant et hors vacances

Depuis la signature du contrat de ville, les vacances arc-en-ciel et les aides aux vacances de la Caf de Paris touchent un public bénéficiaire issu des quartiers de la politique de la ville moins nombreux (respectivement -22 % et -41 % entre 2015 et 2019). D'autres dispositifs ont été créés comme les colonies aprenantes en 2020, dont la moitié des

enfants bénéficiaires résident dans un quartier de la politique de la ville. 30 000 exemplaires du Pass Jeunes sont distribués à Paris, dont 12 50 diffusés par les acteurs des territoires à Paris. Les bibliothèques hors les murs se maintiennent à Paris et dans les quartiers prioritaires, bien que leur fréquentation baisse sur la période, en raison des conditions météo caniculaires qui ont pu conduire à annuler certaines opérations.

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Favoriser l'accès des jeunes des QP au dispositif Vacances arc-en-ciel</p> <p>Ville de Paris (DASCO)</p>	<p>Type de dispositifs créés (Objectif : Organisation d'une réunion en direction des acteurs sociaux) Nombre de départs en vacances des jeunes de QPV (Pas d'objectifs fixés) Nombre de dossiers créés pour un départ à un séjour vacances arc-en-ciel (Pas d'objectifs fixés) Nombre de dossiers issus du dispositif social (Objectif : 600 dossiers)</p>	<p>Une baisse du nombre de dossiers créés pour un départ à un séjour vacances arc-en-ciel à Paris et dans les quartiers de la politique de la ville.</p> <p>Le nombre de dossiers créés pour un départ à un séjour vacances arc-en-ciel (y compris les annulations et les enfants en liste d'attente) ont baissé passant de 5 143 dossiers en 2015 à Paris à 4 109 en 2019 (-20 %), tout comme le nombre de dossiers en QP/QVA/AQV passant de 1361 à 1066 (-22 %). La part des dossiers situés en QP/QVA/AQV s'est maintenue entre 2015 et 2019 à 26 %. En 2020, le nombre de dossiers à Paris et dans les quartiers de la politique de la ville a fortement baissé (respectivement 2 824 dossiers et 663 dossiers).</p>

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Développer les mini séjours</p> <p><i>Ville de Paris (DASCO, CASPE)</i></p>	<p>Nombre de séjours organisés au sein des centres de loisirs en REP (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre d'enfants des QPV partis en mini-séjours (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre d'enfants ayant participé à une colonie apprenante (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Aucune donnée disponible pour mesurer les mini-séjours, mais une nouvelle donnée sur les colonies apprenantes qui a bénéficié pour moitié à des enfants résidents en quartiers de la politique de la ville.</p> <p>Les données ne sont pas disponibles pour mesurer le nombre de séjours organisés au sein des centres de loisirs de REP et le nombre d'enfants partis en mini-séjour en QPV, car le logiciel d'inscription ne permet pas cette recherche.</p> <p>Mises en place en 2020, les colonies apprenantes ont bénéficié à 1 250 enfants à Paris, dont 337 en QP, 289 en QVA et 16 en AQV (soit 51 % des enfants).</p>
<p>Favoriser l'accès des jeunes des QP aux séjours de la Caf de Paris</p> <p><i>Caf de Paris</i></p>	<p>Nombre d'enfants bénéficiaires de l'aide aux vacances (Objectif: Plus 10 % du nombre d'enfants bénéficiaire de l'aide aux vacances: cible 2020 = 200)</p> <p>Nombre de bénéficiaires de l'aide au 1^{er} départ à Paris (Objectifs: Améliorer le nombre d'enfants bénéficiaires des aides directes et indirectes au départ en vacances de la Caf)</p>	<p>Une baisse du nombre d'enfants bénéficiaires de l'aide aux vacances dans les quartiers prioritaires.</p> <p>Le nombre d'enfants bénéficiaires de l'aide aux vacances de la Caf de Paris dans les quartiers prioritaires a baissé, passant de 176 en 2015 à 103 en 2019 (-41 %). L'objectif fixé d'atteindre 200 enfants et d'augmenter de 10 % le nombre d'enfants bénéficiaires de l'aide aux vacances n'est pas atteint.</p> <p>Le nombre de bénéficiaires de l'aide au 1^{er} départ à Paris a baissé, passant de 285 enfants en 2015 à 136 en 2019 (-52 %). L'objectif fixé d'augmenter le nombre d'enfants bénéficiaires des aides directes et indirectes au départ en vacances de la Caf de Paris n'est pas atteint.</p>
<p>Renforcer la diffusion des Pass jeunes auprès des jeunes des QP</p> <p><i>Ville de Paris (DJS) / Mission Locale de Paris</i></p>	<p>Nombre et part de Pass jeunes diffusés auprès des jeunes de QPV (Objectif: Développer le recours au Pass jeunes par les jeunes de QP)</p> <p>Nombre et part de Pass jeunes distribués auprès des jeunes des QP par la MLP (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>30 000 exemplaires du Pass Jeunes, dont 12 500 diffusés par les acteurs des territoires à Paris.</p> <p>En 2019, sur les 30 000 exemplaires du Pass Jeunes, environ 12 500 sont réservés à une diffusion de « la main à la main » par les acteurs des territoires ou les communes partenaires de la métropole (essentiellement en SSD). Certains jeunes réservant leur Pass en « droit commun » sont également susceptibles d'habiter dans les QPV même s'il n'est pas possible de les quantifier avec les données.</p> <p>En 2017, une cinquantaine de Pass jeunes ont été commandés et distribués aux jeunes à la Mission Locale de Paris. De manière générale, les conseillers orientent directement les jeunes vers les centres d'animation pour recevoir ces Pass. En 2020, 400 Pass jeunes ont été commandés.</p>
<p>Développer les espaces en libre accès sur l'espace public (terrain basket, bibliothèques hors les murs)</p> <p><i>Ville de Paris (DJS, DAC) / Mission Locale de Paris</i></p>	<p>Nombre de bibliothèques du réseau proposant une BHLM (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre et diversité des partenaires impliqués (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Chiffres de fréquentation BHLM en QPV (Objectif: 7 000 à 8 000 participants pour l'ensemble du territoire parisien)</p> <p>Chiffre de fréquentation sur les événements hors les murs en QPV (Pas d'objectifs chiffrés, Jauge de remplissage 2017 Festival Monte Le Son: 60 % des bibliothèques ont une jauge à 75 %)</p> <p>Type d'actions mises en place par la Mission Locale de Paris (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Un maintien des bibliothèques hors les murs à Paris et dans les quartiers prioritaires, mais un recul de leur fréquentation et des événements organisés.</p> <p>Le nombre de bibliothèques du réseau proposant une bibliothèque hors les murs (BHLM) à Paris s'est maintenu (49 en 2015 contre 48 en 2019). La part des BHLM dans les quartiers de la politique de la ville est restée stable autour de 31 % (8 dans les quartiers prioritaires et 7 dans les quartiers de veille active). En 2020, le nombre de BHLM a baissé à Paris (32) et dans les QPV (12).</p> <p>Les partenaires impliqués se sont diversifiés: en 2015 l'association Lire à Paris était le seul partenaire, depuis 2019 on compte en plus Bouquin qui bulle et les centres sociaux du 13^e, 14^e, 19^e et 20^e. Les partenariats se sont poursuivis en 2020 pour Lire à Paris et les centres sociaux du 10^e et du 13^e.</p> <p>En termes de fréquentation, le nombre de participants dans les QPV a augmenté de 2015 à 2018 (passant de 1245 à 2583), avant de reculer en 2019 (1098), en raison des conditions météo caniculaire qui ont pu conduire à annuler certaines opérations. L'objectif fixé d'atteindre 7 000 à 8 000 participants pour l'ensemble du territoire parisien n'a pas pu être calculé.</p> <p>Les chiffres sur les événements hors les murs traduisent une baisse de fréquentation, passant de 1 004 participants en 2015 à 357 en 2019.</p> <p>La Mission Locale de Paris utilise depuis 2015 la « MLP Mobile » pour aller au contact des jeunes au plus près de leurs lieux de vie.</p>

Développer la prévention et prévenir les conduites à risques

Depuis 2015, les groupes de travail et les formations dans le cadre des Ateliers Santé Ville se sont multipliés (+4 groupes et +1 formation entre 2015 et 2019). Le nombre d'élèves sensibilisés à Paris par des actions de prévention et de sensibilisation a également

augmenté (107 514 élèves sensibilisés en 2019, soit +15 % depuis 2015). La Mission Locale de Paris a développé des permanences pour l'accès aux droits (+102 entre 2016 et 2019) et pour la santé mentale (+40 entre 2016 et 2019), bien que les permanences de prévention des conduites à risques aient reculé (-24 entre 2017 et 2019).

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Mettre en œuvre l'axe santé des jeunes des Ateliers Santé Ville (ASV) : Éduquer à la santé</p> <p><i>Ville de Paris (DASES)</i></p> 	<p>Nombre de Groupes de travail à destination des jeunes sur chaque territoire prioritaire <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Nombre de formations à destination des adultes relais autour des compétences psychosociales, nutrition, etc. <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Nombre de jeunes concernés <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p>	<p>Un développement des groupes de travail et des formations dans le 11^e et le 20^e arrondissement.</p> <p>Le nombre de groupes de travail à destination des jeunes dans le cadre des Ateliers Santé Ville (ASV) a augmenté, passant de 2 dans le 11^e en 2015 à 5 dans le 11^e, 1 dans le 20^e en 2019 (+4 groupes) et 1 dans le 13^e.</p> <p>Le nombre de formations à destination des adultes relais autour des compétences psychosociales et de la nutrition s'est développé passant de 2 formations en 2015 à 3 formations en 2019 (1 formation accès aux droits de santé dans le 11^e, 1 formation aux conduites à risques dans le 20^e et 1 formation santé bucco-dentaire dans le 20^e). Ces formations sont réalisées avec la Mission métropolitaine de prévention des conduites à risques (MMPCR), le Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie La Corde Raide, la Protection Universelle Maladie (PUMA) et les équipes de développement local (EDL).</p> <p>Le nombre de jeunes concernés est passé de 194 dans le 20^e en 2015 à 294 en 2019 (+100). Dans le 11^e, le nombre de jeunes concernés est passé de 100 en 2016 à 456 en 2019 (+356).</p>
<p>Développer des actions de prévention et de sensibilisation des élèves (harcèlement, conduites à risque, sécurité routière...) en lien avec le CPPS / CPSA</p> <p><i>Ville de Paris (DASES)</i></p> 	<p>Nombre d'élèves sensibilisés à ces thématiques par la Police et d'autres partenaires <i>(Objectif : 10 % des élèves sensibilisés à ces thématiques par la Police et d'autres partenaires)</i></p>	<p>Une hausse du nombre d'élèves sensibilisés à Paris.</p> <p>Le nombre d'élèves sensibilisés au harcèlement, aux conduites à risque, à la sécurité routière (en lien avec le CPPS / CPSA) a augmenté passant de 93 823 en 2015 à 107 514 en 2019 à Paris (+15 %). L'objectif fixé de porter à 10 % des élèves sensibilisés à ces thématiques par la Police et d'autres partenaires n'a pas pu être mesuré.</p>
<p>Développer l'accès aux soins et à la prévention des conduites à risques pour les jeunes afin de favoriser leur insertion sociale et professionnelle</p> <p><i>Mission Locale de Paris</i></p> 	<p>Nombre de permanences pour l'accès aux droits <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Nombre de permanences pour la santé mentale <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Nombre de permanences de prévention des conduites à risque <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p>	<p>Le développement des permanences pour l'accès aux droits et pour la santé mentale, et le recul des permanences de prévention des conduites à risques.</p> <p>Le nombre de permanences pour l'accès aux droits à la Mission Locale de Paris a progressé, passant de 10 en 2016 à 112 en 2019 (+102).</p> <p>Le nombre de permanences de psychologue pour la santé mentale à la Mission Locale de Paris a progressé, passant de 160 en 2016 à 200 en 2019 (+40). 2017 a été une année charnière car l'ARS, qui avait financé la totalité des 160 permanences de psychologue en 2016, a réduit son enveloppe pour 2017, obligeant à limiter les actions (40 en 2017).</p> <p>Le nombre de permanences de prévention des conduites à risque à la Mission Locale de Paris a baissé, passant de 26 en 2017 à 2 en 2019 (-24).</p>

Favoriser la prise d'autonomie et la valorisation des compétences

Valoriser les compétences des jeunes

Plusieurs actions visent à valoriser les compétences des jeunes en **développant des résidences d'artistes, via l'ouverture de plusieurs fabriques culturelles, et en promouvant l'accès aux lieux d'apprentis-**

sage numérique, via l'ouverture de l'école de la création numérique. En 2018/2019, TUMO Paris accueille 1 200 jeunes aux sessions hebdomadaires, dont 42 % habitent un quartier populaire, sont inscrits dans un établissement prioritaire et/ou sont fléchés par des acteurs sociaux.

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Développer les résidences d'artistes dans les quartiers associant les jeunes aux nouvelles productions culturelles</p> <p><i>Ville de Paris (DAC) / DRAC</i></p>	<p>Nombre de fabriques culturelles ouvertes (Objectif: Ouverture de 5 fabriques culturelles d'ici 2020 : La Villa Vassilieff (15^e), La Place centre culturel Hip-Hop (1^{er}), le Grand Parquet (18^e), Les Plateaux Sauvages (20^e), un lieu de travail dédié aux cirques et aux arts de la rue (13^e))</p> <p>Chiffres de fréquentation compilés par les établissements (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Taux de réalisation des objectifs de chaque fabrique (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>L'ouverture de plusieurs fabriques culturelles.</p> <p>Depuis 2015, plusieurs fabriques culturelles ont ouvert : en 2012 le Grand Parquet (18^e); en 2016 la Villa Vassilieff (15^e), la Place centre culturel Hip-Hop (1^{er}), le Grand Parquet (18^e), les Plateaux Sauvages hors les murs (20^e) et la reprise du Grand parquet par l'équipe du TPV; et en 2018 les Plateaux Sauvages dans les murs. L'objectif fixé d'ouvrir 5 fabriques culturelles d'ici 2020 n'est pas encore atteint, il reste à ouvrir un lieu de travail dédié aux cirques et aux arts de la rue (13^e).</p> <p>Les données ne sont pas disponibles pour mesurer les chiffres de fréquentation des résidences d'artistes compilés par établissements. Les données ne sont pas disponibles pour mesurer le taux de réalisation des objectifs de chaque fabrique. Il n'y a pas de convention d'objectif avec La Place, Plateaux Sauvage et Grand Parquet, et il y a une convention commune de Villa Vassilieff et Béton Salon.</p>
<p>Promouvoir l'accès aux lieux d'apprentissage numérique hors établissements scolaires (TUMO)</p> <p><i>Ville de Paris (DAE) / Mission Locale de Paris</i></p>	<p>Type de dispositifs créés (Objectif: Nouveau format avec un créneau hebdomadaire unique de 3H)</p> <p>Nombre d'élèves inscrits à TUMO et caractéristiques (sexe, âge, classe, adresse...) (Objectif: 50 % de filles et 50 % de jeunes « prioritaires »)</p> <p>Nombre d'élèves inscrits à l'année pour les sessions hebdomadaire (Objectif: 1 500 élèves inscrits à l'année pour les sessions hebdomadaires, soit 800 inscriptions entre septembre 2020 et mai 2021)</p> <p>Nombre d'enfants accueillis pour une session unique de découverte chaque année (Objectif: 2 500 enfants accueillis pour une session unique de découverte chaque année)</p> <p>Nombre d'enfants ayant renouvelé leur inscription à TUMO Paris au-delà d'un an (manifestant ainsi leur adhésion au dispositif) (Objectif: 800)</p> <p>Type de dispositifs créés par la MLP (espaces numériques sur les différents sites d'accueil du public) (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>1 200 élèves inscrits à TUMO en 2018/2019, dont 42 % de jeunes habitent un quartier populaire et/ou sont inscrits dans un établissement prioritaire et/ou sont fléchés par des acteurs sociaux.</p> <p>L'école de la création numérique a été lancée en septembre 2018, gratuite et dédiée aux 12-18 ans. En 2019, TUMO Paris est pérennisé avec de nouvelles propositions pendant les vacances. Parmi les élèves inscrits à TUMO en 2018/2019, 40 % sont des filles et 42 % des jeunes habitant un quartier populaire et/ou inscrits dans un établissement prioritaire et/ou fléchés par des acteurs sociaux. En 2019/2020, la part des filles parmi les bénéficiaires augmente (+2 points), tout comme la part des jeunes habitant un quartier populaire et/ou inscrits dans un établissement prioritaire et/ou fléchés par des acteurs sociaux (+3 points). 1 200 élèves se sont inscrits à l'année pour les sessions hebdomadaires entre septembre 2018 et mai 2019, et 500 nouvelles inscriptions entre septembre 2019 et mars 2020. En 2018/2019, 1 100 enfants ont été accueillis pour une session unique de découverte chaque année (400 en 2019/2020 en raison du confinement). En 2019/2020, 700 enfants ont renouvelé leur inscription à TUMO Paris au-delà d'un an (manifestant ainsi leur adhésion au dispositif).</p> <p>Le nombre de dispositifs créés par la Mission Locale pour favoriser l'accès au numérique a progressé passant de 6 en 2015 à 8 en 2019. Sur l'ensemble des sites d'accueil du public de la Mission Locale de Paris, des ordinateurs connectés à Internet sont mis à disposition du public, notamment dans les sites situés dans les QPV. La MLP favorise l'accès des jeunes à une formation numérique de base, ainsi qu'à une offre avantageuse d'équipement en téléphonie et informatique par le biais d'une convention de partenariat avec l'association Emmaüs Connect.</p>



Lutter contre le décrochage scolaire des jeunes de plus de 16 ans et favoriser la découverte des métiers pour une orientation professionnelle choisie

Depuis la signature du contrat de ville, les actions de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS) se sont maintenues et le nombre de jeunes lycéens suivis a progressé (525 lycéens en 2019, soit

+30 % depuis 2015). La Mission Locale de Paris a développé des actions dans le cadre du Programme Spécifique d'Accompagnement des Décrocheurs scolaires, plusieurs nouveaux dispositifs et des permanences hors les murs, bien que le nombre de jeunes suivis et le nombre de sortie positive baissent depuis 2015. Ce dispositif n'existe toutefois plus car il n'est plus financé.

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Favoriser la mise en œuvre du programme de prévention du décrochage scolaire pour la sécurisation des parcours d'orientation et de formation des jeunes de 16 à 21 ans sans diplôme</p> <p><i>Mission Locale de Paris / Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS – Rectorat de Paris) / Pôle emploi (Un jeune un emploi)</i></p>	<p>Nombre d'élèves suivis par la MLDS au lycée <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Nombre de partenariats développés avec les lycées parisiens <i>(Objectif: Développement des partenariats)</i></p> <p>Type de dispositifs créés (Pré-passerelle Logistique avec Code de la route, Action Code de la Route en nombre de jeunes, Action BAFA Approfondissement en nombre de jeunes, Action BAFA Citoyen en nombre de jeunes, Permanences juridiques, Parcours découverte métier du numérique en nombre de jeunes) <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Nombre de permanences hors des murs pour rencontrer des jeunes en voie de décrochage ou décrochés (Espace Paris Jeunes et Paris Anim', PIL, Lycée Deraisme, Lycée G Ferrié, Lycée Villon, autres lycées) <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Nombre de jeunes repérés et accompagnés par la MLP <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Nombre de jeunes accompagnés par la MLP <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Nombre d'absentéistes lourds et les exclus temporaires accueillis <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Nombre de sorties positives <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p>	<p>Un développement des actions mises en place dans le Programme Spécifique d'Accompagnement des Décrocheurs scolaires, en termes de dispositifs créés, de permanences hors les murs organisés, bien que le nombre de jeunes suivis et de sortie positive baisse.</p> <p>La mise à disposition d'une équipe dédiée dans le cadre d'un programme spécifique financée par le FSE a permis à la Mission Locale de se rapprocher de 9 nouveaux lycées parisiens. Le nombre de partenariats développés avec les lycées parisiens est passé de 3 en 2017 à 13 en 2019.</p> <p>Plusieurs dispositifs ont été créés sur l'ensemble du territoire parisien: la pré-passerelle logistique, l'action Code de la route, l'action BAFA citoyen, l'action BAFA Approfondissement, l'action permanence juridiques et le parcours découverte métier du numérique. La Mission Locale de Paris n'a expérimenté qu'une seule pré-passerelle dans les métiers de la logistique en 2015, dans le cadre d'un financement spécifique Région IDF. Le PDS (Programme Spécifique d'Accompagnement des Décrocheurs scolaires) financés par le FSE a permis de faire augmenter le nombre de jeunes passant le Code de la Route (10 en 2015 contre 20 en 2019). Le nombre de jeunes en BAFA approfondissement est passé de 8 en 2016 à 13 en 2019. Le PDS a permis de faire augmenter le nombre de jeunes passant le BAFA Citoyen, passant de 10 en 2015 à 18 en 2019. Il n'y a pas eu de permanences juridiques à la MLP pour les décrocheurs scolaires avant les moyens alloués par le programme PDS, en 2019 cela concerne 21 jeunes. Le nombre de jeunes bénéficiant du parcours découverte métier du numérique est passé de 10 en 2018 à 20 en 2020. 3 actions de formations ont été réalisées dans le cadre du Numérique avec le partenaire Colombus.</p> <p>Plusieurs permanences hors des murs pour rencontrer des jeunes en voie de décrochage ou décrochés (Espace Paris Jeunes et Paris Anim') ont été organisées. Le partenariat rapproché avec le PIL a démarré en 2016, et a fait l'objet d'une convention de partenariat à compter de 2017 (2 permanences organisées chaque année depuis 2016). À partir de 2017, le partenariat historique avec le site Milord organise 1 permanence par an. Les interventions au lycée G. Ferrié sont spécifiques au partenariat avec la MLDS et ont démarré en 2017. À la demande d'un CIO, la MLP est intervenue en 2017 auprès d'élèves en classe de Terminale mais le partenariat ne s'est pas renouvelé. Dans le cadre du PDS, la MLP a pu se rapprocher de 9 nouveaux lycées (réunions d'interconnaissance et/ou demande d'accompagnement de jeunes en décrochage scolaire; cela a concerné 2/3 jeunes)</p> <p>Le nombre de jeunes décrocheurs scolaires repérés et accompagnés par la Mission Locale de Paris (identifiés sur la liste SIEI) a baissé passant de 650 en 2015 à 446 en 2019 (-204). Cela peut s'expliquer par une meilleure captation et prise en charge des décrocheurs par les services de l'Éducation Nationale, et par une absence de recensement et de remontée de ces derniers sur les bases élèves. Chaque année la part des jeunes issus des QPV s'élève à 20 % environ. Le nombre de jeunes accompagnés par la Mission Locale de Paris issus des QPV a baissé, passant de 130 en 2015 à 85 en 2019 (-45).</p> <p>Le nombre de sorties positives a baissé, passant de 286 en 2015 à 205 en 2019 (-81). Les années 2016 et 2017 sont des années phares pour la formation (plan 500 000) donc les décrocheurs ont aussi bénéficié de ces opportunités. Il y eut également plus de sorties en alternance et en emploi. En 2018, il y a eu un retour à la normale et en 2019, le PDS a permis un accompagnement plus renforcé vers la formation et l'emploi mais pas forcément vers alternance, d'où la baisse.</p> <p>Le dispositif n'existe plus car il n'est plus financé.</p>

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Renforcer les actions de la MLDS (Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire) de l'Éducation Nationale</p> <p><i>Académie de Paris (MLDS)</i></p>	<p>Nombre d'actions financées dans le cadre de l'appel à projet de la MLDS et nombre de lycéens suivis par la MLDS (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Un maintien des actions de la MLDS et une progression du nombre de lycéens suivis.</p> <p>Le nombre d'actions financées dans le cadre de la MLDS (Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire) est resté stable depuis 2015: on compte 4 actions par an (action de rentrée, action de remobilisation, MOREA, soutien aux actions de prévention du décrochage scolaire des lycéens).</p> <p>Le nombre de lycéens décrocheurs a baissé, passant de 5120 en 2015 à 3260 en 2019. Cette baisse de jeunes pris en charge par la MLDS en 2018-2019 s'explique, outre la baisse du nombre de décrocheurs, par un retard dans l'entrée en action de jeunes en attente d'affectation pour la rentrée 2018 et qui impacte leur participation à l'« action de rentrée ». Le nombre de lycéens suivis par la MLDS a augmenté passant de 406 en 2015 à 525 en 2019 (+30 %).</p>

Favoriser l'engagement et l'exercice de la citoyenneté

Favoriser le développement de l'esprit critique et lutter contre le racisme et les discriminations

La formation des acteurs associatifs aux questions de laïcité pour favori-

ser le développement de l'esprit critique et lutter contre le racisme et les discriminations a touché moins de personnes, passant de 507 acteurs formés par an en 2017 à 66 en 2019.

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Former les acteurs associatifs aux questions de laïcité (plan national de formation « Valeurs de la République et laïcité »)</p> <p><i>DDCS</i></p> 	<p>Nombre de personnes formées par an (Objectif: Former entre 40 et 60 personnes par an)</p>	<p>Une baisse du nombre de personnes formées aux questions de laïcité.</p> <p>Le nombre de personnes formées par an a baissé passant de 507 acteurs de terrain formés en 2017 à 66 en 2019, et de 104 bénévoles et salariés associatifs à 27. L'objectif fixé de former entre 40 et 60 personnes par an est toutefois atteint depuis 2017.</p>

Promouvoir l'expression, la participation et l'engagement citoyen des jeunes des quartiers

Depuis la signature du contrat de ville, les jeunes issus des quartiers de la politique de la ville sont plus présents parmi les candidats et les

membres du Conseil parisien de la jeunesse (respectivement +1,6 point et +3 points), ils sont légèrement moins représentés en service civique (-1 point entre 2015 et 2019) et en BAFA citoyen (-3,2 points entre 2016 et 2019).

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Développer les candidatures des jeunes des QPV au service civique</p> <p><i>DDCS / Caf de Paris / Mission Locale de Paris</i></p>	<p>Nombre de jeunes de QPV (QP + QVA) accueillis en service civique (Objectif: Porter la part des jeunes issus des QPV en service civique à 25 %)</p> <p>Nombre de jeunes de QPV accueillis en service civique dans les Centres Caf (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre de jeunes de QP sous l'agrément de la MLP (Pas d'objectifs fixés, 10 % des jeunes en service civique sous l'agrément de la MLP sont issus des QP)</p>	<p>Une part des jeunes en service civique issus des QPV stable.</p> <p>La part des jeunes de QP/QVA accueillis en service civique est restée stable passant de 14 % en 2015 à 13 % en 2019. L'objectif fixé d'atteindre 25 % de jeune issus des QPV n'est pas atteint.</p> <p>Le nombre de jeunes en service civique sous l'agrément de la Mission Locale de Paris a augmenté passant de 14 en 2017 à 29 en 2019.</p> <p>Les autres données ne sont pas disponibles pour mesurer le nombre de jeunes de QPV accueillis en service civique dans les centres de la Caf de Paris.</p>
<p>Développer les candidatures des jeunes issus des QPV au conseil parisien de la jeunesse (CPJ)</p> <p><i>Ville de Paris (DJS)</i></p>	<p>Nombre de candidats issus des QPV et part parmi l'ensemble des candidats (Objectif: Développer les candidatures des jeunes des QP au CPJ)</p> <p>Part des jeunes issus des QPV parmi les membres du CPJ (Pas d'objectifs fixés car les membres du CPJ sont tirés au sort)</p>	<p>Une hausse des candidats et des membres du Conseil parisien de la jeunesse issus des QPV.</p> <p>Le nombre de candidats issus des QP/QVA au CPJ a augmenté passant de 78 jeunes en 2015 à 133 en 2019 (+55 jeunes). La part des jeunes candidats issus des QP/QVA a progressé passant de 11,4 % en 2015 à 13 % en 2019 (+1,6 point). L'objectif fixé de développer les candidatures des jeunes des QPV au CPJ est atteint.</p> <p>Le nombre de jeunes issus des QP/QVA parmi les membres du CPJ a augmenté passant de 13 en 2015/2016 à 16 en 2019/2020 (+3 jeunes). La part des jeunes issus des QPV a augmenté passant de 13 % en 2015/2016 à 16 % en 2019/2020. Cette part est toutefois variable chaque année étant donné que les membres du CPJ sont tirés au sort.</p>
<p>Développer le BAFA citoyen</p> <p><i>Ville de Paris (DJS) / Mission Locale de Paris</i></p>	<p>Part des jeunes résidant en QPV (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre de jeunes en BAFA citoyen suivis par la MLP entrés en formation (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre de jeunes en BAFA citoyen suivis par la MLP ayant validé la partie théorique (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Part des jeunes des QP en BAFA citoyen suivis par la MLP (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Une baisse de la part des jeunes de QPV en BAFA citoyen, sauf pour les jeunes suivis par la Mission locale de Paris.</p> <p>La part des jeunes résidant en QPV en BAFA citoyen a baissé passant de 22,4 % en 2016 à 12,2 % en 2019 (-3,2 points).</p> <p>Le nombre de jeunes en BAFA citoyen suivis pas la Mission Locale de Paris entrés en formation a baissé passant de 348 en 2017 à 281 en 2019 à Paris (-67). Le nombre de jeunes en BAFA citoyen suivis pas la Mission Locale de Paris ayant validé la partie théorique a baissé passant de 317 en 2017 à 268 en 2019 à Paris (-49). La part des jeunes issus des QP en BAFA citoyen suivis pas la Mission Locale de Paris a progressé, passant de 18 % en 2017 à 22 % en 2019 (+4 points).</p>





2. TRAVAILLER : EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2.

Travailler : emploi et développement économique

Partenaires du contrat de ville associés

Ville de Paris : DASES, DASCOS, DAE, DDCT ; Pôle emploi ; Mission Locale de Paris ; EPEC ; Direccte ; Région Île-de-France ; GIE Paris Commerces ; PIE ; Paris Habitat.

Objectifs prioritaires

1) Favoriser l'accès à l'emploi et sécuriser les parcours

- Renforcer l'employabilité des habitants des QPV par des actions d'accompagnement socio-professionnel.
- Favoriser l'accès à l'emploi.

2) Favoriser l'accès à l'emploi des jeunes

- Accompagner en amont l'employabilité des jeunes.
- Favoriser l'accès à l'emploi des jeunes.

3) Agir pour le développement économique local

- Diversifier et dynamiser l'offre commerciale et de services.
- Intégrer l'innovation et les logiques collaboratives comme leviers de développement pour les quartiers.
- Soutenir et accompagner la création et la reprise d'activités et d'entreprises.

Enjeux prioritaires identifiés par les conseils citoyens pour le comité de pilotage 2019 du contrat de ville

- Favoriser l'accès aux droits : inclusion numérique et travail.
- Améliorer l'accompagnement vers l'emploi.
- Mobiliser tous les acteurs économiques (entreprises, employeurs, structures de l'ESS).

Principaux enseignements et enjeux issus des travaux de l'évaluation à mi-parcours en 2018-2019

Les travaux de l'évaluation à mi-parcours du contrat de ville de Paris menés en 2018-2019 ont mis en avant **un accroissement des écarts en termes d'emploi et d'insertion professionnelle entre les quartiers prioritaires et la moyenne parisienne**. Le taux d'activité, qui exprime le rapport entre le nombre d'actifs (occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population de 15 à 64 ans, est plus élevé dans les quartiers prioritaires parisiens que dans les quartiers prioritaires de la France, et reste stable alors qu'il augmente à Paris. Sur la période récente, entre 2009 et 2014, le chômage a augmenté plus fortement dans les quartiers qu'à Paris dans son ensemble, pour toucher près d'un actif sur cinq. Entre 2014 et 2017, la progression du nombre de demandeurs d'emploi (catégorie ABC) est également légèrement plus marquée dans les quartiers prioritaires qu'à Paris (+ 5 % contre + 4 %). Parmi eux, les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans, sont plus nombreux qu'en moyenne à Paris, et qu'en moyenne dans les quartiers prioritaires de France. La proportion de jeunes en difficulté d'insertion professionnelle demeure très supérieure dans les quartiers prioritaires qu'en moyenne parisienne (17 % de jeunes âgés de 16 à 25 ans ni en emploi ni en étude contre 9 % à Paris).

En parallèle, les quartiers connaissent **un certain dynamisme économique au cours de la période récente**. Alors que la densité de commerces et services commerciaux est plus faible dans les quartiers prioritaires qu'en moyenne à Paris, la part

de locaux vacants en rez-de-chaussée diminue légèrement sur la période récente dans les quartiers (- 0,8 point entre 2014 et 2017 contre + 0,2 point à Paris). Les créations d'établissements sont plus nombreuses dans les quartiers prioritaires parisiens par rapport aux quartiers prioritaires de France et au reste du territoire parisien. Ce dynamisme est illustré par un nombre important d'auto-entrepreneurs parmi les créations d'établissements, qui s'appuient pour partie sur le développement des plateformes numériques. La part d'auto-entrepreneurs parmi les créations d'établissements est supérieure dans les quartiers prioritaires (54 %) qu'en moyenne à Paris (41 %). Plusieurs dynamiques de projets interviennent sur le développement économique des quartiers, telles que l'Arc de l'innovation, le programme ITI ou encore Paris Commerce.

Dans le cadre de ces travaux, **les Conseils citoyens ont fait remonter plusieurs enjeux liés à l'emploi et l'activité économique** : la détérioration de l'emploi dans les associations liées notamment à la fin des emplois aidés, un intérêt pour l'offre de commerces proposant des produits bio ou en circuits courts, l'amélioration des commerces de proximité évoquée dans certains arrondissements (11^e, 13^e, 18^e) et le manque de diversification des commerces dans d'autres (19^e, 20^e).

Les Conseils citoyens ont également défini **plusieurs priorités d'actions** pour cette thématique : favoriser l'accès aux droits (inclusion numérique et travail), améliorer l'accompagnement vers l'emploi et mobiliser tous les acteurs économiques (entreprises, employeurs, structures de l'ESS).

Source : « Analyse des quartiers de la politique de la ville à Paris - Évaluation à mi-parcours du contrat de ville de Paris 2015-2020 - Volet 1 », Apur, avril 2019.

<https://www.apur.org/fr/nos-travaux/analyse-quartiers-politique-ville-paris-evaluation-mi-parcours-contrat-ville-paris-2015>

2.1 Favoriser l'accès à l'emploi et sécuriser les parcours

Le contrat de ville parisien intègre plusieurs actions pour favoriser l'accès à l'emploi des habitants des quartiers de la politique de la ville, en lien avec les partenaires de l'emploi et de l'insertion professionnelle (Pôle Emploi, Mission Locale, EPEC, Région, Direccte, DASCO, DDCT, DASES, DAE).

Renforcer l'employabilité des habitants des QPV par des actions d'accompagnement socio-professionnel

Le programme « Femmes en mouvement » mis en place par l'association Adage accompagne une centaine de femmes de situation de précarité chaque année vers l'insertion, à travers un accompagnement global qui permet la levée des freins à l'insertion. D'autres dispositifs visent à consolider l'offre de formation, c'est le cas de l'appel à projets « **Parcours linguistiques à visée professionnelle** » (42 % des bénéficiaires issus des quartiers de la politique de la ville en 2019 contre 40 % en 2015, soit +2 points) **et des passerelles linguistiques vers l'emploi**, (33 % des bénéficiaires issus des quartiers de la politique de la ville en 2018 contre 29 % en 2015, soit +4 points) **qui se sont renforcés dans les quartiers depuis la signature du contrat de ville, à l'inverse du parcours EIF-FEL** qui touche un public des quartiers moins nombreux qu'en 2015 (27 % des bénéficiaires issus des quartiers de la politique de la ville en 2019 contre 42 % en 2016, soit -15 points). Les cours municipaux pour adultes se sont maintenus sur l'ensemble du territoire parisien, et les formations compétences clés ont légèrement reculé en nombre de places proposées (662 places en 2019 contre 696 en 2016). **D'autres dispositifs ont été développés sur l'ensemble**

du territoire parisien, induisant une hausse du nombre de places disponibles, c'est le cas de l'offre de formation auprès des demandeurs de Pôle Emploi (+11 307 places entre 2015 et 2019), **des programmes qualifiants et pré-qualifiants de la Région** (+2 159 places entre 2015 et 2019) **et du Plan d'Investissement Compétences** (+802 places en 2018 et 2019). Plusieurs formations vers les métiers de secteurs porteurs se sont également développées à Paris : les formations numériques Paris Code et ITI en 2016, **les formations aux métiers de la ville durable en 2017 et les formations aux métiers mobilisés par les JOP en 2018.**

Favoriser l'accès à l'emploi

Depuis 2015, les dispositifs d'accompagnement de Pôle Emploi (10,7 % de bénéficiaires issus des quartiers prioritaires en 2015 contre 12 % en 2019) **et de l'EPEC se sont renforcés** (+8 permanences, +21 informations collectives, +5 rencontres avec les structures en QP). **Certains dispositifs se sont développés au bénéfice des habitants des quartiers de la politique de la ville comme les pactes avec les entreprises et les clauses sociales** (99 bénéficiaires des quartiers prioritaires en 2019 contre 71 en 2015). À l'inverse, d'autres touchent un public issu des quartiers prioritaires moins nombreux depuis 2015, comme l'offre d'insertion par l'activité économique (IAE) (1 172 bénéficiaires issus des quartiers prioritaires en 2018 contre 1 419 en 2015, soit 19 % des bénéficiaires en 2018 contre 24 % en 2015), les sessions de pré-recrutement et les jobs-dating (58 recrutements via les sessions dans les quartiers de la politique de la ville en 2019 contre 212 en 2015).



Quelques chiffres totaux pour la période 2015-2019 *

33 000

bénéficiaires des dispositifs d'accompagnement de Pôle Emploi dans les QP

7 670

bénéficiaires de l'offre de formation de Pôle Emploi dans les QP

6 000

bénéficiaires de l'accompagnement au titre du PLIE dans les QP

5 200

bénéficiaires de l'offre IAE dans les QP (2015-2018)

2 700

bénéficiaires du Parcours linguistique à visée professionnelle dans les QPV (2015-2018)

900

bénéficiaires des parcours EIF-FEL dans les QPV (2016-2019)

380

bénéficiaires des clauses sociales dans les QP (2016-2019)

320

femmes suivies par Femmes en mouvement dans les QPV

20 000

places de formation au programme qualifiant et pré-qualifiant à Paris

2 700

places dans les formations compétences clés à Paris (2016-2019)

* Ces données peuvent contenir des doubles comptes (somme des données pour chaque année).

Renforcer l'employabilité des habitants des QPV par des actions d'accompagnement socio-professionnel

Accompagner la levée des freins vers l'emploi

Le programme « Femmes en mouvement » de l'association Adage accompagne une centaine de femmes chaque

année, dont une partie réside en QPV (entre 43 % et 60 % par an), et connaît une hausse des sorties vers l'emploi mais dans des emplois plus précaires.

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Développer des parcours d'accompagnement global pour des femmes très en difficulté comme Femmes en mouvement (Adage)</p> <p>Ville de Paris (DDCT)</p> 	<p>Nombre d'accompagnements par an (Objectif : Entre 120 et 140 dont 50 % QPV par an)</p> <p>Résolution des freins / nature et qualité des emplois (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Une hausse des sorties vers l'emploi mais dans des emplois plus précaires.</p> <p>Chaque année, l'association Adage accompagne une centaine de femmes au sein du programme « Femmes en mouvement », dont une partie réside en QPV. Depuis 2015, le nombre de femmes suivies dans le dispositif a baissé, et la proportion de femmes résident en QPV varie chaque année (entre 43 % et 60 %). Chaque année, plus de la moitié des femmes accompagnées sortent du dispositif en emploi ou en formation (entre 56 % et 68 %). Entre 2015 et 2018, le nombre de sorties vers un emploi a progressé, porté par une hausse des sorties en CDD (+18 points) caractéristique d'une précarisation de l'emploi.</p> <p>Adage bénéficie d'un financement ITI sur deux programmes dont un pas vers l'emploi – les femmes font leur cinéma (2017-2021) et un programme santé des femmes (2018-2020).</p>
<p>Favoriser l'accès à des actions de remobilisation via l'appel à projets « Rebondir »</p> <p>Ville de Paris (DASES)</p>	<p>Nombre de bénéficiaires résidents en QPV (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Les données ne sont pas disponibles pour mesurer le nombre de bénéficiaires résidents en QPV.</p>

Consolider l'offre de formation

Depuis la signature du contrat de ville, plusieurs offres de formation se sont maintenues, voire développées, pour bénéficier à un public issu des quartiers prioritaires plus nombreux. C'est le cas de l'offre de formation linguistique via l'appel à projets « Parcours linguistiques à visée professionnelle » qui accueille une part d'habitants en quartiers de la politique de la ville en hausse (42 % des bénéficiaires issus des quartiers de la politique de la ville en 2019 contre 40 % en 2015), tout comme l'offre de formation linguistique via les passerelles linguistiques vers l'emploi (33 % des bénéficiaires issus des quartiers de la politique de la ville en 2018

contre 29 % en 2015, soit +4 points). Les cours municipaux pour adultes se sont maintenus sur l'ensemble du territoire parisien, tant en termes de nombre de cours, de nombre de bénéficiaires et que de certificats distribués. À l'inverse, le parcours EIF-FEL s'est développé mais accueille de moins en moins d'habitants des quartiers (27 % des bénéficiaires issus des quartiers de la politique de la ville en 2019 contre 42 % en 2016, soit -15 points), une tendance pouvant traduire un renforcement des difficultés pour les habitants résidant en dehors des quartiers. Les formations « compétences clés » ont quant à elles légèrement reculé, avec une baisse du nombre de places proposées à Paris.

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Favoriser l'accès à l'offre de formation linguistique via l'appel à projets Parcours linguistiques à visée professionnelle (PLVP)</p> <p><i>Ville de Paris (DDCT)</i></p> 	<p>Nombre et part de bénéficiaires résidents en QPV (répartition hommes et femmes) <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Suite de parcours sur les emplois de longue durée et nombre de bénéficiaires orientés par / vers le PLIE <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p>	<p>Une baisse du nombre d'apprenants, mais une hausse la part des habitants de QPV au sein du dispositif.</p> <p>L'offre de formation linguistique via l'appel à projets Parcours linguistiques à visée professionnelle (PLVP) compte 1371 apprenants en 2018, soit une légère baisse depuis 2015 (-14 % entre 2015 et 2018). La part des femmes a baissé dans le dispositif passant de 47 % en 2015 à 41 % en 2018. A l'inverse, la part des habitants en QPV a progressé passant de 40 % à 42 % sur la même période.</p> <p>À la suite du dispositif, les sorties positives vers un emploi ou une formation représentent 51 % des sorties en 2018, soit une baisse constatée depuis 2015 (100 % de sorties positives).</p>
<p>Favoriser l'accès à l'offre de formation linguistique via les passerelles linguistiques vers l'emploi</p> <p><i>Ville de Paris (DAE)</i></p> 	<p>Nombre et part de bénéficiaires résidents en QPV (répartition hommes et femmes) <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p>	<p>Une hausse de la part d'habitants en QPV au sein du dispositif.</p> <p>L'offre de formation linguistique via les passerelles linguistiques vers l'emploi bénéficie à 33 % d'habitants résident en QPV en 2018, soit une hausse de +4 points depuis 2015 (29 % d'habitants de QPV en 2015). Cette offre de formation a bénéficié d'un financement ITI / FSE de 2017 à 2019.</p>
<p>Favoriser l'accès aux Ateliers socio-linguistiques (ASL)</p> <p><i>Ville de Paris (DASES)</i></p> 	<p>Nombre de bénéficiaires résidents en QPV <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p>	<p>Les données ne sont pas disponibles pour mesurer le nombre de bénéficiaires résidents en QPV.</p>
<p>Développer la maîtrise des savoirs de base via les formations compétences clés</p> <p><i>Région</i></p>	<p>Nombre de bénéficiaires à Paris (pas de données sur les bénéficiaires en QPV ni à l'échelle de l'arrondissement) <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p>	<p>Une baisse du nombre de places proposées dans les formations.</p> <p>Chaque année, plus de 600 personnes bénéficient des formations compétences clés à Paris. Depuis 2016, le nombre de places proposées a baissé, passant de 696 places en 2016 à 662 en 2019.</p>
<p>Développer la maîtrise des savoirs de base via les cours municipaux pour adultes</p> <p><i>Ville de Paris (DASCO)</i></p> 	<p>Nombre d'établissements situés dans un QPV <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Nombre de cours <i>(Objectif : Poursuivre la programmation de 2018-19 en 2019-20)</i></p> <p>Nombre de bénéficiaires total <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Part du nombre de personnes en besoin de français prises en charge par les CMA au sein des actions Mairie de Paris <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Nombre de certificats de compétences (CC) et d'assiduité (CA) délivrés par les CMA <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p>	<p>Une poursuite des cours municipaux pour adultes, tant en termes de nombre de cours, de nombre de bénéficiaires et de certificats distribués.</p> <p>Les cours municipaux pour adultes comptent en 2019-2020 : 313 cours pour migrants allophones, 104 cours pour migrants francophones et 19 cours pour francophones peu scolarisés en France. Le nombre de cours a légèrement progressé depuis 2018-2019, l'objectif de poursuivre la programmation est donc atteint.</p> <p>Les CMA bénéficient au total à 7 518 personnes à Paris en 2019-2020, soit une légèrement hausse de +1 % depuis 2018-2019 (7 415).</p> <p>La part du nombre de personnes en besoin de français prises en charge par les CMA au sein des actions Mairie de Paris est restée stable autour de 60 %.</p> <p>Le nombre de certificats de compétences (CC) et d'assiduité (CA) délivrés par les CMA en 2019-2020 n'a pas été possible en raison des circonstances sanitaires. En 2018-2019, on compte 3 722 certificats de compétences (CC) et 2 961 et d'assiduité (CA).</p>
<p>Renforcer la coordination et la sécurisation des parcours (EIF-FEL)</p> <p><i>Ville de Paris (DDCT)</i></p>	<p>Nombre et part de bénéficiaires résidents en QPV aux différentes étapes de parcours <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p>	<p>Une hausse du nombre d'habitants de QPV dans le dispositif, mais une baisse de la part des habitants des QPV.</p> <p>Depuis 2016, le nombre de personnes résident en QP/QVA qui bénéficient du dispositif de sécurisation des parcours EIF-FEL a progressé, passant de 117 à 333. Les personnes qui résident en QP/QVA représentent une part des bénéficiaires total qui a baissé sur la période (42 % en 2016 contre 27 % en 2019). Cette tendance peut traduire un renforcement des difficultés pour les habitants résident en dehors des quartiers de la politique de la ville.</p> <p>Ce programme bénéficie du fonds européen FAMI.</p>

Développer les compétences des habitants et favoriser un meilleur accès à l'offre de formation existante

Depuis la signature du contrat de ville, ces dispositifs ont été développés sur l'ensemble du territoire parisien, induisant une hausse du nombre de places disponibles. C'est le cas pour l'offre de formation auprès des demandeurs de Pôle Emploi (+11 307 places entre 2015 et 2019), des programmes qualifiants et pré-qualifiants de la Région (+2 159 places entre 2015

et 2019) et du Plan d'Investissement Compétences (+802 places en 2018 et 2019). **Pour certains, la part de bénéficiaires issus des quartiers de la politique de la ville a progressé, notamment pour l'offre de formation de Pôle Emploi** qui compte 10,3 % de bénéficiaires issus des QP en 2019, une hausse de +0,9 point depuis 2015. Le dispositif de formation qualifiante Paris Formation a également vu progresser la part de résident en quartier prioritaire (+5 points entre 2015 et 2018), mais le dispositif a été suspendu en 2018.

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Favoriser l'accès des habitants de QP au programme qualifiant et pré-qualifiant de la Région</p> <p><i>Région</i></p>	<p>Type de dispositif (Objectif: Ouvrir le programme pour des publics tout horizon au-dessus du niveau A.1 en français)</p> <p>Nombre de bénéficiaires à Paris (pas de données sur les bénéficiaires en QPV ni à l'échelle de l'arrondissement) (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Un développement des programmes qualifiants et pré-qualifiants et une hausse du nombre de places de formation professionnelle.</p> <p>Le programme qualifiant et pré-qualifiant de la Région a ouvert progressivement plusieurs programmes: le programme régional compétence en 2015, le programme régional de formation métiers en 2016, et le programme régional de formations pour l'emploi en 2018.</p> <p>En 2019, le programme qualifiant et pré-qualifiant de la Région accueille en 4 418 places de formation professionnelle dont 836 places pré-qualifiantes et 3 582 places qualifiantes proposées sur l'ensemble du territoire parisien dans le cadre du Programme Régional Formation pour l'Emploi (PRFE). Depuis 2015, le nombre de places de formation professionnelle a progressé (+96 %). Depuis 2018, le nombre de places pré-qualifiantes a baissé (-18 %), tout comme et le nombre de places qualifiantes (-38 %).</p>
<p>Favoriser l'accès des habitants de QP au plan d'Investissement Compétences (PIC)</p> <p><i>Région</i></p>	<p>Type de prescripteurs des formations (Pôle Emploi, EPEC, PLIE, DAE, MLP) (Objectif: Améliorer la connaissance des prescripteurs de publics parisiens par les OF conventionnés région)</p> <p>Nombre de bénéficiaires à Paris (pas de données sur les bénéficiaires en QPV ni à l'échelle de l'arrondissement) (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Une hausse du nombre de places supplémentaires à Paris.</p> <p>Le plan d'Investissement Compétences (PIC) propose en 2018 et en 2019 802 places supplémentaires à Paris.</p>
<p>Favoriser l'accès des habitants de QP à Paris Formation</p> <p><i>Ville de Paris (DAE)</i></p>	<p>Nombre et part de bénéficiaires résidents en QPV (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Une hausse de la part des bénéficiaires en QPV, mais un dispositif suspendu en 2018.</p> <p>Le dispositif de formation qualifiante Paris Formation compte un tiers de bénéficiaires issus des QPV en 2018 (33 %), soit une hausse de +5 points depuis 2015 (27 %). Le dispositif est suspendu avec l'arrêt du marché en 2018.</p>
<p>Développer l'information à propos de l'offre de formations auprès des demandeurs d'emploi des quartiers</p> <p><i>Pôle Emploi</i></p>	<p>Part des demandeurs d'emploi selon le niveau de qualification dans les formations en QP (à comparer avec l'ensemble des bénéficiaires) (entrées en formation effectives par année, par niveau de formation à Paris) (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Part des demandeurs d'emploi v/s niveau de qualification dans les formations et part des QP de la MLP (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Un développement de l'offre de formation auprès des demandeurs d'emploi de Pôle Emploi et une hausse des bénéficiaires issus de QP.</p> <p>L'offre de formation auprès des demandeurs d'emploi de Pôle Emploi s'est développée sur la période du contrat de ville. Le nombre de bénéficiaires parisiens a plus que doublé passant de 7 402 bénéficiaires en 2015 à 18 709 bénéficiaires en 2019 (+153 %), tout comme le nombre de bénéficiaires résident en QP (+168 % : 703 en 2015 à 1 886 en 2019). La part des habitants résident en QP parmi l'ensemble des bénéficiaires a progressé (+0,9 point entre 2015 et 2019). Les bénéficiaires qui résident en QP sont légèrement plus nombreux dans les offres de formation de Pôle emploi (10,3 %) que parmi les demandeurs d'emploi (10 %). Ils sont surreprésentés parmi les bénéficiaires peu diplômés.</p>

Accompagner la formation vers les métiers de secteurs porteurs (hôtellerie, numérique, économie circulaire, innovation)

Depuis la signature du contrat de ville, plusieurs formations se sont développées sur l'ensemble du territoire parisien : les formations numériques Paris Code et ITI en 2016, les forma-

tions aux métiers de la ville durable (fabrication numérique, économie circulaire, mobilités) en 2017 et les formations aux métiers mobilisés par les JOP en 2018. Les deux premières formations comptent environ 1 bénéficiaire sur 10 habitants dans les quartiers de la politique de la ville (respectivement 10 % et 11 % en 2018).

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Favoriser l'accès à des formations numériques via Paris Code et ITI</p> <p><i>Ville de Paris (DAE)</i></p>	<p>Nombre et part de bénéficiaires résidents de QPV (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Un bénéficiaire sur 10 résidents en QPV.</p> <p>Lancées en 2016, les formations numériques via Paris Code et ITI accueillent une part de bénéficiaires résident de QPV stable (12 % en 2017 et 10 % en 2018). Plusieurs programmes labellisés Paris Codes ont bénéficié d'un financement ITI (Simplon, Webforce3, CNAM, etc.).</p>
<p>Favoriser l'accès à des formations aux métiers la ville durable (fabrication numérique, économie circulaire, mobilités)</p> <p><i>Ville de Paris (DAE)</i></p>	<p>Nombre et part de bénéficiaires résidents de QPV (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Un bénéficiaire sur 10 résidents en QPV.</p> <p>Lancées en 2017, les formations aux métiers la ville durable (fabrication numérique, économie circulaire, mobilités) accueillent 11 % de public bénéficiaire issu des QPV en 2018.</p>
<p>Favoriser l'accès à des formations aux métiers mobilisés par les JOP</p> <p><i>Ville de Paris (DAE)</i></p>	<p>Nombre et part de bénéficiaires résidents de QPV (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Le développement des formations aux métiers mobilisés par les JOP.</p> <p>Lancées en 2018, les formations aux métiers mobilisés par les JOP n'ont pas de données sur le public bénéficiaire. Ces formations intègrent des projets linguistiques à visée professionnelle. Le projet Tous Champions de l'EPEC a bénéficié d'un financement ITI (2019-2022).</p>
<p>Favoriser l'accès à des formations hôtelières via le Plan hôtelier emploi</p> <p><i>Ville de Paris (DAE)</i></p>	<p>Nombre et part de bénéficiaires résidents de QPV (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Le plan hôtelier est abandonné depuis 2018.</p>

Favoriser l'accès à l'emploi

Garantir l'accès des habitants des QPV aux dispositifs d'accompagnement vers l'emploi

Plusieurs actions visent à garantir l'accès des habitants des quartiers de la politique de la ville aux dispositifs d'accompagnement vers l'emploi existant, tels que Pôle Emploi, l'EPEC ou encore les Points Paris Emploi. Depuis la signature du contrat de ville, **les dispositifs d'accompagnement de Pôle emploi accueillent une part plus élevée d'habitants en quartier prioritaire (10,7 % en 2015 contre 12 % en 2019). Les dispositifs d'accompagnement au titre du PLIE se sont renforcés**

dans les quartiers de la politique de la ville: le nombre de permanences a augmenté dans les quartiers prioritaires (12 contre 20), tout comme le nombre d'informations collectives (20 contre 41), le nombre de rencontres avec les structures en quartiers prioritaires et/ou sur cette thématique (20 contre 25). La part de bénéficiaires issus des quartiers prioritaires a toutefois reculé (-3 points). Les sorties positives ont progressé davantage dans les quartiers prioritaires (+44 %) qu'à Paris (+22 %), et la part des habitants des quartiers prioritaires parmi les sorties positives a progressé (+5 points).

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Accroître la part des habitants des QPV dans les dispositifs d'accompagnement au titre du PLIE</p> <p>EPEC</p>	<p>Nombre de permanences (Objectif: Maintenir et renforcer le nombre de 18 permanences dans les QPV et des 8 sites à proximité des QPV)</p> <p>Nombre d'informations collectives en QPV (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre de rencontres avec les structures en QPV et/ou sur cette thématique (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre d'actions de formation spécifiques mises en place dans les QPV (actions ouvertes au public QPV mais pas dédiées aux résidents des QPV et ne se déroulant pas spécifiquement dans les QPV) (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre de bénéficiaires PLIE (Objectif: Porter en 2020 à 50 % la part des résidents de QPV bénéficiaires d'un accompagnement au titre du PLIE. Au sens du protocole d'accord, l'objectif du PLIE à l'horizon 2020 est de suivre 3 500 personnes sur un an)</p> <p>Nombre de sorties positives (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre de bénéficiaires orientés vers les formations de la région (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Un renforcement des dispositifs d'accompagnement, une hausse du nombre d'habitants des QP et des sorties positives.</p> <p>Le nombre de permanences de l'EPEC s'est accru entre 2015 et 2019, passant de 34 à 52 à Paris et de 12 à 20 dans les QPV ou à proximité. En 2020, ce nombre a baissé. L'objectif cible de maintenir et renforcer le nombre de 18 permanences dans les QP et 8 à proximité des QPV n'a pas encore été atteint. Depuis 2015, le nombre d'informations collectives en QP a progressé (passant de 20 en 2015 à 41 en 2019), tout comme le nombre de rencontres avec les structures en QP et/ou sur cette thématique (passant de 20 en 2015 à 25 en 2019), traduisant un renforcement des dispositifs en faveur des quartiers de la politique de la ville. Depuis 2015, le nombre d'actions de formations spécifiques mises en place dans les QP s'est maintenu autour de 4 formations chaque année.</p> <p>Depuis 2015, le nombre de bénéficiaires du PLIE résidents en QP a progressé passant de 2 652 personnes à 3 225 personnes en 2019 (+22 %). L'objectif de suivre 3 500 personnes résidant en QPV en 2020 n'est pas encore atteint. La proportion d'habitants de QP parmi l'ensemble des bénéficiaires a toutefois reculé (-3 points), et l'objectif de porter à 50 % la part des résidents de QP bénéficiaires en 2020 n'est pas encore atteint (38 % en 2019).</p> <p>Le nombre de sorties positives a progressé entre 2015 et 2019, passant de 340 à 438 à Paris (+22 %) et de 127 à 183 dans les QP (+44 %). La part des habitants de QP parmi les sorties positives a progressé (+5 points entre 2015 et 2019).</p>

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Accroître la part des habitants des QPV dans les dispositifs d'accompagnement de Pôle Emploi</p> <p><i>Pôle Emploi</i></p>	<p>Part des habitants des QP dans les dispositifs d'accompagnement de Pôle Emploi (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Une hausse de la part des habitants des QP dans les dispositifs d'accompagnement de Pôle Emploi.</p> <p>Les bénéficiaires qui résident dans les QP sont légèrement plus nombreux dans les dispositifs d'accompagnement de Pôle Emploi (12 %) que parmi les demandeurs d'emploi (10 %). La part des habitants de QP dans les dispositifs d'accompagnement de Pôle Emploi a progressé depuis 2015, passant de 10,7 % à 12 %.</p>
<p>Développer les actions de proximités via les Points Paris Emploi</p> <p><i>Ville de Paris (DAE)</i></p>	<p>Nombre et part de bénéficiaires résidents en QPV (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Les données ne sont pas disponibles pour mesurer le nombre et la part de bénéficiaires résidant en quartiers de la politique de la ville dans les Points Paris Emploi, car l'accueil est anonyme et inconditionnel.</p>

Informier et préparer les publics aux opportunités d'emploi

Depuis la signature du contrat de ville, les forums parisiens pour l'emploi se sont maintenus, et certaines actions spécifiques ont été organisées pour cibler davantage de candidats des quartiers de la politique de la ville. **Les sessions de pré-recrutement et les job-dating ont à l'inverse perdu de la vitesse** que ce soit à Paris ou dans les quartiers de la politique de ville, induisant une baisse automatique du nombre de recrutements via ces sessions (58 recrutements via les sessions dans les quartiers de la politique de la ville en 2019 contre 212 en 2015). Ces tendances ne concernent pas les sessions organisées par **la Mission Locale de Paris à destination d'un public jeune qui se sont renforcées**, tant en termes de nombre de sessions que de jeunes issus des quartiers prioritaires recrutés (+45 % entre 2015 et 2019). Au total, 1 364 jeunes résidents des quartiers prioritaires ont été recrutés via les sessions de recrutement (sur 5 376 jeunes parisiens).

D'autres dispositifs ont été développés, c'est le cas des pactes avec les entreprises et des clauses sociales d'insertion dans les quartiers de la politique de la ville. Les objectifs fixés pour ces deux dispositifs ne sont toutefois pas encore atteints. Le nombre de bénéficiaires issus des quartiers de la politique de la ville ayant signé un contrat de travail dans le cadre des clauses sociales a progressé (99 bénéficiaires des quartiers prioritaires en 2019 contre 71 en 2015) mais la part des habitants des quartiers prioritaires a reculé (-1,5 points). C'est le cas également de **l'offre d'insertion par l'activité économique (IAE) qui touche de moins en moins de bénéficiaires des quartiers de la politique de la ville** (19 % des bénéficiaires en 2018 contre 24 % en 2015). En 2020, le dispositif « un jeune une solution » a été développé pour proposer des aides à l'embauche, des formations, des accompagnements, des aides financières aux jeunes en difficulté, etc.

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Organiser des sessions de pré-recrutement, des job-datings et mobiliser les acteurs locaux à travers l'organisation de Forums pour l'emploi</p> <p><i>Ville de Paris (DAE) / Mission Locale de Paris</i></p>	<p>Nombre de forums pour l'emploi par an et action spécifique Quartier prioritaire (Objectif: Organisation de 3 forums pour l'emploi par an)</p> <p>Nombre de sessions de pré-recrutement et job-datings (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre de recrutements total lors des sessions (Objectif: Porter à 10 % le nombre de bénéficiaires issus de QPV embauchés suite aux sessions)</p> <p>Part des bénéficiaires issus de QPV dans les sorties positives suite aux sessions (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre de forums pour l'emploi par an de la MLP (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Sessions pré-recrutement / job-datings de la MLP (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre de jeunes présentés lors des sessions de la MLP (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre de recrutements par sessions de la MLP (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Part des bénéficiaires de QP dans les sorties positives suite aux sessions de la MLP (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Un maintien des forums pour l'emploi en place, un recul des sessions de pré-recrutement organisés et des recrutements, à l'exception de ceux à destination des jeunes.</p> <p>Chaque année, 3 forums pour l'emploi sont organisés à Paris, un objectif fixé au début du contrat de ville, atteint depuis 2015 et maintenu jusqu'en 2019. En parallèle de ces forums parisiens, des actions spécifiques aux quartiers prioritaires ont été organisées en 2017 et 2019 pour cibler davantage de candidats des quartiers. Le nombre de sessions de pré-recrutement et job-dating a quant à lui baissé entre 2015 et 2019 (-71 % à Paris, -94 % dans les QP, -39 % à proximité des QP), tout comme le nombre de recrutements lors des sessions (-73 % à Paris et -73 % dans les QP/QVA). La part des bénéficiaires issus de quartiers prioritaires (QP) dans les sorties positives suite aux sessions s'est maintenue autour de 16 % sur la période 2015-2020.</p> <p>La Mission Locale de Paris organise également des Forums pour l'emploi chaque année (6 forums par an en 2015, 9 par an depuis 2016). Le nombre de sessions de pré-recrutement et job-dating organisés par la Mission Locale de Paris a progressé dans l'ensemble du territoire parisien (passant de 799 en 2015 à 1 080 en 2019, soit +35 %), tout comme le nombre de jeunes présentés lors de ces sessions (passant de 3 196 en 2015 à 4 320 en 2019, soit +35 %) et le nombre de recrutements (passant de 947 en 2015 à 1 291 en 2019, soit +36 %). Les jeunes habitants des quartiers prioritaires (QP) représentent un quart des jeunes recrutés lors des sessions (25 %), une proportion qui a légèrement progressé depuis 2015 (+1,5 point). Le nombre de jeunes recrutés par sessions a davantage progressé dans les QP (passant de 223 en 2015 à 324 en 2019, soit +45 %), qu'en moyenne à Paris (+36 %).</p>
<p>Développer les relations avec les entreprises (pacte ou charte) pour favoriser l'embauche des habitants des quartiers</p> <p><i>Ville de Paris (DAE)</i></p>	<p>Nombre de pactes signés et/ou renouvelés (Objectif: 16 clauses par an, clauses systématiques dans les pactes)</p> <p>Nombre d'inscrits aux sessions issus des QPV / recours à des prescripteurs spécialisés pour sourcer ces publics et Part d'inscrits aux sessions issus des QPV / recours à des prescripteurs spécialisés pour sourcer ces publics (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Un développement des pactes avec les entreprises et un maintien de la part des habitants des QP dans les sessions.</p> <p>Le nombre de pactes avec les entreprises signés ou renouvelés par la Ville de Paris (DAE) a progressé depuis 2015, passant de 1 à 6 en 2019. L'objectif fixé à 16 clauses en 2020 par an n'est pourtant pas encore atteint. Le nombre d'inscrits aux sessions issus des QP a baissé passant de 1 624 en 2015 à 1 068 en 2019 (-34 %). La part des habitants de QP parmi les inscrits aux sessions restent toutefois stable sur la période (15 %).</p>

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Orienter l'offre d'insertion IAE en direction des habitants des QP</p> <p><i>Ville de Paris (DAE) / Directe / Mission Locale de Paris</i></p>	<p>Nombre d'habitants des QPV bénéficiaires de l'IAE (Objectif: Porter à 10 % en 2015 le nombre de bénéficiaires issus de QP, Porter au-delà de 30 % en 2020 le nombre de SI et publics prioritaires (au sens de la stratégie IAE) dans les SIAE résidents en QPV (QP+QVA + QPOP))</p> <p>Nombre d'habitants des QP bénéficiaires de l'IAE de la MLP (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Une baisse de la part des habitants des QP parmi les salariés en insertion par l'activité économique (IAE) constatée depuis 2015.</p> <p>Depuis 2015, la proportion de salariés en insertion par l'activité économique (IAE) issus des quartiers prioritaires a baissé passant de 24 % à 18 % en 2019. L'objectif de porter à 10 % le nombre de bénéficiaires issus de QP est atteint depuis 2015, mais celui de porter au-delà des 30 % le nombre de bénéficiaires issus des QPV (QP+QVA+QPOP) n'a pas pu être calculé. Le nombre de jeunes habitants des QPV bénéficiaires de l'IAE à la Mission Locale de Paris a progressé passant de 31 jeunes en 2015 à 42 jeunes en 2019 (+35 %).</p>
<p>Orienter les clauses sociales d'insertion en direction des habitants des QP</p> <p><i>Ville de Paris (DAE) / EPEC</i></p>	<p>Part des clauses sociales NPNRU dans les QPV (Objectif: 100 % des clauses sociales NPNRU dans les QPV)</p> <p>Nombre de personnes habitant en QPV ayant signé un contrat de travail (dans le cadre des clauses) pour l'année considérée et % par rapport au nombre de personne total (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Part de jeunes NEET (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Part de DELD (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre de contrats en alternance (part de contrat d'apprentissage, part de contrat de professionnalisation) (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre d'embauches +6 mois (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Une progression de la part des « clauses sociales NPNRU » dans les QP et une baisse de la part des bénéficiaires issus des QP.</p> <p>La Charte Nationale d'Insertion associée à chaque convention signée avec l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine (ANRU) impose aux maîtres d'ouvrage, dans le cadre de leurs opérations (chantiers et gestion urbaine de proximité), de réserver un quota d'heures travaillées à des publics issus de quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), en difficulté d'insertion professionnelle.</p> <p>La part des « clauses sociales NPNRU » dans les QP a progressé depuis 2016, passant de 85 % à 89 % en 2019. L'objectif d'atteindre 100 % n'est pas encore atteint. Le nombre de bénéficiaires issus des QP ayant signé un contrat de travail dans le cadre des clauses sociales a progressé passant de 71 bénéficiaires en 2016 à 99 en 2019 (+39 %). La proportion de bénéficiaires habitants dans les QP a toutefois reculé (-2,5 points) sur la même période (21 % en 2016 contre 18,5 % en 2019).</p> <p>Depuis 2016, la part des contrats d'alternances a progressé passant de 10 % en 2016 à 14 % en 2019 (+4 points). La part des embauches de plus de 6 mois a progressé passant de 12 % en 2016 à 32 % en 2019 (+20 points). Les autres données ne sont pas disponibles pour mesurer la part de jeunes ni en emploi ni en étude (NEET) et la part de demandeurs d'emploi de longue durée (DELD).</p>

2.2 Favoriser l'accès à l'emploi des jeunes

Le contrat de ville parisien intègre plusieurs actions pour favoriser l'accès à l'emploi des jeunes dans les quartiers de la politique de la ville, portées par les partenaires de l'emploi et de l'insertion professionnelle (Pôle Emploi, Mission Locale, DDCT, Région, Paris Habitat).

Accompagner en amont l'employabilité des jeunes

Depuis la signature du contrat de ville, **plusieurs dispositifs touchent un public issu des quartiers prioritaires moins nombreux qu'en 2015** : l'École de la 2^{ème} chance (26 % en 2019 contre 30 % en 2015), le Plan de lutte contre l'illettrisme (33 % contre 51 %), les dispositifs Avenir Jeunes Espace dynamique (8 % contre 18 %) et Parcours Entrée dans l'emploi (12 % contre 16 %). Cette baisse s'explique en partie par une prise en charge plus importante de public migrant au sein de ces dispositifs, domicilié dans des hébergements sociaux situés en dehors des quartiers de la politique de la ville. À l'inverse, **les chantiers éducatifs se sont développés en faveur des jeunes résidents dans les quartiers de la politique de la ville** (139 chantiers organisés dans les quartiers de la politique de la ville entre 2015 et 2019).

Favoriser l'accès à l'emploi des jeunes

Depuis la signature du contrat de ville, **les dispositifs d'accompagnement de Pôle Emploi et de la Mission Locale de Paris accueillent un public des quartiers prioritaires stable**, bien que les nouveaux arrivants accompagnés par la Mission Locale soient davantage issus des quartiers (14 % en 2019 contre 12 % en 2015). **En parallèle plusieurs dispositifs se sont développés en faveur des jeunes des quartiers de la politique de la ville depuis 2015, que ce soit en termes de nombre d'actions déployées ou de nombre de jeunes des quartiers prioritaires touchés par ces dispositifs.** C'est le cas des dispositifs de remobilisation de service civique (19 % de bénéficiaires des quartiers prioritaires en 2019 contre 15 % en 2015), de la Garantie Jeune (18 % en 2019 contre 17 % en 2016), des actions du Plan régional d'insertion pour la jeunesse (PRIJ, 201 bénéficiaires en 2019 contre 140 en 2018), des actions hors les murs (271 en 2019 contre 10 en 2015), du dispositif Dynamique Insertion Professionnelle (DIP, 265 en 2019 contre 41 en 2017), des dispositifs d'alternance et d'apprentissage de la Mission Locale (19 % en 2019 contre 16 % en 2015), et des dispositifs de soutien à l'entrepreneuriat des jeunes de la Mission Locale (Paris Initiative Entreprise et Positive Planet, 23 % en 2019 contre 20 % en 2016).



Quelques chiffres totaux pour la période 2015-2019 *

15 100

jeunes suivis par la **Mission Locale** dans les QP

5 620

jeunes suivis par les **dispositifs d'accompagnement de Pôle Emploi** dans les QP

770

jeunes dans la **Garantie Jeune** dans les QP (depuis 2016)

770

jeunes suivis par la Mission Locale de Paris dans les **dispositifs Avenir Jeunes** dans les QP

530

jeunes dans les **chantiers éducatifs** dans les QPV

260

jeunes suivis par la Mission Locale de Paris dans l'**École de la 2ème chance** dans les QP

240

jeunes repérés par les **actions hors les murs** non connus de la Mission Locale dans les QP

* Ces données peuvent contenir des doubles comptes (somme des données pour chaque année).

Accompagner en amont l'employabilité des jeunes

Permettre la levée des freins à l'accès à l'emploi

Depuis la signature du contrat de ville, **les chantiers éducatifs ont été développés progressivement sur l'ensemble de la période dans les quartiers, permettant d'augmenter le nombre de jeunes bénéficiaires par an issus des quartiers.** Au total, 139 chantiers éducatifs ont été organisés dans les quartiers de la politique de la ville (QP/QVA) entre 2015 et 2019 (sur les 200 chantiers parisiens), et ont bénéficié à 527 jeunes résidents de QP/QVA (sur les 646 bénéficiaires parisiens). Les objectifs d'atteindre au moins 40 chantiers par an dans un QP/QVA et 160 jeunes bénéficiaires résidant dans un QP/QVA ont été atteints en 2019. Le nombre de jeunes issus de QPV suivis par la Mission Locale de Paris bénéficiant d'un chantier d'insertion a également augmenté, tout comme les sorties positives des jeunes après le chantier.

À l'inverse, plusieurs dispositifs accueillent une proportion de jeunes issus des quartiers de la politique de

la ville en baisse depuis 2015. C'est le cas de l'École de la 2^{ème} chance (26 % en 2019 contre 30 % en 2015), l'Espace de dynamique d'insertion (8 % contre 18 %) et le Parcours entrée dans l'emploi (12 % contre 16 %). Ces évolutions sont à mettre en lien avec un profil des bénéficiaires qui a évolué sur la période. Pour les dispositifs Avenir Jeunes, la Mission Locale de Paris note une hausse des bénéficiaires migrants (hors UE) au cours des 3 dernières années, qui ne sont pas hébergés ou domiciliés en QPV mais en permanence sociale ou en association. Les associations du Plan de lutte contre l'illettrisme (PLCI) accueillent également moins de bénéficiaires issus des quartiers de la politique de la ville (33 % en 2019 contre 51 % en 2015), une baisse liée notamment à l'apparition d'autres offres de formation similaires en 2017-2018 et à la présence de beaucoup de jeunes migrants domiciliés en dehors des QPV. Ce dispositif s'est toutefois renforcé en développant des chantiers éducatifs, et conserve des indicateurs de sorties positives stables depuis 2015 (67 % vers une formation et 21 % vers l'emploi).

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Développer l'accès aux compétences de base à visée professionnelles via le Plan de lutte contre l'illettrisme (PLCI)</p> <p><i>Ville de Paris (DDCT) / Mission Locale de Paris</i></p>	<p>Nombre de bénéficiaires issus des QPV (Objectif : 200 jeunes bénéficiaires dont 50 à 80 % QPV (QPV+QVA))</p> <p>Nombre de chantiers éducatifs et nombre de semaines de chantier (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre de jeunes orientés vers les dispositifs de la Région, GJ, E2C (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Suites de parcours formation et emploi (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre total de bénéficiaires de la MLP à Paris (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre de bénéficiaires issus des QP de la MLP (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Jeunes de la MLP orientés vers les dispositifs Région, GJ, E2C (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Suites de parcours formation et de parcours emploi de la MLP (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Une baisse des jeunes bénéficiaires résidant en QP constatée depuis 2015, mais un maintien des sorties vers la formation ou l'emploi.</p> <p>Le nombre de bénéficiaires dans les 5 associations du PLCI issus des quartiers de la politique de la ville ou à proximité a progressé depuis 2015 (passant de 95 à 120 en 2019, soit +26 %). Pour trois associations sur cinq (École Normale Sociale, CEFIL et Savoirs pour Réussir), il est possible de calculer l'évolution de la part des jeunes issus de QPV parmi les bénéficiaires. Pour ces trois associations, la proportion de jeunes issus de QPV parmi les bénéficiaires a progressé passant de 35 % en 2015 à 41 % en 2019 (+5 points). Sur la période du contrat de ville, 58 chantiers éducatifs ont eu lieu à Extramuros, dont 53 dans un QPV du 18^e, 19^e, 20^e, 11^e, 13^e arrondissement et 5 en dehors des QPV dans le 12^e arrondissement.</p> <p>Depuis 2015, la part de bénéficiaires issus de QPV dans les dispositifs PLCI suivis par la MLP a baissé passant de 51 % en 2015 à 33 % en 2019, une baisse liée notamment à l'apparition d'autres offres de formation similaires en 2017-2018 et à la présence de beaucoup de jeunes migrants domiciliés en structure sociale ou en association hors QPV. On estime entre 65 et 70 % de suites de parcours vers les offres de la Région (EDI/PEE/E2C) et formation en général, et entre 20 et 25 % sortent vers l'emploi, des proportions stables depuis 2015.</p>
<p>Favoriser l'accès des jeunes des quartiers à l'école de la 2^{ème} chance (E2C)</p> <p><i>Région / Mission Locale de Paris</i></p> 	<p>Nombre et part de stagiaires dans l'année résidant en QPV (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Part des jeunes orientés par des prescripteurs (MLP, PE) (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Indicateurs socio-démographiques (sexe, âge, nationalité, niveau de diplôme) (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Part des sorties positives parmi les jeunes résidant en QPV (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Indicateurs sur le type de sorties (formations, CDI, CDD, alternance, contrat de professionnalisation, service civique, réorientation) (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Indicateurs socio-démographiques de la MLP (sexe) (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Une baisse des jeunes bénéficiaires résidents de QP constatée depuis 2015 et une évolution des profils.</p> <p>Depuis 2015, la part des stagiaires en E2C issus d'un QPV a baissé passant de 30 % à 26 % en 2019 (-4 points), tout comme celle des jeunes orientés par des prescripteurs (passant de 29 % à 27 % en 2019, soit -2 points). Le profil socio-démographique des stagiaires issus de QPV a évolué : ils sont moins souvent de nationalité française (34 % en 2015 contre 23 % en 2019), ils sont plus souvent mineurs ou âgés de plus de 23 ans, et ils sont moins diplômés (47 % du niveau VI ou V bis en 2015 contre 57 % en 2019). Depuis 2015, la part des sorties positives au terme de la formation a baissé pour les stagiaires issus de QPV, passant de 33 % en 2015 à 21 % en 2019 (-12 points). Le type de sorties a évolué : la part de sorties en formation qualifiante a légèrement augmenté (27 % contre 28 %), la part des sorties en contrat de travail a fortement baissé (71 % contre 34 %) en faveur de sortie en services civique (0 % contre 43 %).</p> <p>Depuis 2015, la part des jeunes résidents en QPV suivis par la MLP dans le dispositif de l'E2C a baissé passant de 21 % à 19 % en 2019 (-2 points). Plus de la moitié de ces jeunes sont des femmes, une proportion en hausse depuis 2015 (47 % contre 51 % en 2019).</p>

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Favoriser l'accès des jeunes des quartiers au dispositif régional Avenir Jeunes : Espace de dynamique d'insertion (EDI) et Parcours entrée dans l'emploi (PEE)</p> <p><i>Région / Mission Locale de Paris</i></p>	<p>Nombre de bénéficiaires à Paris (pas de données sur les bénéficiaires en QPV ni à l'échelle de l'arrondissement) <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Nombre de bénéficiaires de la MLP à Paris et en QP en EDI <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Nombre de bénéficiaires de la MLP à Paris et dans les QP en PEE <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p>	<p>Une baisse des jeunes bénéficiaires résidant en QP constatée depuis 2015.</p> <p>Le nombre de jeunes bénéficiaires du dispositif Parcours entrée dans l'emploi (PEE) à Paris a baissé sur la période, passant de 1 132 en 2015 à 866 en 2019 (-23 %), tout comme la proportion de jeunes issus des QPV dans le dispositif Espace de dynamique d'insertion (EDI) passant de 18 % en 2015 à 8 % en 2018 (-10 points).</p> <p>Depuis 2015, la part des bénéficiaires en EDI suivis par la MLP en QP a baissé passant de 16 % à 12 % en 2019 (-4 points). Une forte majorité des bénéficiaires ayant intégré un EDI lors des 3 dernières années sont des personnes en situation de migration (hors UE). Ces derniers ne sont pas hébergés ou domiciliés en QPV mais en permanence sociale (PSA) ou en association. C'est cette raison qui explique la baisse des publics provenant des quartiers. Il y a donc eu un déplacement des types de publics fréquentant les EDI.</p> <p>Depuis 2015, la part des bénéficiaires en PEE suivis par la MLP en QP a augmenté passant de 12 % à 16 % en 2019 (+4 points). Au fil des ans, il y a eu une baisse de prescription (concurrence de dispositifs avec Avenir jeunes, E2C, Garantie Jeunes, Grande École du Numérique, etc), et de plus en plus de public migrant. Cette action représente une solution financière pour eux, tout comme la possibilité de poursuivre un apprentissage en français tout en apprenant un métier. Les jeunes issus des QP sont donc moins impactés, préférant la recherche d'emploi ou la Garantie Jeune.</p>
<p>Développer les chantiers éducatifs pour favoriser l'insertion des jeunes (plateforme inter-bailleurs du programme FSE-ITI)</p> <p><i>Paris Habitat / Mission Locale de Paris</i></p>	<p>Nombre de chantiers par an <i>(Objectif : 40 chantiers par an)</i></p> <p>Nombre de jeunes par an <i>(Objectif : 160 jeunes bénéficiaires par an)</i></p> <p>Parcours à l'issue du chantier <i>(Objectif : 5 % de jeunes suivant une formation à l'issue du chantier et 5 % de jeunes en emploi à l'issue du chantier)</i></p> <p>Nombre de jeunes de la MLP par an <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Parcours à l'issue du chantier de la MLP <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p>	<p>Un développement des chantiers éducatifs progressif sur l'ensemble de la période du contrat de ville.</p> <p>Le nombre de chantiers éducatifs pour favoriser l'insertion des jeunes (FSE-ITI) a progressé à Paris (+64 entre 2015 et 2019) et dans les QP/QVA (+42 entre 2015 et 2019). L'objectif fixé à 40 chantiers par an a été atteint en 2019. Le nombre de jeunes bénéficiaires des chantiers a fortement progressé à Paris (+262) et dans les QPV/QVA (+167). L'objectif fixé à 160 bénéficiaires par an a été atteint en 2019.</p> <p>Le nombre de jeunes issus des QP suivis par la MLP dans les chantiers a progressé passant de 19 jeunes en 2016 à 78 en 2019, tout comme les sorties positives (3 en 2016 contre 15 en 2019).</p> <p>Paris Habitat a bénéficié d'un financement ITI Paris dans le cadre de cette action (2019-2022).</p>

Favoriser l'accès à l'emploi des jeunes

Garantir l'accès aux dispositifs d'accompagnement vers l'insertion professionnelle des jeunes

Depuis la signature du contrat de ville, **les dispositifs d'accompagnement de Pôle Emploi et de la Mission Locale de Paris accueillent un public issu des quartiers prioritaires stable.** Dans les dispositifs d'accompagnement de Pôle Emploi, la part des jeunes résidents de QP est restée stable (1,7 % en 2019 contre 1,2 % en 2015), tout comme dans les dispositifs de la Mission Locale de Paris (16 %). Les jeunes primo de la Mission Locale sont à l'inverse plus souvent issus de QP (14 % en 2019 contre 12 % en 2015). À la Mission Locale, **les sorties positives bénéficient plus aux jeunes suivis dans les quartiers prioritaires** (69 % d'entrées en emploi sur 5 ans et 15 % en formation) qu'en moyenne pour l'ensemble des jeunes parisiens (respectivement 36 % et 24 %).

D'autres dispositifs se sont développés comme les dispositifs de remobilisation du service civique, la Garantie Jeune, les actions du Plan régional d'insertion pour la jeunesse (PRIJ), les actions hors les murs et le dispositif Dynamique Insertion Professionnelle (DIP), que ce soit

en termes de nombre d'actions ou de nombre de jeunes des quartiers prioritaires touchés par ces dispositifs. Le Plan régional d'insertion pour la jeunesse (PRIJ) a connu un développement de ses actions depuis 2018 avec une hausse du nombre de partenaires (95 en 2019 contre 61 en 2018), d'actions hors les murs (197 contre 79), de bénéficiaires (201 contre 140), de jeunes repérés (56 contre 42) et de jeunes en sorties positives (122 contre 77). Les actions hors les murs se sont également développées depuis 2015 dans les QP (271 en 2019 contre 10 en 2015), tout comme le nombre de partenaires de ces actions (95 contre 40) et de jeunes touchés par ces actions (542 contre 267). Depuis sa création en 2017, le dispositif Dynamique Insertion Professionnelle (DIP) a connu une hausse des jeunes repérés dans le protocole de prévention spécialisée (265 en 2019 contre 241 en 2017) et une hausse des sorties positives à l'issue de l'accompagnement (44 % en 2019 contre 40 % en 2017). La proportion de jeunes de QP parmi les bénéficiaires a augmenté de +1 point dans la Garantie Jeune entre 2016 et 2019 (17 % contre 18 %) et de +4 points dans les dispositifs de remobilisation de service civique entre 2015 et 2019 (15 % contre 19 %).

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Favoriser l'accompagnement de la Mission locale des jeunes des quartiers</p> <p><i>Mission Locale de Paris</i></p>	<p>Nombre de jeunes accompagnés et de jeunes primo-arrivants à Paris et dans les QP (Objectif : Porter à 20 % en 2020 la part des jeunes accompagnés par la MLP issus des QP et à 20 % la part de jeunes de QP parmi des primo-arrivants)</p> <p>Nombre de sorties positives des jeunes à Paris et dans les QP (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Part des entrées des jeunes en QP par rapport aux jeunes à Paris (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Entrée en emploi (toute durée) à Paris et en QP (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Entrée en formation à Paris et en QP (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Entrée en service civique à Paris et en QP (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre de jeunes QP dans les dispositifs renforcés (DIP, PRIJ, SMJ, Acc Décrochage scolaire, GJ) (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre de jeunes QP dans les dispositifs de remobilisation (BAFA citoyen, Service civique, Création d'activité) (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Une hausse du nombre de jeunes primo issus des QP accompagnés par la MLP, et du nombre de sorties positives pour les jeunes des QP.</p> <p>Depuis la signature du contrat de ville, la part des jeunes issus de QP accompagnés par la MLP est restée stable (16 %) et la part des primo issus de QP a progressé de +2 points, passant de 12 % en 2015 à 14 % en 2019. Le nombre de primo-arrivants issus de QP a davantage progressé (+21 % entre 2015 et 2019), que le nombre total de jeunes primo parisiens (+3 %). Les objectifs fixés de porter à 20 % la part des jeunes accompagnés par la MLP issus de QP et la part des jeunes primo issus de QP n'est pas encore atteint. L'évolution positive du nombre de primo est due à la forte augmentation des primo QP.</p> <p>Depuis 2015, le nombre de sorties positives a progressé davantage pour les jeunes de QP (+56 % entre 2015 et 2019) qu'en moyenne pour l'ensemble des jeunes (+43 %). La proportion de sorties positives des jeunes de QP parmi l'ensemble des bénéficiaires a progressé de +1 point passant de 16 % en 2015 à 17 % en 2019. Les sorties positives bénéficient plus aux jeunes suivis dans les quartiers prioritaires. En effet, l'évolution des entrées en emploi sur 5 ans est de 69 % et de 15 % pour la formation pour les jeunes de QP, contre respectivement 36 % et 24 % pour l'ensemble des jeunes parisiens.</p> <p>Le nombre de jeunes dans les dispositifs de remobilisation de service civique a progressé à Paris (68 en 2015 contre 146 en 2019) et dans les QP (10 en 2015 contre 28 en 2019). La proportion de jeunes de QP dans les services civiques est passée de 15 % en 2015 à 19 % en 2019 (+4 points).</p>
<p>Déployer la Garantie Jeunes au profit des jeunes des quartiers</p> <p><i>Mission Locale de Paris</i></p>	<p>Nombre de SAS GJ (Objectif : Augmenter le nombre de SAS GJ dans les QP)</p> <p>Nombre de SAS GJ délocalisés (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre de jeunes dans la GJ (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre de jeunes en QP dans la GJ (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Part des QP dans le total (Objectif : 35 % de jeunes issus des QP)</p>	<p>Une hausse du nombre de SAS Garantie Jeunes (phase de recherche d'emploi de 5 semaines) et du nombre de jeunes bénéficiaires résidents de QP.</p> <p>Le nombre de SAS Garantie Jeunes délocalisés (qui permettent de rapprocher les publics des territoires quartiers prioritaires) a augmenté dans les QP passant de 0 en 2016 à 42 en 2019. L'objectif fixé d'augmenter le nombre de SAS est atteint. Les SAS Garantie Jeunes permettent aux jeunes de démarrer l'accompagnement par cinq semaines de recherche à temps plein.</p> <p>Le nombre de jeunes bénéficiant de la Garantie Jeunes a progressé à Paris (412 en 2016 contre 1 441 en 2019, soit +250 %) et dans les QP (69 en 2016 contre 260 en 2019, soit +277 %). La proportion de jeunes de QP dans la Garantie Jeunes est passée de 17 % en 2016 à 18 % en 2019 (+1 point). L'objectif de porter à 35 % la part de jeunes issus de QP n'est pas atteint.</p>
<p>Accroître la part des jeunes habitants des QPV dans les dispositifs d'accompagnement de Pôle Emploi</p> <p><i>Pôle Emploi</i></p>	<p>Part des jeunes demandeurs d'emploi des QP dans les dispositifs (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Une hausse du nombre et de la part des jeunes de QP dans les dispositifs d'accompagnement de Pôle Emploi.</p> <p>Le nombre de jeunes des QP accompagnés dans les dispositifs d'accompagnement de Pôle Emploi a augmenté passant de 808 en 2015 à 1 063 en 2019 (+32 %). La part des bénéficiaires de QP parmi l'ensemble des bénéficiaires a légèrement progressé (passant de 1,2 % à 1,7 % entre 2015 et 2019).</p>

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Mettre en place le plan insertion jeunesse et réduire le nombre de jeunes ni en emploi ni en étude</p> <p><i>Mission Locale de Paris</i></p>	<p>Nombre de partenaires mobilisés dans le cadre du PRIJ (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre d'actions hors les murs dans les territoires (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre de dispositifs mobilisés dans le PRIJ (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre de jeunes accompagnés (Objectif: 2 000 jeunes sur la durée du PIJ et 35 % des jeunes primo-arrivants)</p> <p>Nombre de jeunes non connus de la MLP repérés (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre de jeunes NEET en situation de sortie positive à l'issue de l'accompagnement (Objectif: 35 % de sorties positives)</p>	<p>Un développement global des actions du Plan régional d'insertion pour la jeunesse (PRIJ): une hausse du nombre de partenaires, d'actions hors les murs, de bénéficiaires, de jeunes repérés et de jeunes en sorties positives.</p> <p>Le nombre de partenaires mobilisés dans le cadre du PRIJ a augmenté passant de 61 en 2018 à 95 en 2019 (+56 %). Les actions hors les murs ont plus que doublé entre 2018 et 2019, passant de 79 en 2018 à 197 en 2019 (+149 %). Le nombre de dispositifs mobilisés dans le PRIJ est resté stable en 2018 et 2019 (16).</p> <p>Le nombre de jeunes accompagnés par le PRIJ a augmenté passant de 140 en 2018 à 201 en 2019 (+44 %). Le nombre de jeunes repérés lors des actions hors les murs se tient d'une année à l'autre, avec une petite augmentation en 2019 (42 en 2018 contre 56 en 2019, +33 %). La plupart des jeunes repérés puis accompagnés sont connus de la Mission Locale.</p> <p>Le nombre de jeunes ni en emploi ni en étude en situation de sortie positive à l'issue de l'accompagnement a augmenté passant de 77 en 2018 à 122 en 2019 (+58 %).</p>
<p>Développer les actions « hors les murs » afin de toucher les jeunes les plus éloignés</p> <p><i>Mission Locale de Paris</i></p>	<p>Nombre d'actions hors des murs en QP (Objectif: 100 actions hors les murs dans les QP, soit 50/an)</p> <p>Nombre de partenaires en QP (Objectif: Augmenter le nombre de partenaires dans les QP)</p> <p>Nombre de jeunes participants et touchés par les actions (Objectif: 1 000 jeunes touchés par les actions hors les murs, 500 jeunes/an)</p> <p>Nombre de jeunes issus des QP repérés non connus de la MLP (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Un développement des actions hors les murs dans les QP qui fait progresser le nombre de partenaires et de jeunes touchés.</p> <p>Le nombre d'actions hors les murs en QP a progressé entre 2015 et 2019, passant de 10 à 271 actions, une amplification réalisée à partir de 2016 en raison de la mise en place de dispositifs dédiés pour les jeunes issus des QP (démarrage avec la Dynamique Insertion Professionnelle puis le Plan régional d'insertion pour la jeunesse). L'objectif fixé de porter à 50 actions par an les actions hors les murs dans les QP est atteint depuis 2017. Le nombre de partenaires en QP pour cette action a également augmenté passant de 40 en 2015 à 95 en 2019.</p> <p>Depuis 2015, le nombre de jeunes participants et touchés par les actions à Paris a progressé passant de 267 jeunes en 2015 à 542 jeunes en 2019. L'objectif fixé de toucher 500 jeunes par an par les actions hors les murs est atteint depuis 2019. Les jeunes issus des QP repérés non connus de la MLP sont moins nombreux en 2019 (56) qu'en 2015 (120). En 2016, la MLP a organisé plusieurs événements sportifs (tournoi de foot en salle) dans plusieurs QP parisiens. Ces événements mis en place avec les acteurs jeunesse locaux avaient drainé beaucoup de jeunes issus des QP. Des perspectives sont à réitérer à l'horizon des JOP 2024.</p>
<p>Développer le dispositif DIP qui accompagne la dynamique d'insertion professionnelle des jeunes de la protection de l'enfance</p> <p><i>Mission Locale de Paris</i></p>	<p>Nombre d'actions hors les murs dans les territoires (tours de rue, chantiers éducatifs, actions hors les murs) (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre de jeunes repérés (Jeunes entrés en protocole prévention spécialisée) (Objectif: 430 jeunes connus de la prévention spécialisée ou des services de l'aide sociale à l'enfance)</p> <p>Nombre de jeunes bénéficiaires DIP et part de jeunes des QP parmi les bénéficiaires (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre de jeunes en situation de sortie positive à l'issue de l'accompagnement (emploi/formation) (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Un développement du dispositif Dynamique Insertion Professionnelle (DIP) qui se traduit par une hausse des jeunes repérés et une hausse des sorties positives.</p> <p>La Dynamique Insertion Professionnelle (DIP) mène depuis sa création en 2017 74 actions hors les murs dans les territoires (tours de rue, chantiers éducatifs, actions hors les murs), un chiffre stable. Le nombre de jeunes repérés dans le protocole de prévention spécialisé a progressé de +10 % entre 2015 et 2019, passant de 241 à 265 jeunes. Depuis 2017, le nombre de jeunes bénéficiaires du DIP a progressé de +17 % (319 en 2017 et 373 en 2019), mais la part des jeunes de QP a légèrement baissé passant de 23 % en 2017 à 22 % en 2019. Le nombre de jeunes en situation de sortie positive à l'issue de l'accompagnement (emploi/formation) a progressé passant de 40 % en 2017 à 44 % en 2019 (+4 points).</p>

Préparer les jeunes aux opportunités d'emploi

Plusieurs actions visent à préparer les jeunes aux opportunités d'emploi en favorisant l'accès des jeunes des quartiers de la politique de la ville aux dispositifs existants. **Depuis 2015, la part de jeunes issus de QP dans les dispositifs d'alternance et d'apprentissage de la Mission Locale de Pa-**

ris a progressé (19 % en 2019 contre 16 % en 2015), **tout comme la part de jeunes repérés dans les dispositifs de soutien à l'entrepreneuriat** (23 % en 2019 contre 20 % en 2016). La Mission Locale a développé des actions particulières, notamment les ateliers Cafés Créa, dont le nombre est passé de 5 par an en 2016 à 52 en 2019.

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Favoriser l'accès à l'apprentissage et à l'alternance via des sas et des modules de préparation à l'apprentissage</p> <p><i>Mission Locale de Paris</i></p>	<p>Nombre de jeunes issus des QP (Objectif: 200 jeunes issus des QP accompagnés par la MLP, 100 par an)</p> <p>Nombre de jeunes accompagnés vers l'apprentissage (accompagnement alternance, réussite apprentissage) (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre de jeunes en situation de sorties positives dont apprentissage (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Une hausse des jeunes de QP dans les dispositifs d'apprentissage et d'alternance de la Mission Locale.</p> <p>Depuis 2015, le nombre de jeunes de QP suivis par la MLP en apprentissage et alternance a doublé passant de 20 à 39 en 2019. Au total 240 jeunes sont concernés entre 2015 et 2019. L'objectif fixé d'accompagner 200 jeunes est atteint. La part des jeunes de QP a progressé passant de 16 % en 2015 à 19 % en 2019.</p> <p>Depuis 2015, le nombre de jeunes parisiens en situation de sorties positives dont l'apprentissage a progressé, mais la part de sortie positive a baissé passant de 61 % à 42 % en 2019.</p>
<p>Soutenir l'entrepreneuriat des jeunes via les dispositifs de la Mission locale, le PIE et Positive Planet</p> <p><i>Mission Locale de Paris</i></p>	<p>Nombre total d'actions menées (Ateliers Cafés créa, Ateliers Micro-entreprise, Créaventure, ML Mobile, Co-animation Pépites de quartiers) (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre de jeunes repérés à Paris et en QP (Objectif: 100 jeunes issus des QP)</p>	<p>Un développement des dispositifs de la Mission Locale pour soutenir l'entrepreneuriat.</p> <p>Depuis 2016, plusieurs actions ont été mises en place progressivement pour soutenir l'entrepreneuriat, passant de 5 actions en 2016 à 52 en 2019. Une mise en place de manière progressive des Cafés créa est à noter.</p> <p>Les jeunes sont plus nombreux à être repérés passant de 41 en 2016 à 141 en 2019 à Paris, et de 8 à 32 dans les QP, soit une hausse de la proportion des jeunes issus de QP (20 % en 2015 contre 23 % en 2019).</p> <p>Le projet « Le pari d'Entreprendre » de la Mission Locale de Paris a bénéficié d'un financement ITI (2018-2022).</p>

2.3 Agir pour le développement économique local

Le contrat de ville parisien intègre plusieurs actions pour agir pour le développement économique local dans les quartiers de la politique de la ville, en lien avec les partenaires de l'activité économique (DAE, GIE Paris Commerces, PIE, Région, Direccte).

Diversifier et dynamiser l'offre commerciale et de services

Plusieurs actions visent à diversifier et dynamiser l'offre commerciale et de services, en améliorant l'attractivité des quartiers et en favorisant l'implantation dans le quartier. **Le dispositif « Coup de pouces commerce » a été mis en œuvre** pour rénover les devantures commerciales des bailleurs dans les quartiers prioritaires (23 lauréats en 2020), **tout comme le dispositif « Paris Commerces »** (18 protocoles signés en 2020). **Plusieurs locaux du GIE Paris Commerces reloués sont situés dans un quartier de la politique de la ville** pour favoriser la revitalisation commerciale (31 % en 2019 contre 38 % en 2018), et **quelques structures d'insertion économique des publics ont été implantées** (3).

Intégrer l'innovation et les logiques collaboratives comme leviers de développement pour les quartiers

Plusieurs actions sont mises en place pour intégrer l'innovation et les logiques collaboratives comme leviers de développement pour les quartiers. **Les aides régionales aux entreprises ESS (+3 depuis 2017) et le Projet ITI se sont développées dans l'ensemble du territoire parisien** (600 porteurs de projets depuis 2017) pour favoriser

l'implantation des entreprises de l'ESS et de l'économie circulaire, dont une partie dans les 18^e, 19^e et 20^e arrondissements. **Les actions déployées dans le cadre de l'Arc de l'innovation se sont renforcées** depuis 2015 pour positionner les quartiers comme territoire d'expérimentation et d'innovation (outils développés pour améliorer la connaissance des acteurs du territoire, appels à projets de l'Arc de l'innovation, rallyes, Option Start-up, premiers stagiaires accueillis dans les lieux de l'Arc).

Soutenir et accompagner la création et la reprise d'activités et d'entreprises

À destination des quartiers prioritaires, **les Cités Lab se sont développés à Paris depuis 2017, tout comme l'appel à projets régional « Entreprendre dans les quartiers de la politique de la ville »** qui a sélectionné plusieurs lauréats et **le dispositif de financement Entrepreneur Leader** (+11 bénéficiaires issus de quartiers prioritaires entre 2018 et 2019). À l'inverse, **le dispositif Paris Initiative Entreprise (PIE) a connu un recul du nombre d'établissements et de bénéficiaires issus dans les quartiers de la politique de la ville**. Pour orienter les actions de soutien à la création ou au développement d'activité, **le dispositif local d'accompagnement (DLA) s'est développé en faveur des quartiers prioritaires** (30 % des structures en 2019 contre 24 % en 2015), **tout comme le Fonds départemental d'insertion (FDI) et les Fonds de revitalisation**, tant en termes de nombre de structures bénéficiaires que de montant alloué aux quartiers prioritaires.



Quelques chiffres totaux pour la période 2015-2019 *

23

lauréats du dispositif « **Coup de pouce commerce** » dans les QP en 2020

49

acteurs de l'Arc de l'innovation dans les QP parisiens en 2020

11

lauréats des appels à projets de l'Arc de l'innovation
dans les QP parisiens (2018-2020)

6

rallyes citoyens avec des acteurs de l'Arc de l'innovation (2016-2019)

380

bénéficiaires du financement Entrepreneur Leader dans les QP (2018-2019)

24 000

porteurs de projets orientés vers la plateforme pousses.paris à Paris

230

établissements implantés avec Paris Initiative Entreprise
dans un QP (2017-2019)

47

structures bénéficiaires du Fonds départemental d'insertion dans les QP

* Ces données peuvent contenir des doubles comptes (somme des données pour chaque année).

Diversifier et dynamiser l'offre commerciale et de services

Améliorer l'attractivité des quartiers et favoriser l'implantation dans le quartier

Pour rénover les devantures commerciales des bailleurs, le dispositif « Coup de pouces commerce » a sélectionné 23 lauréats en 2020 tous situés dans un quartier prioritaire. En 2020, 6 locaux situés dans un quartier prioritaire ont été achetés et revendus par la Semaest, 18 protocoles ont été signés dans le cadre du dispositif

« Paris Commerces », et 39 locaux commercialisés par le GIE Paris Commerces ont été loués dans un quartier prioritaire. La part des locaux du GIE reloués situés dans un quartier de la politique de la ville pour favoriser la revitalisation commerciale a baissé (31 % en 2019 contre 38 % en 2018). Depuis 2018, 3 structures d'insertion économique des publics ont été implantées dans les quartiers de la politique de la ville.

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Rénover des devantures commerciales des bailleurs</p> <p>Ville de Paris (DAE)</p>	<p>Type de dispositifs créés (Objectif: Création du dispositif « Coup de pouce commerce »)</p> <p>Nombre et part des commerçants des quartiers ayant bénéficié du dispositif (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre de dossiers candidats dans les QPV et nombre de lauréats QPV (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre de commerces indépendants (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Analyse des bilans quantitatifs (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>En 2020, 23 lauréats ont été sélectionnés dans le cadre du dispositif « Coup de pouces commerce », tous situés dans un quartier prioritaire.</p>
<p>Mise en œuvre du dispositif « Paris Commerces » dans les QP</p> <p>Ville de Paris (DAE)</p>	<p>Type de dispositifs créés (Objectif: Création du contrat de revitalisation artisanale et commerciale porté par la SEMAEST et création du GIE Paris Commerce)</p> <p>Nombre de locaux achetés et revendus par la SEMAEST (Objectif: 60 % de la somme versée annuellement par la Ville de Paris à la Semaest est destinée à l'acquisition de locaux en QP)</p> <p>Nombre de locaux commercialisés par le GIE (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>En 2020, 6 locaux situés dans un quartier prioritaire ont été achetés et revendus par la Semaest et 18 protocoles ont été signés dans le cadre du dispositif « Paris Commerces ». 39 locaux commercialisés par le GIE ont été loués dans les quartiers prioritaires.</p>
<p>Favoriser la revitalisation commerciale pour lutter contre la vacance et améliorer la qualité des commerces implantés</p> <p>GIE Paris Commerces</p>	<p>Part des locaux du GIE reloués en QPV (QP/QVA) par rapport au nombre total de relocations (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Un tiers des locaux du GIE reloués dans un QPV.</p> <p>En 2019, 31 % des locaux du GIE reloués sont situés en QPV (QP/QVA) pour favoriser la revitalisation commerciale, soit une légère baisse par rapport à l'année 2018 (38 %).</p>

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Favoriser l'accès des porteurs de projets des QP aux locaux commercialisés par le GIE ou l'accès des structures favorisant l'insertion économique des publics QPV</p> <p>GIE</p>	<p>Nombre de structures d'insertion implantées en QP <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Nombre de porteurs issus des QP s'étant vu attribuer un local (donnée à construire) <i>(Objectif : 190 structures financées)</i></p>	<p>Quelques structures d'insertion implantées en QPV.</p> <p>Depuis 2018, 3 structures d'insertion ont été implantées dans les QPV (1 en 2018 et 2 en 2019).</p>
<p>Développer le prêt dépôt de garantie (PDG) pour le développement d'activités dans le quartier</p> <p>PIE</p>	<p>Nombre de structures financées <i>(Objectif : 50 % de personnes résidentes en QPV soit 100)</i></p> <p>Part des bénéficiaires QPV <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Nombre d'emplois créés <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Évolution du chiffre d'affaires <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Évolution du niveau de rémunération atteint <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Évolution du nombre de bénéficiaires de revenus sociaux <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Taux de pérennité des structures soutenues <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Pouvoir d'achat du bénéficiaire <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Coût évité <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p>	<p>Les données ne sont pas disponibles pour mesurer le nombre de structures financées, la part des bénéficiaires en QPV, le nombre d'emplois créés, l'évolution du chiffre d'affaires, l'évolution du niveau de rémunération atteint, l'évolution du nombre de bénéficiaires de revenus sociaux, le taux de pérennité des structures soutenues, le pouvoir d'achat des bénéficiaires, le coût évité.</p>

Intégrer l'innovation et les logiques collaboratives comme leviers de développement pour les quartiers

Favoriser l'implantation des entreprises de l'ESS et de l'économie circulaire

Les actions mises en place dans le cadre du Projet ITI ont accompagné 600 porteurs de projets depuis 2017,

dont 130 créations ou reprises d'entreprises dans les 18^e, 19^e et 20^e arrondissements. Les aides régionales aux entreprises ESS se sont développées (+3 depuis 2017).

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Mettre en place les actions d'entrepreneuriat dans le cadre du Programme ITI</p> <p><i>Ville de Paris (DAE)</i></p> 	<p>Nombre de porteurs de projets entrés en accompagnement dans le 18^e, 19^e et 20^e arrondissement <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Nombre de porteurs de projets accompagnés dans le 18^e, 19^e et 20^e arrondissement par sexe et âge <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Nombre d'entreprises créées sur le 18^e, 19^e et 20^e arrondissement <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p>	<p>600 porteurs de projets accompagnés et 130 créations ou reprises d'entreprises depuis 2017.</p> <p>Depuis 2017, les actions mises en place dans le cadre du Programme ITI ont accompagné 598 porteurs de projets, dont 396 femmes (soit 66 %), 180 âgés de moins de 26 ans (30 %), 314 âgés de 26 à 45 ans (53 %), et 104 âgés de plus de 45 ans (17 %). 129 créations ou reprises d'activité ont eu lieu entre 2017 et 2020.</p> <p>L'ITI est un outil de territorialisation de l'aide européenne qui facilite la mise en œuvre de projets en faveur du développement urbain durable adaptés aux spécificités de chaque territoire ayant en son sein des QPV. À Paris, cela s'est traduit par une convention signée en 2016 entre la Ville de Paris et la Région dotée d'une enveloppe FEDER et FSE de 10,70 M€ pour la programmation 2014-2020. Cette enveloppe est gérée par la Ville et axée sur les quartiers populaires des 18^e, 19^e et 20^e arrondissements dans des domaines tels que l'entrepreneuriat, la formation professionnelle, l'inclusion sociale, le développement économique et numérique, la protection de l'environnement, etc. Le cofinancement par ITI peut aller jusqu'à 50 % du montant total du projet.</p>
<p>Développer les aides régionales aux entreprises ESS</p> <p><i>Région</i></p>	<p>Part des aides UP orientées à l'ESS <i>(Objectif: Orienter 10 % des aides UP aux entreprises vers l'ESS implantation QPV ou non)</i></p> <p>Nombre d'aides économiques régionales accordées en QP au sens strict pour Paris 18^e, 19^e et 20^e <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p>	<p>Un développement des aides régionales aux entreprises ESS.</p> <p>Les aides régionales aux entreprises ESS ont été développées: en 2018 10 aides ont été accordées dans les QP dans les 18^e, 19^e et 20^e arrondissements (dont 6 FRG2, 3 Innov'up, 1 Prêt croissance TPE), soit 3 de plus depuis 2017.</p>
<p>Déployer le plan « Économie circulaire »</p> <p><i>Ville de Paris (DAE)</i></p>	<p>Nombre et part de m² d'activité EC dans les programmes de rénovation urbaine (indicateurs Anru) en comparaison parisienne <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Nombre d'entreprises créées <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Nombre d'emplois créés <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p>	<p>Aucune donnée n'existe pour mesurer le nombre de m² d'activité de l'économie circulaire dans les programmes de rénovation urbaine dans les quartiers prioritaires en comparaison parisienne, ni le nombre d'entreprises ou d'emplois créés.</p>

Positionner les quartiers comme des territoires d'expérimentation et d'innovation

Depuis la création de l'Arc de l'innovation en 2015, **des outils ont été développés pour améliorer la connaissance des acteurs du territoire et recentrer le profil des acteurs autour de critères bien identifiés.** En 2019, 163 acteurs de l'Arc de l'innovation sont situés à Paris, dont 49 dans les QPV (QP/QVA), soit un quart des acteurs recensés. Lancés fin 2018, les

appels à projets de l'Arc de l'innovation comptent 17 projets parisiens dont 11 situés dans un QPV (65 %), et ont réuni près de 200 personnes lors des événements. En termes d'ancrage local, les rallyes ont été développés, tout comme l'Option Start-up qui bénéficie chaque année à de plus en plus de classes (+59 classes de collèges supplémentaires entre 2018 et 2019), et des premiers stagiaires ont été accueillis dans les lieux de l'Arc de l'innovation (4 stagiaires en 2019).

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Connaître les acteurs du territoire de l'Arc de l'innovation et recenser les parcelles disponibles pour l'innovation</p> <p><i>Ville de Paris (DAE)</i></p>	<p>Création d'une base de données et d'une carte dynamique des acteurs de l'Arc (Objectif: Date de livraison de la carte interactive)</p> <p>Nombre de profils détaillés des acteurs de l'Arc (fiche portrait sur site web) (Objectif: Profil de 150-200 acteurs structurants)</p> <p>Nombre d'acteurs recensés dans les QPV (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Une meilleure connaissance des acteurs du territoire de l'Arc de l'innovation, et un recentrage sur des critères plus adaptés.</p> <p>La carte interactive prévue pour 2020 n'a pas pu être réalisée en raison d'un problème technique et financier. Une démarche de plateforme/annuaire sera lancée en septembre 2020 pour recenser les aides en faveur des structures.</p> <p>La base de données s'affine au fil des années: les critères sont resserrés, des structures qui n'existent pas encore ont été sorties de la base de données. La base de données reprend désormais les sites où des actions peuvent être développées et exclut donc des bâtiments de la Ville qui font l'objet de rénovation ou de travaux du type mur ou toit végétalisé. Ces éléments expliquent le nombre d'acteurs recensés dans l'Arc qui a baissé depuis 2017, passant de 309 en 2017 à 163 en 2020. En 2020, 49 acteurs de l'Arc de l'innovation sont recensés dans les QPV, soit 30 % des acteurs au total.</p> <p>En parallèle d'une base de données plus conforme aux critères de l'Arc, les contacts se développent et permettent de mieux les recenser et mieux connaître leurs activités. Les fiches portrait ne sont pas encore réalisées car chaque modification apportée sur le site requiert l'intervention du webmaster en charge de la maintenance du site. Cette lourdeur milite aussi en faveur d'une évolution complète du site actuel.</p>
<p>Favoriser les candidatures aux appels à projet de l'Arc de l'innovation dans les QPV</p> <p><i>Ville de Paris (DAE)</i></p>	<p>Nombre d'acteurs bénéficiant de l'AAP à Paris (Objectif: 10 par an)</p> <p>Nombre de candidats à l'AAP en QPV et le nombre de lauréats de l'AAP en QPV (Objectif: 50 % des lauréats en QPV)</p> <p>Volume financier orienté vers les QPV (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre d'acteurs en QPV participant aux événements de l'Arc (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>2 lauréats parisiens sur trois des appels à projets sont situés dans un QPV.</p> <p>Depuis fin 2018, 17 projets parisiens ont été lauréats des appels à projets de l'Arc de l'innovation, dont 11 situés dans un QPV (soit 65 %).</p> <p>200 candidatures parisiennes ont été déposées aux appels à projets en 2019, et 234 en 2020, dont 205 en QPV (soit 88 %).</p> <p>Le volume financier orienté sur les 4 appels à projets s'est élevé à 78 000 € en 2019, et à 40 000 € sur les 2 appels à projets de 2020.</p> <p>Depuis novembre 2018, 204 personnes ont participé aux événements de l'Arc de l'innovation dont 157 acteurs locaux (QPV ou hors QPV).</p>

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Favoriser l'ancrage local pour renforcer les liens entre les lieux innovants et les quartiers</p> <p><i>Ville de Paris (DAE)</i></p>	<p>Nombre de rallyes EDL-RJT organisés (<i>Objectif: 1 rallye citoyen par an par arrondissement avec des acteurs de l'Arc</i>)</p> <p>Nombre de commandes groupées des chantiers d'insertion (<i>Pas d'objectifs fixés</i>)</p> <p>Nombre d'établissements impliqués dans option startup et des stages de 3^e (<i>Objectif: Tous les établissements REP+ et au moins un établissement REP impliqués</i>)</p> <p>Part des recrutements pactes emplois en QPV (<i>Pas d'objectifs fixés</i>)</p> <p>Nombre de stagiaires de 3^e accueillis dans un lieu de l'Arc (<i>Pas d'objectifs fixés</i>)</p>	<p>Un développement de l'ancrage local dans les quartiers : une hausse du nombre de rallyes, de classes participantes à l'Option Start-up et des premiers stagiaires de 3^e accueillis dans les lieux de l'Arc.</p> <p>Chaque année depuis 2016, des rallyes EDL-RJT sont organisés (1 par an en 2016 contre 2 par an en 2018 et 2019). En 2019, deux autres événements ont été organisés un forum de découverte des métiers dans le 20^e avec la participation d'une structure de l'Arc (Simplon) et un rallye des métiers dans le 17^e. En 2020, aucun rallye n'a été organisé à la demande des établissements scolaires en raison de la crise sanitaire. Toutes les éditions prévues sont reportées à 2021.</p> <p>En 2018, 105 classes de collège ont participé à Option Startup, dont 41 d'un collège en QPV, 15 d'un collège REP et 2 d'un collège REP+. Par rapport à l'année précédente, le nombre de classes de collège a progressé (+59 classes) tout comme le nombre de classes en QPV (+4 classes) ou en REP/REP+ (11 classes). Au total, 156 classes ont participé en 2018, soit 52 classes de plus qu'en 2017.</p> <p>En 2019, 4 stagiaires de 3^e ont été accueillis dans un lieu de l'Arc.</p>

Soutenir et accompagner la création et la reprise d'activités et d'entreprises

Mieux mobiliser les dispositifs de droits communs existants

Le dispositif de financement Entrepreneur Leader a connu une légère hausse du nombre de bénéficiaires issus des QP (+11 bénéficiaires entre 2018 et 2019). Sur l'ensemble du

territoire parisien, l'accompagnement a permis 739 créations ou reprises d'entreprises en 2018. Par ailleurs, 24 000 porteurs de projets ont été orientés via la plate-forme pousse.paris sur l'ensemble de la période et sur l'ensemble du territoire parisien.

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Développer le dispositif de financement Entrepreneur Leader</p> <p><i>Région</i></p> 	<p>Nombre et part de bénéficiaires en QPV accompagnés (<i>Objectif: 15 % dans les QP au plan régional</i>)</p> <p>Nombre de créations/reprises d'entreprises à l'issue de l'accompagnement (<i>Pas d'objectifs fixés</i>)</p>	<p>Une légère hausse du nombre de bénéficiaires résidant en QP.</p> <p>En 2018, on compte 2068 bénéficiaires accueillis à Paris en phase 1, 1359 bénéficiaires accompagnés à Paris dont 81 résidant en QP (soit 6 %) et dont 784 femmes (soit 58 %). En phase 2, on compte 729 bénéficiaires accueillis à Paris, 729 bénéficiaires accompagnés à Paris dont 76 résidant en QP (soit 10,4 %) et dont 255 femmes (soit 35 %). En phase 3, on compte 464 bénéficiaires accueillis à Paris, 341 bénéficiaires accompagnés à Paris dont 29 résidant en QP (soit 8,5 %) et dont 188 femmes (soit 55 %).</p> <p>Par rapport à l'année 2018, le nombre de bénéficiaires de QP a légèrement progressé, passant de 186 en 2018 à 197 en 2019. L'objectif de porter à 15 % la part de bénéficiaires dans les QPV n'est pas encore atteint.</p> <p>En 2018, on compte 739 créations ou reprises d'entreprises à l'issue de l'accompagnement : 164 à l'issue de la phase 1 sur tout Paris, 531 à l'issue de la phase 2, et 44 à l'issue de la phase 3.</p>
<p>Favoriser l'accès au dispositif d'accompagnement et de financement à la création d'entreprise soutenu par la ville</p> <p><i>Ville de Paris (DAE)</i></p>	<p>Nombre de porteurs de projets orientés via la plate-forme pousse.paris (<i>Pas d'objectifs fixés</i>)</p>	<p>24 000 porteurs de projets orientés via pousse.paris.</p> <p>Au total, 24 000 porteurs de projets ont été orientés via la plate-forme pousse.paris en 2019.</p>

Mieux mobiliser les dispositifs ciblés pour les QP

Depuis 2017, les Cités Lab se sont développés à Paris, et l'appel à projets régional « Entreprendre dans les quartiers de la politique de la ville » a sélectionné plusieurs lauréats.

À l'inverse, le dispositif Paris Initiative Entreprise (PIE) a connu un

recul du nombre d'établissements implantés dans les quartiers de la politique de la ville et une baisse du nombre de bénéficiaires issus des quartiers de la politique de la ville. Le Parcours Linguistiques à Visée Professionnelle (PLVP) de la Ville de Paris pourrait s'ouvrir à la création d'activité dans les prochaines années.

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Accompagner le développement des dispositifs Cités Lab</p> <p><i>Ville de Paris (DAE)</i></p>	<p>Nombre de Cités Lab (Objectif: 3 cités lab dans les QPV, la cité lab Singa est hors QPV)</p> <p>Nombre de sorties positives (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Suites de parcours de création (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Un développement du nombre de Cités Lab et des sorties positives.</p> <p>2 Cités Lab ont été lancés en 2017, et un troisième en 2018. Le nombre de sorties positives est passé de 8 en 2018 à 19 en 2019.</p> <p>Un projet de création d'un nouveau Cités Lab est cours dans les 13^e et 14^e dès 2021.</p>
<p>Accompagner la création d'activités avec le dispositif Paris Initiative Entreprise (PIE)</p> <p><i>Ville de Paris (DAE)</i></p>	<p>Nombre et part des établissements qui s'implantent dans un QPV (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre et part des bénéficiaires issus d'un QPV (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Une baisse du nombre d'établissements implantés dans les QPV et une baisse du nombre de bénéficiaires issus des QPV.</p> <p>Le dispositif Paris Initiative Entreprise (PIE) a bénéficié à 60 établissements qui se sont implantés dans un QPV en 2019, soit 25 % des établissements. Depuis 2017, ce nombre a baissé (86), tout comme la part des QPV parmi l'ensemble des établissements (29 % en 2017 contre 25 % en 2019).</p> <p>Le nombre de bénéficiaires issus des QPV a baissé, passant de 173 en 2017 à 112 en 2019. La part des habitants de QPV a baissé passant de 35 % en 2017 à 25 % en 2019.</p> <p>Cette action a bénéficié d'un financement ITI Paris de 2017 à 2019 dans le 20^e.</p>
<p>Mobiliser l'appel à projet régional « Entreprendre dans les quartiers de la politique de la ville »</p> <p><i>Région</i></p>	<p>Nombre de projets dans les QPV parisiens (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Plusieurs lauréats de l'AAP sélectionnés à Paris.</p> <p>L'appel à projet régional « Entreprendre dans les quartiers de la politique de la ville » a sélectionné plusieurs lauréats entre 2017-2019 à Paris : GRDR, Positive Planet, PROJETS 19 - Couveuse ESS EPICEA, REC.</p>

Orienter les actions de soutien à la création ou au développement d'activité en faveur des QP

Le dispositif local d'accompagnement (DLA) s'est développé en faveur des quartiers en bénéficiant à davantage de structures situées en quartiers prioritaires depuis la signature du contrat de ville (30 % des structures en 2019 contre

24 % en 2015). C'est le cas également du Fonds départemental d'insertion (FDI) alloués aux structures implantées en QP dans le cadre de l'insertion par l'activité économique (IAE) et des fonds de revitalisation orientés vers les QP, tant en termes de nombre de structures bénéficiaires que de montant alloué aux quartiers prioritaires.

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Favoriser l'accès des associations des QP au dispositif local d'accompagnement (DLA)</p> <p><i>Directe</i></p>	<p>Nombre de structures bénéficiaires (Objectif: 30 % des structures en QP)</p>	<p>Une hausse de la part de structures situées en QP au DLA.</p> <p>Depuis 2015, la part des structures bénéficiaires du dispositif local d'accompagnement (DLA) situées dans les QP a progressé, passant de 24 % en 2015 à 30 % en 2019. L'objectif fixé d'atteindre 30 % des structures en QP est atteint en 2019.</p>
<p>Accroître les fonds du Fonds départemental d'insertion (FDI) alloués aux structures implantées en QP dans le cadre de l'IAE</p> <p><i>Directe</i></p>	<p>Part des fonds alloués dans les QP (Objectif: 35 % des fonds alloués aux structures implantées en QP)</p> <p>Nombre de structures bénéficiaires et part en QP (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Une hausse du nombre de structures situées en QP bénéficiaires du FDI et une hausse du fonds du FDI alloué aux structures en QP.</p> <p>Les fonds du Fonds départemental d'insertion (FDI) alloués aux structures implantées en QP dans le cadre de l'IAE ont augmenté depuis 2015, passant de 89 000 € en 2015 à 378 075 € en 2019 (+325 %). La part des fonds alloués aux structures implantées en QP a progressé passant de 47,54 % du FDI en 2015 à 58,15 % en 2019. L'objectif fixé d'atteindre 35 % des fonds alloués aux structures implantées en QP est atteint.</p> <p>Le nombre de structures bénéficiaires du FDI a progressé passant de 7 en 2015 (sur 12 à Paris) à 20 en 2019 (sur 34 à Paris). La part des structures situées en QP est stable autour de 58,8 %.</p>
<p>Accroître les fonds de revitalisation orientés vers les QP</p> <p><i>Directe</i></p>	<p>Part des fonds orientés dans les QP (Objectif: Plus de 10 % des fonds orientés vers les QP)</p> <p>Nombre d'actions au bénéfice des QP (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Une part de fonds de revitalisation orientés vers les QP stable et une hausse du nombre d'actions au bénéfice des QP.</p> <p>La part des fonds de revitalisation orientés vers les QP est passée de 30 % en 2015 à 31 % en 2019. L'objectif fixé d'atteindre plus de 10 % des fonds orientés vers les QP est atteint.</p> <p>Le nombre d'actions au bénéfice des QP a progressé passant de 3 actions en 2015 à 5 actions en 2019.</p>





3. HABITER : CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN

3.

Habiter : cadre de vie et renouvellement urbain

Partenaires du contrat de ville associés

Ville de Paris : DDCT, DU, DLH, DASES, DAE, DPSP, DEVE, DVD, DPE, SG, DAC, DJS, DCPA ; Région Île-de-France ; ARS ; DRHIL ; Préfecture de Police ; ANAH ; CAF de Paris ; Bailleurs sociaux (Paris Habitat, ICF La Sablière, EFIDIS, AORIF, ELOGIE-SIEMP, FRANCILIEN, BATIGERE, RIVP, I3F).

Objectifs prioritaires

1) Favoriser l'accès, le maintien dans le logement et la mobilité choisie des ménages

- Prévenir les situations de précarité.
- Promouvoir les mobilités et la mixité.

2) Faire des espaces collectifs des espaces communs

- Favoriser les usages positifs des espaces publics et collectifs pour en faire des espaces communs et partagés.
- Systématiser la participation Citoyenne et la co-construction dans les quartiers.
- Prévenir et traiter les incivilités et les atteintes à la tranquillité publique.

3) Accompagner les transformations urbaines et mieux insérer les quartiers dans la ville

- Poursuivre les transformations du tissu urbain en y associant les habitants et les usagers.
- Améliorer les continuités urbaines entre les quartiers, les communes riveraines et les pôles de développement.
- Diversifier l'offre de logement.
- Contribuer au maillage de l'offre de services et équipements de proximité et favoriser l'accès à cette offre.

Enjeux prioritaires identifiés par les conseils citoyens pour le comité de pilotage 2019 du contrat de ville

- Désenclaver les quartiers.
- Habitat : mieux prendre en compte les besoins des habitants.
- Favoriser la prévention et la prise en charge des problèmes de sécurité.

Principaux enseignements et enjeux issus des travaux de l'évaluation à mi-parcours en 2018-2019

Les travaux de l'évaluation à mi-parcours du contrat de ville de Paris menés en 2018-2019 ont mis en avant **un habitat social majoritaire dans les quartiers de la politique de la ville qui se diversifie sur la période récente**. Les quartiers prioritaires sont constitués d'un parc de logement social dominant, dont le niveau de loyer est plus faible qu'en moyenne à Paris. Sur la période récente (entre 2001 et 2017), la production de logements sociaux est plus forte dans les quartiers prioritaires qu'à Paris. **Les types de financement des nouveaux logements sociaux contribuent à diversifier d'offre de logements pour introduire davantage de mixité dans les quartiers**. Les nouveaux logements sociaux familiaux financés correspondent pour moitié à des financements en PLS, destinés à des ménages plus favorisés (56 % contre 36 % en moyenne à Paris). Les logements sociaux financés dans les quartiers sont par ailleurs plus souvent des logements adaptés (résidences étudiantes, foyers de travailleurs migrants, foyers de jeunes travailleurs) qu'en moyenne à Paris. Les quartiers sont marqués par un recul de la part des ménages en situation de mal-logement plus rapide qu'en moyenne à Paris (-2,2 points contre -1,1 point entre 2009 et 2014).

Ces travaux ont également souligné **une évolution du cadre de vie** dans les quartiers de la politique de la ville. Onze

quartiers prioritaires se situent dans **des secteurs de projets de renouvellement urbain (GPRU, NPNRU) achevés, en cours ou à venir qui les transforment** par la création de nouveaux logements (expliquant en partie les hausses de population observées dans certains quartiers), bureaux, commerces, infrastructures de transport, espaces publics et équipements. Le prolongement du tramway de la Porte de la Chapelle à la Porte d'Asnières fin 2018 a permis aux quartiers qui souffraient d'une moindre accessibilité en transport en commun lourd d'être mieux desservis (Porte de Saint-Ouen – Porte Pouchet, Porte de Montmartre – Porte des Poissonniers – Moskowa). Les réalisations du budget participatif de la ville de Paris dans les quartiers prioritaires concernent pour moitié des projets liés à l'aménagement de l'espace public (aménagement de places et squares, rues aux enfants, installations sportives dans l'espace public, créations de fresques, aménagements des trottoirs et des parcs, végétalisations). Les réalisations liées à la rénovation des locaux commerciaux et associatifs sont également plus nombreuses dans les quartiers qu'en moyenne à Paris, notamment au travers des projets « Agir en faveur de la vitalité associative des quartiers populaires ! » et « Plus de commerces dans les quartiers populaires ».

Au-delà des analyses statistiques, d'autres enjeux sont remontés des échanges avec les acteurs locaux. **Des enjeux liés à l'occupation de l'es-**

pace public, de prévention et de tranquillité publique, de manque de propreté, de prostitution et de toxicomanie, ressortent en particulier pour les quartiers du nord-est parisien. La montée de la grande pauvreté et du sans-abrisme est également évoquée. Elle concerne plus fortement certains secteurs, du nord-est également, et les quartiers situés autour des gares. D'autres enjeux sont évoqués tels que **le non-recours des habitants des quartiers aux dispositifs, notamment en termes d'accès à l'offre de santé physique et mentale**.

Dans le cadre de ces travaux, **les Conseils citoyens ont fait remonter plusieurs enjeux liés à l'habitat et au cadre de vie** : plusieurs améliorations du cadre de vie constatées (projets urbains, réhabilitation de logements, nouveaux équipements, transports en commun, réalisations de projets), un renforcement des difficultés liées à l'occupation de l'espace public (nuisances, incivilités, insécurité, malpropreté, rixes entre jeunes), des atouts en matière de dynamique associative, un manque d'informations et de concertation des habitants, et un manque d'équipements de santé ou de services de proximité.

Les Conseils citoyens ont également défini **plusieurs priorités d'actions** pour cette thématique : désenclaver les quartiers, mieux prendre en compte les besoins des habitants et favoriser la prévention et la prise en charge des problèmes de sécurité.

Source : « Analyse des quartiers de la politique de la ville à Paris - Évaluation à mi-parcours du contrat de ville de Paris 2015-2020 - Volet 1 », Apur, avril 2019.

<https://www.apur.org/fr/nos-travaux/analyse-quartiers-politique-ville-paris-evaluation-mi-parcours-contrat-ville-paris-2015>

3.1 Favoriser l'accès, le maintien dans le logement et la mobilité choisie des ménages

Le contrat de ville parisien intègre plusieurs actions pour favoriser l'accès, le maintien dans le logement et la mobilité choisie des ménages. Ces actions sont portées par les partenaires de l'habitat, du logement, de l'insertion sociale et de la santé (Bailleurs, DLH, DRIHL, DASES, Caf de Paris, ARS, CASVP).

Prévenir les situations de précarité

Depuis la signature du contrat de ville, **les interventions de repérage et de prévention des situations de surendettement se sont développées** dans les quartiers prioritaires, **tout comme les diagnostics sociaux** (303 en 2019 contre 219 en 2015), **les signalements** impliquant une intervention des services sociaux parisiens plus soutenue (1 416 en 2019, soit +279 depuis 2015) **et les rendez-vous des droits de la Caf de Paris** (393 en 2019, soit +174 depuis 2015). Le recours à la Commission de coordination des actions de prévention des expulsions (CCAPEX) s'est légèrement renforcé. En parallèle, **l'Équipe sociale de prévention des expulsions de la DASES créée en 2002**, intervient auprès des publics parisiens en risque d'expulsion, en complément des acteurs sociaux des territoires. Cette équipe développe des modalités d'intervention en articulant son action avec celle de l'ADIL et en mettant en place des ateliers collectifs avec les personnes accompagnées. Dans le cadre de la Charte parisienne de prévention des expulsions, un groupe de travail a permis de **développer des outils de communication pour favoriser l'accès aux dispositifs de prévention des expulsions**. Le nombre de familles signalées en impayés de loyer par leur bailleur dans les quartiers de la politique de la ville a augmenté (1 372 en 2019 contre 1 092 en 2015, soit +26 %), tout comme le

nombre d'aides financières individuelles bénéficiant à des ménages (658 en 2019 contre 535 en 2015). **Les bailleurs sociaux ont développé des actions pour accompagner les personnes fragiles** (formations des gardiens concernant la santé mentale, orientation des ménages vers les autorités compétentes, actions de médiation pour les personnes âgées) **et d'autres dispositifs se sont renforcés comme Paris en compagnie**, créé en février 2019.

Promouvoir les mobilités et la mixité

Des dispositifs interviennent pour promouvoir les mutations et la mobilité résidentielle choisie, et favoriser la mixité via les attributions de logements sociaux. **Le nombre de logements disponibles à l'échange via la bourse de logements sociaux inter-bailleurs en quartier prioritaire a augmenté** pour certains bailleurs (RIVP et Paris Habitat), tandis que le nombre de foyers jeunes travailleurs (FJT) et de résidences jeunes actifs (RJA) créés est variable chaque année (465 foyers créés dans les quartiers entre 2015 et 2019). **Les colocations étudiantes ou de jeunes travailleurs se sont développées** dans le parc social situé en quartiers prioritaires de certains bailleurs (12 colocations de Paris Habitat et 43 colocations de Elogie-Siemp entre 2015 et 2019). **L'objectif fixé par la loi Égalité et Citoyenneté et la loi ELAN d'attribuer au moins 50 % des attributions dans les quartiers prioritaires destinées aux ménages du 2^e, 3^e et 4^e quartiles de ressources est atteint depuis 2017** (89,4 % en 2019), **à l'inverse de celui d'atteindre 25 % des attributions hors quartiers de la politique de la ville destinées aux ménages du 1^{er} quartile** (10,5 % en 2019).



Quelques chiffres totaux pour la période 2015-2019 *

1 350

diagnostics sociaux et

6 200

signalements de la Caf de Paris dans les QP

5 900

familles signalées en impayés de loyers par leur bailleur dans les QP

122 600

allocataires bénéficiant des aides au logement dans les QP

3 000

aides financières individuelles bénéficiant à des ménages dans les QP

465

foyers jeunes travailleurs (FJT) et résidences jeunes actifs (RJA)

créés dans les QP

1 600

aînés et

2 170

citoyens inscrits à Paris en compagnie à Paris (2019-2020)

* Ces données peuvent contenir des doubles comptes (somme des données pour chaque année).

Prévenir les situations de précarité

Prévenir les situations de surendettement et les expulsions

Pour renforcer l'aller-vers, les bailleurs sociaux mettent en place plusieurs interventions de repérage et de prévention (visites à domicile des conseillères sociales, intervention du contentieux, apurement, travail avec le CASVP et la Caf de Paris), des interventions qui se sont renforcées dans le parc social situé en quartier prioritaire d'Elogie-Siemp (+230 interventions et +2 ménages suivis entre 2018 et 2019), et qui ont reculé pour celui de la

RIVP (-21 interventions et -88 ménages suivis entre 2015 et 2019). **Le nombre de diagnostics sociaux réalisés par la Caf de Paris à l'étape de l'impayé précoce, de l'assignation et de l'affaire signalée a progressé de 38 % entre 2015 et 2019** (303 diagnostics sociaux en 2019 contre 219 en 2015), tout comme les rendez-vous des droits qui touchent davantage de ménages des quartiers prioritaires (393 en 2019 contre 219 en 2015), bien que leur part parmi les bénéficiaires baisse (21,4 % contre 23,4 %). La Caf de Paris réoriente

chaque année vers la Commission de coordination des actions de prévention des expulsions (CCAPEX) une ou deux situations en quartiers prioritaires. Pour favoriser l'accès aux dispositifs pour des ménages non suivis par un service social au moment des signalements, une équipe sociale spécialisée dans la prévention des expulsions a été créée en 2002. Ainsi, **l'Équipe sociale de prévention des expulsions de la DASES** intervient auprès des publics parisiens en risque d'expulsion, en complément des acteurs sociaux des territoires.

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Renforcer l'aller-vers pour repérer et prévenir les situations de surendettement et les expulsions dans le parc social</p> <p>Bailleurs</p>	<p>Nombre d'interventions en QP (visites à domicile des conseillères sociales, intervention du contentieux, apurement, travail avec CASVP et CAF) <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Nombre de ménages suivis (Objectif : 100 % des ménages en situation de dette accompagnés) Montant de la dette <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Raison du recours à la dette <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Motif du recours à la force publique <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Nombre d'expulsions réelles en QP dans le parc social <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p>	<p>Une hausse du nombre d'interventions dans les quartiers prioritaires pour Elogie-Siemp, et une baisse pour la RIVP.</p> <p>Pour la RIVP, le nombre d'interventions en QP (visites à domicile des conseillères sociales, intervention du contentieux, apurement, travail avec le CASVP et la Caf de Paris) a baissé (passant de 107 en 2015 à 86 en 2019), mais la part qu'elles représentent en QP a légèrement progressé sur la même période, passant de 10 % en 2015 à 11 % en 2019. Le nombre de ménages suivis dans les quartiers par la RIVP a baissé passant de 311 en 2015 à 223 en 2019 (-28 %), tout comme la part des bénéficiaires des QP (13 % contre 7 %). Le montant de la dette a baissé dans les quartiers prioritaires (2 395 000 € en 2015 contre 713 000 € en 2019, soit -70 %), de manière plus importante que sur l'ensemble du patrimoine parisien de la RIVP (10 762 000 € contre 10 062 232 €, soit -7 %). En 2019, les motifs du recours à la force publique sont les suivants: 2012 pour impayé, 12 pour troubles et 17 pour occupation irrégulière, des nombres qui varient chaque année. En 2019, 62 expulsions réelles ont été effectuées dans le parc social parisien de la RIVP (+1 depuis 2015), dont 3 dans les QP (+3 depuis 2015), des nombres qui varient chaque année autour de ces ordres de grandeurs.</p> <p>Pour Elogie-Siemp, dans l'ensemble du parc social parisien comme dans les quartiers de la politique de la ville le nombre d'interventions a augmenté entre 2018 et 2019, que ce soit les entretiens de bureau (Paris: 5 600 contre 5 900; QP: 1 000 contre 1 100; QVA: 800 contre 1 400), les visites à domicile (Paris: 1 850 contre 1 900; QP: 330 contre 360; QVA: 250 contre 470) ou les contacts dématérialisés (Paris: 5 200 contre 5 500; QP: 1 000 contre 1 100; QVA: 800 contre 1 400). Le nombre de ménages suivis a également augmenté à Paris (461 contre 487), dans les quartiers prioritaires (93 contre 91) et dans les quartiers de veille active (64 contre 118). En 2019, les origines des difficultés liées à la dette sont multiples, elles peuvent être en lien avec la baisse des ressources (68 à Paris, dont 12 dans les QP et 17 dans les QVA), des problématiques sociales (123 à Paris, dont 23 dans les QP et 30 dans les QVA), des problèmes de gestion (108 à Paris, dont 21 dans les QP et 27 dans les QVA), un problème de santé (53 à Paris, dont 10 dans les QP et 13 dans les QVA), une séparation/divorce (59 à Paris, dont 12 dans les QP et 12 dans les QVA), des crédits/surendettement (44 à Paris, dont 8 dans les QP et 11 dans les QVA), ou de trop faibles ressources (32 à Paris, dont 5 dans les QP et 8 dans les QVA). En 2019, le montant de la dette est de 5 313 € dans le QP 13^e Paul Bourget Rosny Aîné Kellermann, et de 2 900 € dans le QVA 13^e Kellermann. En 2019, 21 expulsions réelles ont été effectuées dans le parc social parisien d'Elogie-Siemp (13 en 2017 et 21 en 2018), dont 4 dans un QP (3 en 2017 et 0 en 2018) et 5 dans un QVA (2 en 2017 et 3 en 2018).</p> <p>Pour Paris Habitat, le nombre de ménages dont la dette est supérieure à 2 mois (tous les ménages sont censés être suivis) a augmenté passant de 9 555 en 2015 à 12 867 en 2020 (+35 %). Le montant de la dette a progressé passant de 234 €/CA en 2015 à 394 €/CA en 2020. En 2019, les motifs du recours à la force publique sont les suivants: 432 pour impayé et 71 locatifs, des nombres qui varient chaque année.</p>

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Prévenir les situations d'expulsion par un accompagnement des familles</p> <p><i>Ville de Paris (DASES) / Caf de Paris</i></p>	<p>Nombre et part de familles bénéficiant d'une offre de service, d'un diagnostic social CAF et/ ou d'un accompagnement social, au titre de l'impayé précoce, de l'assignation ou des affaires signalées résidant en QP <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Nombre de ménages signalés aux différents stades d'une procédure (impayés précoces, assignations, concours de la force publique) <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p>	<p>Une hausse du nombre de diagnostics sociaux et de signalements de la Caf de Paris dans les quartiers prioritaires impliquant une intervention des services sociaux plus soutenue.</p> <p>Le nombre de diagnostics sociaux de la Caf de Paris dans les QP a augmenté passant de 219 en 2015 à 303 en 2019 (+84). En 2019, la Caf de Paris enregistre 244 diagnostics sociaux impayés précoces (+73 depuis 2015), 57 diagnostics sociaux assignation (+11 depuis 2015), 2 diagnostics sociaux affaires signalées (+0 depuis 2015), 554 accompagnements impayés et assignations (+401 depuis 2017), 164 infos conseils impayés et assignations (+132 depuis 2017). Le taux de couverture global de l'indice est stable à 82 %.</p> <p>Le nombre de signalements de la Caf de Paris dans les QP a progressé passant de 1 137 en 2015 à 1 416 en 2019 (+279). Le nombre de signalements a atteint un pic en 2018, avec 1 716 signalements. En 2019, la Caf de Paris enregistre 42 signalements assignations (-1 depuis 2015), 2 signalements affaires signalées (+0) et 1 372 signalements impayés précoces (+280).</p>
<p>Renforcer l'aller-vers et limiter le non-recours des personnes à l'offre de service de l'ESPEX</p> <p><i>Ville de Paris (DASES)</i></p>	<p>Nombre et part de familles de ménages résidant en QPV <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Nombre de participants aux réunions (Pas d'objectifs fixés) <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p>	<p>La création d'une équipe sociale spécialisée « ESPEX » à la DASES qui adapte ses modalités d'intervention.</p> <p>À compter d'octobre 2020, des permanences de travailleurs sociaux au sein de l'ADIL vont se mettre en place pour faciliter l'orientation des personnes reçues par un juriste vers un accompagnant social voire la saisine du FSL Habitat. Cette action s'inscrit en amont d'une procédure d'expulsion. Elle vise à faciliter le passage de relais juriste/travailleur social et à favoriser l'accès aux dispositifs pour des ménages non suivis par un service social.</p> <p>L'ESPEX envisage de mettre en place des ateliers collectifs avec les personnes accompagnées sur la thématique de la prévention des expulsions et les dispositifs pouvant être mobilisés. La première session programmée le 17 mars 2020 a été annulée en raison de la crise sanitaire. Ce projet est suspendu du fait du contexte mais pourra reprendre dès que les conditions le permettront.</p>
<p>Favoriser les diagnostics sociaux de la CAF pour renforcer l'aller-vers et prévenir les situations</p> <p><i>Caf de Paris</i></p>	<p>Nombre de familles bénéficiant d'un RDV des droits (diagnostic social) au titre de l'impayé précoce, de l'assignation ou des affaires signalées résidant en QP <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Part des familles en QP parmi l'ensemble des familles ayant bénéficié de l'offre de service et n'ayant pas déménagé depuis l'année observée <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p>	<p>Une hausse du nombre de familles de QP bénéficiant d'un RDV des droits de la Caf, mais une diminution de la part des QP.</p> <p>Le nombre de familles de QP bénéficiant d'un RDV des droits est en hausse de 38 % entre 2015 et 2019, passant de 219 à 303. Après un pic à 396 familles ayant bénéficié d'un diagnostic social en 2018, l'indicateur présente une légère baisse en 2019, avec 303 diagnostics sociaux. Les diagnostics sociaux « impayés » représentent environ 80 % de l'ensemble des diagnostics sociaux, tandis que les diagnostics sociaux « assignations » en constituent environ 20 %, les diagnostics sociaux « affaires signalées » représentant moins de 1 % du total.</p> <p>La part des familles en QP parmi les bénéficiaires des diagnostics sociaux est en légère baisse entre 2015 et 2019, de 2 points de pourcentage, passant de 23,4 % à 21,4 %. Cette baisse de la proportion s'explique par le fait que la hausse du nombre de diagnostics sociaux des familles en QP est légèrement moins rapide que la hausse totale des diagnostics sociaux.</p>
<p>Renforcer le recours à la CCAPEX par la CAF</p> <p><i>Caf de Paris</i></p>	<p>Nombre de situations en QP réorientées par la CAF vers la CCAPEX dans le cadre de l'appui technique de la Mission logement aux travailleurs sociaux <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Part des situations en QP parmi l'ensemble des situations <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p>	<p>Chaque année, une ou deux situations en QP réorientées vers la CCAPEX par la Caf.</p> <p>Chaque année (à l'exception de 2016), la Caf réoriente une ou deux situations en QP vers la CCAPEX dans le cadre de l'appui technique de la Mission logement aux travailleurs sociaux. La tendance est à la hausse : 3 réorientations de la Caf en 2018 - 2019, contre seulement 1 en 2015-2016</p> <p>La part des situations en QP est très variable selon les années. Elle diminue entre 2015, année durant laquelle 100 % des réorientations vers la CCAPEX venaient des QP, et 2019, où cette part descend à 17 %.</p>

Favoriser un meilleur recours aux dispositifs liés aux logements

Depuis 2017, un groupe de travail a permis de **créer des outils de communication papier et numérique pour favoriser l'accès aux dispositifs de prévention des expulsions** (plaquette, affiche, infographie numérique, motion design). Le nombre de familles signalées en impayés de loyer par leur

baillieur dans les quartiers de la politique de la ville a augmenté (1 092 en 2015 contre 1 372 en 2019, soit +26 %). Le nombre d'allocataires aux aides au logement dans les quartiers prioritaires est resté stable (autour de 24 000 allocataires), et le nombre d'aides financières individuelles bénéficiant à des ménages a progressé (658 en 2019 contre 535 en 2015).

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Favoriser l'accès aux dispositifs de prévention des expulsions, dont le FSL, via le développement de supports d'information</p> <p><i>Ville de Paris (DASES)</i></p> 	<p>Pas d'indicateurs fixés (Objectif: Mettre à jour ou créer des outils de communication papier et internet horizon 2019)</p>	<p>La création d'outils de communication papier et internet sur les dispositifs de prévention des expulsions, favorisée par le groupe de travail créé en 2017.</p> <p>Depuis 2017, un groupe de travail communication numérique de la Charte de prévention des expulsions est composé de la Caf de Paris, de la DASES, de la DRIHL, de Paris Habitat, de la Fondation Abbé Pierre, de l'Adil et d'Action logement services. Ce groupe a produit plusieurs exercices: la production d'un état des lieux de la communication numérique et de préconisations; l'élaboration d'une infographie numérique de la procédure de prévention des expulsions; la contribution à la production par l'Adil d'un motion design d'urgence relative aux aides financières en cas d'impayés pendant la crise sanitaire; et le financement et contribution d'un motion design relatif aux services de territoire parisien dédiés à la prévention des expulsions.</p> <p>En 2018, une mise à jour de la plaquette de présentation « FSL Habitat » a été réalisée. En 2019, la plaquette et l'affiche « Prévention des expulsions locatives - les 10 bons réflexes », et la page dédiée: www.paris.fr/prevenir-expulsionslocatives ont été créées ou mises à jour. En 2020, l'outil interactif « Comprendre et agir face à la procédure d'expulsion », la vidéo « Crise sanitaire et impayés de loyer » et la « Motion design » sur la « crise sanitaire et impayés de loyer: les informations utiles » ont été créés.</p>
<p>Développer l'accès aux droits et à la recherche des bénéficiaires potentiels</p> <p><i>Caf de Paris</i></p> 	<p>Nombre de familles signalées en impayés de loyer par leur bailleur en QP (Objectif: Développer la qualité des relations entre la Caf et les bailleurs dans une logique d'accès aux droits et de prévention des expulsions)</p>	<p>Une hausse du nombre de familles signalées en impayés de loyer par leur bailleur en QP.</p> <p>Le nombre de familles signalées en impayés de loyer par leur bailleur en QP augmente de 26 % entre 2015 et 2019, passant de 1 092 à 1 372. Après un pic à 1 640 signalements en 2018, l'indicateur présente une légère baisse en 2019, avec 1 372 signalements.</p>
<p>Maintenir et favoriser le recours aux allocations de la Caf (APL/ALS) et aux aides individuelles du Règlement intérieur d'Action sociale de la Caf</p> <p><i>Caf de Paris</i></p> 	<p>Nombre d'allocataires QP bénéficiant des aides au logement (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre d'aides financières individuelles bénéficiant à des ménages en QP (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Un nombre d'allocataires aux aides au logement stable et une hausse du nombre d'aides financières individuelles.</p> <p>Le nombre d'allocataire aux aides au logement en QP reste stable entre 2015 et 2019, passant de 24 502 à 24 136 allocataires, soit une très légère baisse de 1 %. Chaque année entre 2015 et 2019, ce nombre se situe entre 24 000 et 25 000.</p> <p>Le nombre d'aides financières individuelles bénéficiant à des ménages en QP est en hausse de 23 % entre 2015 et 2019, passant de 535 à 658.</p>

Accompagner les personnes âgées et fragiles

Plusieurs actions sont mises en place pour accompagner les personnes fragiles, telles que celles **des bailleurs sociaux qui multiplient les formations dispensées aux gardiens concernant la santé mentale** et accompagnent davantage de ménages dans le cadre de dispositifs spécifiques et les orientent vers les autorités compétentes. Créé en février 2019, **Paris en compagnie accompagne un plus**

grand nombre de bénéficiaires (875 aînés inscrits et 618 citoyens inscrits en 2020, soit respectivement +135 et +147 depuis 2019), notamment pendant la période de confinement de mars 2020. **D'autres dispositifs sont développés par les bailleurs sociaux pour anticiper le vieillissement et accompagner les personnes âgées**, notamment les actions de médiation. Les personnes âgées et isolées sont une nouvelle population prioritaire pour les Ateliers Santé Ville (ASV).

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Identifier et accompagner les personnes en situation de fragilité à travers des partenariats, notamment en termes de santé mentale</p> <p>Bailleurs</p> 	<p>Moyens financiers dédiés à ces dispositifs en QP <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Nombre d'actions (dont nombre de formations dispensées aux gardiens concernant la santé mentale) en QP <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Nombre de ménages suivis dans le cadre de dispositifs spécifiques santé mentale en QP <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Nombre de ménages des QP orientés vers les autorités compétentes <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Nombre d'équipes ELIAHS <i>(Objectif : développer les équipes, notamment dans le 18^e)</i></p>	<p>Une multiplication des actions à destination des publics fragiles.</p> <p>Pour la RIVP, le nombre d'actions (dont les formations dispensées aux gardiens concernant la santé mentale) en QP est passé de 37 en 2017 à 15 en 2019 (-22). Les moyens financiers dédiés à ces dispositifs ont progressé, passant de 23 500 € en 2017 à 26 500 € en 2019, et la part consacrée aux QP a progressé passant de 13 % à 14 %. Le nombre de ménages suivis dans le cadre de dispositifs spécifiques de santé mentale en QP a augmenté passant de 6 (sur 16) en 2017 à 13 (sur 31) en 2019, soit +7. Le nombre de ménages des QP orientés vers les autorités compétentes est variable chaque année : 17 ménages en 2015, 10 en 2017, 9 en 2019.</p> <p>Paris Habitat a réalisé 200 formations de gardiens en santé mentale et PA et autres publics fragiles en 2019. Les moyens financiers dédiés à ces dispositifs ont progressé, passant de 54 000 € en 2017 à 75 681 € en 2019. En 2019, 119 ménages sont suivis par les équipes ELIAHS à Paris.</p> <p>Elogie-Siemp a signé une convention « mission d'appui au Pôle social : prévention et gestion des troubles psycho-sociaux » avec AURORA et l'équipe mobile de psychologues pour l'accompagnement de ménages en souffrance psychique. Financé à hauteur de 14 000 euros, le dispositif accompagne 4 ménages par an. Depuis 2019, des « groupes d'analyse de pratique » (GAP) et des supervisions ont été mis en place pour les conseillères sociales d'Elogie-Siemp. Jusqu'en 2017/2018, des sessions de sensibilisation des gardiens étaient mises en place, et touchaient entre 20 et 30 gardiens sensibilisés sur l'ensemble du patrimoine d'Elogie-Siemp. En 2018 et 2019, 31 ménages sont suivis à Paris (8 dans les QP du 13^e), 17 visites à domicile (5 dans les QP du 13^e), 5 rendez-vous de locataires en agence, (2 dans les QP du 13^e) 6 rendez-vous de locataire avec un partenaire (1 dans les QP du 13^e), et 1 ménage orienté vers les autorités compétentes (7 dans les QP du 13^e). La convention signée avec l'AORIF, l'ASM 13 et l'Établissement Public de Santé Mentale Maison Blanche pour le 20^e met en place une équipe dédiée « Santé Mentale » en 2017 et prolongée par voie d'avenant rebaptisée « équipe ELIAHS » (équipe de liaison intersectorielle et d'accompagnement entre habitat et soins). Le financement s'élève à 15 931 € dans les 13^e, 19^e et 20^e. Le dispositif propose un accompagnement individualisé des locataires en difficultés psycho-sociales afin de faciliter le maintien dans le logement, des sessions de sensibilisation des gardiens et gardiennes organisées et animées par l'infirmier et l'assistante sociale membres de l'équipe ELIAHS (entre 10 et 12 gardiens ont participé dans le 20^e et 4 dans le 13^e). En 2019, une 3^e équipe ELIAHS a été constituée pour le 19^e. En 2019, 11 ménages ont été suivis dans le 20^e (dont 4 en QP et 2 en QVA), 5 ménages dans le 19^e (dont 2 en QP) et 4 ménages dans le 13^e (dont 2 en QP). D'autres actions ont été réalisées telles que la participation aux RESAD actives sur les 17^e, 18^e et 20^e, l'expérimentation « Approche rétablissement » (144 450 euros de septembre 2017 à août 2020, 52 ménages signalés en 2018/2019 dont 10 en QP et 10 en QVA). Le projet HOME succédera à ce dispositif d'avril 2019 à mars 2021 (200 000 euros/2 ans), un projet à destination des personnes à la rue ou sans domicile qui ne bénéficient pas d'un accompagnement social au moment de l'entrée dans les lieux. Le projet HYLOS (Hygiène - Logement - Santé) lancé de janvier 2019 à décembre 2021 (282 000 euros) propose une nouvelle manière d'accompagner sur le plan médico-social des ménages présentant des fragilités récurrentes « en termes d'habiter », repérées par le bailleur et susceptibles de compromettre leur maintien dans le logement à long terme. 60 ménages seront accompagnés sur 3 ans.</p>

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Anticiper le vieillissement et accompagner les personnes âgées par le développement de Paris en compagnie</p> <p><i>Ville de Paris (DASES) / ARS / CASVP</i></p> 	<p>Nombre de bénéficiaires en QPV (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Une hausse du nombre de bénéficiaires de Paris en compagnie.</p> <p>Créé en février 2019, Paris en compagnie compte en 2020 sur l'ensemble du territoire parisien : 875 aînés inscrits (+135 depuis 2019), 1 159 citoyens inscrits (+147), 618 citoyens actifs (+60), 4 137 demandes de sorties (+850), 67 % demandes honorées (stable depuis 2019), 27 % demandes non satisfaites (+7 points), 4,3 % situations orientées (+0,4 point).</p> <p>Pendant le confinement de mars 2020, le nombre de bénéficiaires a progressé à Paris (1 098 aînés inscrits, 2 336 citoyens inscrits, 970 citoyens actifs, 9 000 appels téléphoniques, 100 % des demandes honorées et 517 aînés suivis individuellement).</p>
<p>Anticiper le vieillissement et accompagner les personnes âgées via des actions de médiation</p> <p><i>Bailleurs</i></p> 	<p>Moyens financiers dédiés à ces dispositifs en QP (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre d'actions par an (actions pieds d'immeubles, bricobus pour personnes âgées, conciergerie solidaire, visites à domicile, etc.) en QP (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre de ménages suivis en QP (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Part de ménages suivis résidant en QP parmi l'ensemble des ménages suivis (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Un développement des actions de médiation dans les QP pour la RIVP, Paris Habitat, et Elogie-Siemp.</p> <p>La RIVP développe des actions de médiation en QP (actions pieds d'immeubles, bricobus pour personnes âgées, conciergerie solidaire, visites à domicile, etc.), leur nombre a progressé passant de 5 en 2017 à 17 en 2019 (+12). Le nombre de ménages suivis en QP a augmenté entre 2015 et 2017 (23 contre 32) puis a baissé entre 2017 et 2019 (32 contre 14). La part des ménages suivis résidents de QP a baissé passant de 10 % en 2015 à 4 % en 2019. Pour la RIVP, les moyens financiers dédiés à ces dispositifs en QP sont restés stables : 25 000 € à la RIVP dont 10 % dédiés aux QP depuis 2017.</p> <p>Pour Paris Habitat, le nombre d'actions par an en QP a progressé passant de 10 en 2017 à 15 en 2020 (+5). Les autres données ne sont pas disponibles pour Paris Habitat. Les moyens financiers dédiés à ces dispositifs en QP ont progressé passant de 60 000 € en 2015 (soit 30 % du budget total) à 80 000 € en 2019. Depuis 2019, Paris Habitat consacre 10 000 € au dispositif le 19^e Bricocubus.</p> <p>Elogie-Siemp propose du soutien aux actions mises en œuvre par l'UNRPA sur le quartier des Amandiers, des permanences destinées aux locataires et gardiens pour accompagner les locataires dans les accès aux droits et démarches dématérialisées (co-financement de 10 000 euros /an entre 2016 et 2018, permanences ouvertes à 721 logements). Depuis 2019, des permanences d'accès aux droits sont co-financées au sein du local Amandiers Connexion (4 000 euros/an). Le partenariat Pari Solidaire permet des locations étudiantes en contrepartie en lien avec des personnes âgées présentes sur les résidences. Depuis 2015, 10 logements sont mis à disposition et occupés par les étudiants (dont 1 dans le QVA Chevaleret bénéficiant à 33 personnes âgées). Le partenariat avec l'association 13 Avenir, propose une conciergerie senior dans les QPV Chevaleret Oudiné (7 200 € en 2019 et 4 000 € en 2020, 11 seniors bénéficiaires). Un suivi spécifique est proposé avec des conseillères sociales et compte en 2019 49 ménages suivis (+5 depuis 2018), 25 visites à domicile (+3), 13 rendez-vous avec un partenaire (+5) et 1 situation est accompagnée par un partenaire (données disponibles uniquement sur les arrondissements centraux, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 16^e). Dans les QPV du 13^e, on compte en 2019 : 14 ménages suivis (-2 depuis 2018), 10 visites à domicile (-1), 3 rendez-vous avec un partenaire (+1) et 3 situations suivies par un partenaire (-4).</p>

Promouvoir les mobilités et la mixité

Favoriser les mutations et la mobilité résidentielle choisie

Le nombre de logements disponibles à l'échange via la bourse de logements sociaux inter-bailleurs en quartier prioritaire a augmenté à la RIVP (+2 238 logements entre 2015 et 2019) et à Paris Habitat (+2 762). Le nombre de logements FJT (foyer jeunes travailleurs) et RJA (résidence jeunes

actifs) créés dans les quartiers prioritaires est variable chaque année (251 en 2019 contre 85 en 2015), et le nombre de structures qui ouvrent le droit à la PS (prestation de service) créées dans les QP est stable (3 structures depuis 2017, composées de 144 places). **En 2020, la commission a validé le lancement d'appel à projets pour la création d'un FJT (75 logements).**

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Développer les échanges de logements via la bourse de logements sociaux inter-bailleurs</p> <p><i>Bailleurs</i></p>	<p>Nombre de logements disponibles à l'échange en QP (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Part de logements en QP parmi le nombre total de logements disponibles à l'échange (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre de ménages ayant effectué un échange en QP (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Part de ménages en QP parmi le total de ménages ayant effectué un échange (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Une hausse marquée du nombre de logements disponibles à l'échange en QP pour la RIVP et Paris Habitat.</p> <p>À la RIVP, le nombre de logements disponibles à l'échange en QP a progressé passant de 37 735 en 2015 à 39 973 en 2019 (+2 238, soit +6 %). La part de logements en QP parmi le nombre total de logements disponibles à l'échange est de 15 %, une proportion stable de 2015 à 2019. Le nombre de ménages ayant effectué un échange en QP a légèrement augmenté passant de 367 en 2015 à 374 en 2019 (+7). La part de ménages en QP parmi le total de ménages ayant effectué un échange est de 13 % en 2019, une proportion qui a légèrement baissé depuis 2015 (14 %).</p> <p>À Paris Habitat, le nombre de logements disponibles à l'échange en QP a progressé passant de 29 518 en 2019 à 32 280 en 2020 (+2 762, soit +9 %). La part de logements en QP parmi le nombre total de logements disponibles à l'échange est de 28 %, une proportion stable de 2019 à 2020. Le nombre de ménages ayant effectué un échange en QP a augmenté passant de 6 en 2018 à 38 en 2019 (+32), et a baissé en 2020 (2). La part de ménages en QP parmi le total de ménages ayant effectué un échange est de 22 % en 2019, une proportion qui a baissé depuis 2018 (30 %).</p>
<p>Favoriser les décohabitations pour les ménages en suroccupation dans le parc social</p> <p><i>DRIHL / Ville de Paris (DLH)</i></p>	<p>Nombre de ménages relogés parmi les décohabitants demandeurs en QPV (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre de décohabitants du parc social qui se sont vu attribuer un logement social dans les opérations de relogement NPNRU (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Part de mutations par an (Objectif : 25 % de mutations / an sur le contingent Ville)</p>	<p>Les données ne sont pas disponibles pour mesurer le nombre de décohabitants du parc social qui se sont vus attribuer un logement social dans les opérations de relogement NPNRU et la part de mutations par an.</p>
<p>Développer les foyers de jeunes travailleurs pour favoriser la décohabitation et les parcours résidentiels des jeunes travailleurs</p> <p><i>DRIHL / Caf de Paris</i></p>	<p>Nombre de logements FJT (foyer jeunes travailleurs) et RJA (résidence jeunes actifs) créés en QPV (uniquement QP hors QVA) (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre de structures qui ouvrent le droit à la PS de la Caf (prestation de service) créées en QP et nombre de logements créés (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Une création de foyers de jeunes travailleurs variable chaque année.</p> <p>Le nombre de logements FJT (foyer jeunes travailleurs) et RJA (résidence jeunes actifs) créés en QP est variable chaque année : 85 en 2015, 110 en 2016, 0 en 2017 et 2018, 251 en 2019 et 19 en 2020.</p> <p>Le nombre de structures qui ouvrent le droit à la PS (prestation de service) créées en QP est stable à 3 structures depuis 2017, composées de 144 places. En 2020, la commission d'appel à projet a validé la création d'un FJT.</p>

Favoriser la mixité via l'attribution et les arrivées nouvelles de populations

Les colocations étudiantes ou de jeunes travailleurs se sont développées dans le parc social dans les quartiers prioritaires de Paris Habitat et Elogie-Siemp. L'objectif fixé par la loi Égalité et Citoyenneté et de la loi ELAN d'attribuer au moins 50 % des

attributions dans les quartiers prioritaires destinées aux ménages du 2^e, 3^e et 4^e quartiles de ressources est atteint depuis 2017 (89,4 % en 2019), à l'inverse de celui d'atteindre 25 % des attributions hors quartiers de la politique de la ville destinées aux ménages du 1^{er} quartile de ressources (10,5 % en 2019).

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Mettre en œuvre les orientations définies dans le cadre de la loi Égalité et Citoyenneté et de la loi ELAN dans les quartiers prioritaires et les quartiers de veille active</p> <p><i>DRIHL / Ville de Paris (DLH)</i></p>	<p>Part des attributions hors QPV destinées aux ménages du 1^{er} quartile de ressources (Objectif: 25 % des attributions hors QPV destinées aux ménages du 1^{er} quartile de ressources)</p> <p>Part des ménages des 2^e, 3^e et 4^e quartiles dans les attributions en QPV/QVA (Objectif: Au moins 50 % des attributions dans les QPV destinées aux ménages du 2^e, 3^e et 4^e quartiles de ressources)</p>	<p>L'objectif d'attribution des ménages des 2^e, 3^e, et 4^e quartiles dans les QP est atteint depuis 2017, à l'inverse de l'objectif d'attributions des ménages du 1^{er} quartile hors QP.</p> <p>La part des attributions hors QP destinées aux ménages du 1^{er} quartile de ressources est passée de 10,7 % en 2017 à 7,9 % en 2018, et est remontée à 10,5 % en 2019. En 2017, le pourcentage est plus faible peut-être en raison de problèmes d'identification des ménages du 1^{er} quartile dans le SNE ou de la redéfinition de la valeur du premier quartier légal chaque année. L'enquête auprès des bailleurs sur l'année 2018 signale plutôt un chiffre autour de 11,0 %. L'objectif fixé d'atteindre 25 % des attributions hors QPV destinées aux ménages du 1^{er} quartile de ressources n'est pas atteint.</p> <p>La part des ménages des 2^e, 3^e et 4^e quartiles dans les attributions en QP atteint 88,4 % en 2017, 92,6 % en 2018 et 89,4 % en 2019. L'objectif fixé d'atteindre au moins 50 % des attributions dans les QP destinées aux ménages du 2^e, 3^e et 4^e quartiles de ressources est atteint depuis 2017.</p>
<p>Développer les colocations étudiantes dans les patrimoines sociaux</p> <p><i>DRIHL / Ville de Paris (DLH, DASES) / Bailleurs / Caf de Paris</i></p>	<p>Nombre de colocations dans le parc social via intermédiation locative en QP (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Un développement des colocations étudiantes ou de jeunes travailleurs.</p> <p>Le nombre de colocations dans le parc social via intermédiation locative en QP de Paris Habitat a progressé passant de 2 en 2016 à 12 en 2020 (+10). Elogie-Siemp a développé les colocations étudiantes ou de jeunes travailleurs en créant chaque année plusieurs d'entre elles, au total 43 colocations ont été louées entre 2015 et 2019. Les données ne sont pas disponibles pour mesurer le nombre de colocation dans le parc social pour la RIVP.</p> <p>La Caf de Paris compte depuis 2017 17 colocations dans les quartiers prioritaires.</p>

3.2 Faire des espaces collectifs des espaces communs

Le contrat de ville parisien intègre plusieurs actions pour faire des espaces collectifs des espaces communs, portées par les partenaires de l'habitat, du logement, de la sécurité et de la santé (Bailleurs, Préfecture, DDCT, DASES, DU, DPSP, GPIS).

Favoriser les usages positifs des espaces publics et collectifs pour en faire des espaces communs et partagés

Les démarches de gestion urbaine de proximité (GUP) déployées dans les quartiers de la politique de la ville se sont développées depuis 2015 pour une meilleure coordination d'acteurs (+15 actions entre 2015 et 2019). **C'est également le cas des démarches d'occupations temporaires** qui se sont multipliées pour favoriser l'appropriation de l'espace public par les usagers et les habitants (« rues aux enfants », urbanisme tactique), et des marches exploratoires de femmes qui ont démarré en 2014/2015. **D'autres actions ont eu un impact sur l'amélioration de la propreté et la qualité des espaces publics et collectifs appartenant aux bailleurs sociaux**, telles que les actions ciblées mises en place par Paris Habitat et Elogie-Siemp (sensibilisation des locataires, formation des gardiens, accompagnement, etc.).

Systématiser la participation citoyenne et la co-construction dans les quartiers

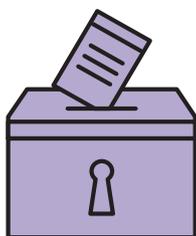
Pour favoriser la participation au développement local, **le Budget participatif de la Ville de Paris s'est développé dans les quartiers populaires**, avec un nombre de projets lauréats dans les quartiers en hausse depuis la signature du contrat de ville (67 projets en 2019, soit +45 projets depuis 2015). Mis en place en 2017, **le dispositif du budget participatif déployé par les bailleurs sociaux a quant à lui reculé** aussi bien

dans les quartiers prioritaires que dans l'ensemble du territoire parisien. **Les Fonds de participation des habitants (FPH) se sont développés dans les quartiers** (11 FPH en 2019 contre 7 en 2015), permettant de soutenir davantage de porteurs de projets qu'en 2015 (159 porteurs de projets en 2019, soit +109 depuis 2015). Créés pour favoriser l'engagement citoyen, **les conseils citoyens détiennent depuis 2017 une enveloppe de fonctionnement, et leur public a évolué depuis 2015** (plus de femmes et plus d'associations). Les bailleurs sociaux ont mis en place des organisations de locataires de logements sociaux, en développant des appels à projets et des amicales de locataires dans les quartiers.

Prévenir et traiter les incivilités et les atteintes à la tranquillité publique

Pour promouvoir les dispositifs de médiation, **les actions d'aller vers en prévention et réduction des risques se sont développées** à Paris depuis la signature du contrat de ville (maraudes de réduction des risques, actions de diffusion de matériel stérile, distributeurs de kits pour la consommation de crack, places d'hébergement ASSORE, salles de consommation à moindre risque). **À l'inverse, le dispositif Ville Vie Vacances Police a été arrêté** en 2019, car l'objectif de prévention de la délinquance par le rapprochement policiers/jeunes des quartiers politique de la ville n'était pas atteint. Le FIPD (fonds interministériel de prévention de la délinquance) quant à lui, perdure. D'autres actions interviennent pour développer la prévention de la délinquance dans les quartiers de la politique de la ville. **Le Groupement Parisien Inter-Bailleurs de Surveillance (GPIS) a développé les interventions dans le cadre d'appels de locataires, bien que le nombre de missions GPIS**

dans les quartiers de la politique de la ville ait baissé (25 923 missions en 2019, soit -8 % depuis 2015) **alors qu'il progresse sur tout Paris** (50 500 missions en 2019, soit +2 % depuis 2015). Les intervenants sociaux en commissariat sont plus nombreux (7 en 2019, soit +3 depuis 2015) et accompagnent davantage de jeunes parisiens (1 846 en 2019 contre 1 050 en 2015). **La Cellule d'échange nominative pour des mineurs en difficulté (CENOMED) touche davantage de jeunes des quartiers** de la politique de la ville qu'en 2015 (184 jeunes en 2019, soit +108 depuis 2015), mais leur part baisse parmi l'ensemble des bénéficiaires parisiens (36 % en 2019 contre 51 % en 2018). C'est également le cas du dispositif d'accompagnement des jeunes parisiens incarcérés à la Maison d'arrêt de la Santé ou placés sous-main de justice en milieu ouvert (343 jeunes en 2019, soit +194 depuis 2015).



Quelques chiffres totaux pour la période 2015-2019 *

258

projets lauréats du Budget participatif de la Ville de Paris
dans les quartiers populaires

11

Fonds de participation des habitants (FPH) et

561

projets portés par les habitants

22

marches exploratoires des femmes dans les QP

26

rues aux enfants et

22

démarches d'urbanisme tactique dans les QP

30

temps d'information ou formations inter-conseils citoyens (2017-2019)

800

jeunes bénéficiaires dans les QPV passés en CENOMED.

* Ces données peuvent contenir des doubles comptes (somme des données pour chaque année).

Favoriser les usages positifs des espaces publics et collectifs pour en faire des espaces communs et partagés

Développer la coordination d'acteurs

Les démarches de gestion urbaine de proximité (GUP) déployées dans les quartiers de la politique de la ville visent à développer la coordination des

acteurs. Depuis la signature du contrat de ville, **le nombre de démarches opérationnelles a augmenté** (+15 actions entre 2015 et 2019), **tout comme le nombre de projets mis en œuvre dans les quartiers** (+166 projets).

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Développer et conforter les démarches de gestion urbaine de proximité dans tous les QPV</p> <p><i>Ville de Paris (DDCT)</i></p>	<p>Nombre de démarches GUP opérationnelles (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre de projets mis en œuvre dans les QPV de chaque arrondissement (Objectif: 3 projets issus des GUP mis en œuvre par QPV)</p>	<p>Une forte hausse du nombre de projets issus des GUP mis en œuvre.</p> <p>Le nombre de démarches de gestion urbaine de proximité (GUP) opérationnelles dans les QPV parisiens augmente de 23 % entre 2015 et 2019, passant de 49 à 64. En excluant les 14^e et 18^e arrondissements de l'analyse (pour lesquels les données sont partielles entre 2015 et 2017), le nombre de démarches GUP reste stable à 44 en 2019, avec un pic de 61 démarches GUP opérationnelles par an en 2016 et 2017.</p> <p>Le nombre de projets mis en œuvre dans les QPV parisiens augmente fortement entre 2015 et 2019, passant de 80 à 246 (+208 %). En excluant les 14^e et 18^e arrondissements de l'analyse (pour lesquels les données sont partielles entre 2015 et 2017), le nombre de projets mis en œuvre double entre 2015 et 2019, passant de 79 à 163. Si l'objectif de 3 projets issus des GUP mis en œuvre par QPV est difficile à évaluer, les données n'étant pas transmises pour chaque QPV mais pour chaque arrondissement (QP+QVA), on peut constater qu'en 2019 chaque arrondissement a mis en œuvre au minimum 4 projets issus des GUP.</p> <p>Depuis 2018, une enveloppe est dédiée au développement de projets sur l'espace public, ce qui a pu avoir un effet démultiplicateur sur le nombre d'actions mises en place.</p>

Favoriser l'appropriation de l'espace public par les usagers et habitants

Pour favoriser l'appropriation de l'espace public par les usagers et les habitants, plusieurs actions sont mises en place telles que les marches exploratoires de femmes et l'occupation temporaire d'espaces. Depuis 2014, plusieurs projets de **marches explora-**

toires de femmes ont été réalisés dans les quartiers de la politique de la ville (12 projets, 24 marches, plus de 200 participantes entre mars 2014 et novembre 2018). **Les démarches d'occupations temporaires se sont multipliées dans les quartiers prioritaires** (+17 entre 2015 et 2019), notamment l'occupation des « rues aux enfants » (+20) et l'urbanisme tactique (+2).

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Développer les marches exploratoires de femmes et autres formes de participation favorisant la prise en compte de la parole et du « pouvoir d'agir » des femmes et des jeunes filles (« empowerment ») dans les QPV</p> <p><i>Ville de Paris (DDCT)</i></p> 	<p>Nombre de marches en QPV <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Nombre de femmes impliquées dans la participation <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p>	<p>12 projets de marches exploratoires de femmes réalisés depuis 2014.</p> <p>Les marches exploratoires de femmes ont démarré en 2014-2015, impliquant une mobilisation et une formation des acteurs et actrices. Au total, 12 projets de marche exploratoire ont été réalisés entre mars 2014 et novembre 2018 dans les quartiers de la politique de la ville : dans le 10^e (Quartier des Deux Portes), le 13^e (de Chevaleret à Olympiades), le 14^e (Porte de Vanves), le 18^e (Porte de la Chapelle; Goutte d'Or), le 19^e (Mc Donald Rosa Parks; place des Fêtes; quartier Orgues de Flandre; Danube) et le 20^e (Belleville; Bas-Belleville; quartier Collège Matisse).</p> <p>Pour chaque projet, le nombre de marche organisé est variable, tout comme les itinéraires, les modalités d'organisation (jour et nuit), le nombre de participantes, le profil des marcheuses, les partenaires mobilisés (EDL, Le Forum Femmes en Action, Mission égalité (SEII/DDCT), Jardins Numériques, À Places Egales, Mairie d'arrondissement, Conseil citoyen, etc.). Au total, 24 marches exploratoires ont été réalisées entre mars 2014 et novembre 2018, et plus de 200 femmes ont participé à ces marches.</p> <p>Plusieurs restitutions ont été organisées pour présenter les préconisations aux Maires d'arrondissement, et un suivi est réalisé après chaque marche par les professionnels impliqués pour suivre le devenir des préconisations.</p>
<p>Développer les occupations temporaires d'espaces « rues aux enfants » et démarches d'urbanisme tactique dans les QPVI</p> <p><i>Ville de Paris (DDCT)</i></p>	<p>Nombre de démarches rues aux enfants et démarches d'urbanisme tactique dans les QPV <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p>	<p>Une forte hausse du nombre de démarches d'occupations temporaires d'espaces.</p> <p>Le nombre d'occupations temporaires d'espaces augmente fortement entre 2015 et 2019, passant de 4 à 21. Parmi ces démarches, le nombre de rues aux enfants a beaucoup augmenté sur les deux dernières années, passant de 0 ou 1 rue aux enfants par an entre 2015 et 2017 à 13 en 2018 et 21 en 2019. Le nombre de démarches d'urbanisme tactique (AMU, préfiguration, BP, etc.) augmente aussi légèrement, passant de 3 en 2015 à 5 en 2019.</p>

Améliorer la propreté et la qualité des espaces publics et collectifs

Pour améliorer la propreté et la qualité des espaces publics et collectifs appartenant aux bailleurs sociaux, les actions ont été développées depuis 2015. Paris Habitat et Elogie-Siemp ont **mis en place des**

actions ciblées dans les quartiers de la politique de ville, et le budget qui leur ait consacré a augmenté, bien qu'un recul en 2019 soit constaté pour Paris Habitat. **La note de propreté dans l'enquête de satisfaction a progressé** pour Paris Habitat (6,5 en 2019 contre 6,2 en 2015) et la RIVP (7 contre 6,7).

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Améliorer la propreté dans les espaces collectifs et communs appartenant aux bailleurs sociaux</p> <p><i>Bailleurs</i></p> 	<p>Nombre d'actions en QP <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Volume financier en QP <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Note propreté dans l'enquête de satisfaction annuelle <i>(Objectif : Note propreté des QP égale ou supérieure à la moyenne parisienne pour chaque bailleur)</i></p>	<p>Des actions mises en œuvre pour améliorer la propreté et une hausse des notes de propreté dans l'enquête de satisfaction.</p> <p>Paris Habitat a connu une hausse du nombre d'actions prioritaires pour améliorer la propreté dans les espaces collectifs et communs dans les QP/QVA, passant de 10 actions en 2015 à 21 en 2018. En 2019, le nombre d'actions a baissé à 11 actions dans les QP/QVA. Le budget dédié à ces actions a progressé dans le même sens, avec une hausse entre 2015 et 2018 (56 022 € contre 86 070 € dans les QP/QVA), puis une baisse en 2019 (43 069 €). La note de propreté dans l'enquête de satisfaction a progressé passant de 6,2 en 2015 à 6,5 en 2019.</p> <p>Elogie-Siemp a mis en œuvre plusieurs actions sur toute la période 2015-2020, notamment un projet de propreté dans le QVA Grange aux Belles (96 logements pour un budget de 7 000 €) (associer et sensibiliser les locataires, sur-entretien, accompagnement et formation gardien), et un projet de sensibilisation et lutte contre le jet d'ordures par les fenêtres dans le QP Amandiers (488 logements pour un budget de 5 000 euros) et dans le QP Chevaleret - Oudiné (70 logements pour un budget de 2 425 €).</p> <p>Pour la RIVP, La note de propreté dans l'enquête de satisfaction a progressé dans les QP, passant de 6,7 dans en 2015 à 7 en 2019, tout comme à Paris (7,4 contre 7,6).</p>

Systematiser la participation citoyenne et la co-construction dans les quartiers

Favoriser la participation au développement local

Depuis 2015, le **Budget participatif de la Ville de Paris a progressé dans les quartiers populaires, tant en nombre de projets lauréats (+45 projets entre 2015 et 2019)** qu'en part qu'ils représentent parmi l'ensemble des projets lauréats parisiens (25 % en 2019 contre 12 % en 2015). Mis en place en 2017, le dispositif du budget participatif déployés par les bailleurs sociaux a quant à lui re-

culé que ce soit dans les quartiers prioritaires ou dans l'ensemble du territoire parisien, avec un nombre de projets candidats et lauréats moins important en 2019 qu'en 2017. À l'inverse, **les Fonds de participation des habitants (FPH) se sont développés dans les quartiers** (11 FPH en 2019 contre 7 en 2015), entraînant une hausse du nombre de projets portés par les habitants dans ce cadre (159 porteurs de projets en 2019, soit +109 depuis 2015).

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Favoriser la participation des habitants des quartiers prioritaires au budget participatif de la ville de Paris</p> <p><i>Ville de Paris (DDCT)</i></p>	<p>Nombre de projets lauréats en QPOP (Objectif: enveloppe de 30 M réservée pour les QPOP)</p> <p>Nombre de projets réalisés en QPOP (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Part de votants en QPOP (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Une hausse du nombre de projets lauréats du Budget Participatif de la Ville de Paris dans les quartiers populaires.</p> <p>Le nombre de projets lauréats du budget participatif en quartier populaire (échelle plus large que les quartiers de la politique de la ville) a progressé passant de 22 projets en 2015 à 67 projets en 2019 (+45 projets), plus que sur l'ensemble du territoire parisien (188 contre 194, soit +6 projets). La part des projets lauréats dans les QPOP a progressé passant de 12 % en 2015 à 35 % en 2019 (+23 points).</p> <p>Le nombre de projets réalisés en QPOP varie chaque année. En 2015, sur les 145 projets réalisés à Paris, 18 étaient réalisés dans un QPOP, soit 12 % des projets réalisés. En 2019, sur les 42 projets réalisés à Paris, 14 sont réalisés dans un QPOP, soit 33 %.</p> <p>La part de votants en QPOP a augmenté de 2015 à 2016 (14 % contre 19 %), avant de reculer à 12 % en 2019.</p>
<p>Favoriser la participation des habitants des quartiers prioritaires au budget participatif des bailleurs</p> <p><i>Bailleurs</i></p>	<p>Nombre et part de projets candidats en QP (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre et part des projets lauréats en QP (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre de logements rattachés à ces sites (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre de votants (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Budget dédié (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Une baisse du nombre de projets candidats et lauréats du budget participatif des bailleurs dans les quartiers prioritaires comme à Paris.</p> <p>Mis en place depuis 2017, le budget participatif des bailleurs sociaux est différent d'un bailleur à un autre. Pour la RIVP, le nombre de projets candidats a baissé depuis 2017, passant de 23 projets dans les quartiers prioritaires en 2017 à 12 en 2019, tout comme le nombre de projets parisiens (39 contre 24). La part des projets candidats dans les quartiers prioritaires a également baissé passant de 41 % en 2017 à 31 % en 2019 (-10 points), tout comme la part des projets lauréats (41 % contre 25 %). Le nombre de logements rattachés à ces sites a baissé dans le même temps dans les quartiers (2191 contre 364), tout comme le nombre de votants des quartiers (224 contre 41) et le budget dédié (83 643 € contre 23 180 €). Au total sur l'ensemble de la période 2017-2019, la RIVP compte 49 projets candidats dans les QP, 11 projets lauréats dans les QP, 3 530 logements rattachés à ces projets, 475 votants des QP, et 155 513 € de budget dédié.</p> <p>Pour Paris Habitat, 17 projets dans les quartiers prioritaires sont candidats en 2019. Le nombre de projets lauréats dans les QP est passé de 3 en 2017, 9 en 2018, à 6 en 2019. Le nombre de logements concernés a baissé passant de 1 528 logements en QP en 2017 à 792 en 2019, tout comme le nombre de votants dans les quartiers (638 contre 454) et le budget dédié (615 000 € contre 395 000 €). Au total sur l'ensemble de la période 2017-2019, Paris Habitat compte 18 projets lauréats dans un quartier prioritaire, 3 889 logements concernés par un projet, 1 914 votants, et 1 658 600 € de budget dédié.</p> <p>Pour Elogie-Siemp, les budgets participatifs ont été ciblés sur des sites hors QP et, en 2018 et 2019 sur deux QVA (QVA Grange aux Belles en 2018 et QVA Kellermann en 2019).</p>

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Permettre le développement de projets portés par les habitants via le Fonds de participation des habitants (FPH)</p> <p><i>Ville de Paris (DDCT) / Préfecture</i></p>	<p>Nombre de FPH (Objectif: Extension du dispositif à l'ensemble des QPV parisiens)</p> <p>Nombre de projets portés par les habitants (Objectif: 75 % de projets en plus portés par les habitants par rapport à 2015)</p>	<p>Un développement des Fonds de participation des habitants dans les quartiers, et du nombre de projets portés par les habitants.</p> <p>Le nombre de Fonds de participation des habitants (FPH) est passé de 7 en 2015 à 11 depuis 2016. En 2019, on compte 1 FPH dans les 10^e, 11^e, 13^e, 14^e, 17^e et 19^e, 3 FPH dans le 18^e, et 2 FDP dans le 20^e. Le nombre de FPH co-financés par l'État varie chaque année entre 5 et 7. L'objectif fixé d'étendre le disponible à l'ensemble des quartiers de la politique de la ville est atteint.</p> <p>Le nombre de porteurs de projets portés par les habitants a progressé, passant de 50 porteurs de projets en 2015 à 159 en 2019 (+109). L'objectif fixé d'augmenter de 75 % le nombre de projets portés par les habitants est atteint (+218 %).</p>

Favoriser l'engagement citoyen

Plusieurs actions visent à favoriser l'engagement citoyen par le biais des conseils citoyens et des organisations de locataires. Depuis la signature du contrat de ville, **les conseils citoyens se sont bien installés dans les quartiers prioritaires**, et utilisent depuis 2017 une enveloppe de fonctionnement. **Les publics des conseils ci-**

toyens se sont diversifiés avec plus d'associations parmi les conseils et plus de femmes parmi les habitants conseillers. Les bailleurs sociaux ont par ailleurs **mis en place des organisations de locataires de logements sociaux**, avec le développement d'appels à projets, d'actions de dynamisation et de développement des amicales de locataires dans les quartiers prioritaires.

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Favoriser la participation de tous les publics aux conseils citoyens en accompagnant leur fonctionnement</p> <p><i>Ville de Paris (DDCT) / Préfecture</i></p> 	<p>Enveloppe de fonctionnement des conseils citoyens (Objectif: Doter les CC d'une enveloppe de fonctionnement pour la communication et la mobilisation des habitants, 20 000 euros par an Ville de Paris et 4 000 euros par an de la DDCS)</p> <p>Nombre de temps d'information ou de formation inter-conseils citoyens (Objectif: Proposer au minimum 3 temps d'information ou de formation inter-CC pour favoriser leur participation aux instances de pilotage)</p> <p>Nombre de participations de membres des conseils citoyens aux temps de formation ou d'information (Objectif: Avoir a minima 50 participations de membres de conseils citoyens aux temps de formation et d'information proposés)</p> <p>Répartition collège habitants/ collège association et par sexe (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Un maintien des conseils citoyens, et une diversification des publics avec plus d'associations parmi les conseils et plus de femmes parmi les habitants conseillers.</p> <p>Depuis 2015, 8 postes d'adultes-relais (co-financés par la Ville et l'État) sont réservés au fonctionnement des conseils citoyens. En 2019, un neuvième poste a été ouvert. L'enveloppe de fonctionnement est fixée à 24 000 € depuis 2017. L'objectif fixé de doter les conseils citoyens d'une enveloppe de fonctionnement pour la communication et la mobilisation des habitants (20 000 euros par an Ville de Paris et 4 000 euros par an de la DDCS) est atteint.</p> <p>Le nombre de temps d'information ou de formation inter-conseils citoyens a baissé passant de 13 en 2017 à 6 en 2019 (-7). Le nombre de participations de membres des conseils citoyens aux temps de formation ou d'information est resté stable autour de 130 personnes.</p> <p>La répartition des conseils citoyens a évolué: la part des habitants a reculé (65 % en 2016 contre 52 % en 2019), au profit des associations (65 % contre 48 %), et la part de femmes parmi les habitants conseillers a progressé (48 % contre 59 %). Les données présentées en 2019 sont partielles car les données du 11^e et du 13^e ne sont pas disponibles en l'absence d'animateur.</p>

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Développer les organisations de locataires de logements sociaux</p> <p><i>Bailleurs</i></p>	<p>Nombre et part d'associations soutenues financièrement par les bailleurs dans le cadre d'AAP en QP (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Part de l'enveloppe financière de l'AAP orientée vers les QP (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre d'actions de dynamisation ou développement des amicales en QP (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre et part d'amicales de locataires en QP (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre de personnes dans les amicales (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Un développement des appels à projets dans les QPV, ainsi que des actions de dynamisation et développement des amicales de locataires.</p> <p>Les bailleurs sociaux ont mis en place des organisations de locataires de logements sociaux. Des appels à projets ont été développés. Pour la RIVP, le nombre d'associations soutenues financièrement dans le cadre d'appel à projets en QP a progressé passant de 22 associations et 28 projets dans les QP en 2017 (sur 30 associations et 43 projets à Paris) à 42 associations et 46 projets en 2019 (sur 75 associations et 84 projets à Paris). C'est le cas également pour Elogie-Siemp, où le nombre d'associations accompagnées dans les QP est passé de 3 en 2017 à 11 en 2019. Paris Habitat n'a pas réalisé d'appel à projets dans les quartiers prioritaires. La part de l'enveloppe financière de l'AAP orientée vers les QP a baissé à la RIVP (70 % en 2017 contre 60 % en 2019). Le montant de l'enveloppe orientée vers les QPV a augmenté à Elogie-Siemp passant de 2 250 € à 3 000 € en 2016.</p> <p>Le nombre d'actions de dynamisation ou développement des amicales en QP a progressé à Elogie-Siemp, passant de 3 projets en 2017 à 11 projets en 2019. Paris Habitat n'a pas réalisé d'actions spécifiques centrales, à l'exception de 2019 où on note une faculté de remboursement du JO non utilisé. Les données ne sont pas disponibles pour mesurer cet indicateur pour la RIVP.</p> <p>Le nombre d'amicales de locataires en QP est resté stable à Elogie-Siemp (17), et a progressé à la RIVP passant de 20 en 2015 à 23 en 2019. Paris Habitat compte en 2019 60 amicales de locataires dans un quartier prioritaire sur 400 à Paris, soit 15 %. Les données ne sont pas disponibles pour mesurer le nombre de personnes dans les amicales pour Elogie-Siemp, Paris Habitat et la RIVP.</p>

Prévenir et traiter les incivilités et les atteintes à la tranquillité publique

Promouvoir les dispositifs de médiation

Le dispositif **Ville Vie Vacances Police** a touché un public moins nombreux depuis 2015, avant de s'arrêter en 2019 car il ne répondait pas assez à l'objectif poursuivi de prévention de la délinquance par le rapprochement policiers/jeunes. À l'inverse, **les actions d'al-**

ler vers en prévention et réductions des risques se sont développées depuis la signature du contrat de ville, telles que les maraudes de réduction des risques, les actions de diffusion de matériel stérile, les distributeurs de kits pour la consommation de crack, les places d'hébergement ASSORE et les salles de consommation à moindre risque.

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Favoriser le déploiement des actions VVV police en ZSP et/ou en quartiers prioritaires</p> <p><i>Préfecture de Police</i></p>	<p>Nombre d'actions VVV police menées (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre de jeunes bénéficiaires et part des jeunes bénéficiaires issus de QPV (Objectif: Augmenter le nombre de jeunes issus des quartiers prioritaires fréquentant un VVV police en visant l'objectif de 20 % d'augmentation sur la durée du contrat)</p>	<p>Une baisse du nombre de jeunes touchés et l'arrêt du dispositif en 2019.</p> <p>Depuis 2015, l'action VVV police est menée par l'association UCPA sports loisirs en lien avec la Préfecture de Police et la DDCS dans trois lieux différents (gymnase Paul Valéry 12^e, gymnase Jean Verdier 10^e et parc du Tremblay 94 Val de Marne) durant toutes les vacances scolaires. Depuis fin août 2019, l'action VVV police s'est arrêtée car elle ne répondait pas à l'objectif poursuivi de prévention de la délinquance par le rapprochement policiers/jeunes. De plus, les jeunes bénéficiaires du dispositif n'étaient pas le public visé, à savoir les jeunes âgés de 11 ans et plus issus des QPV.</p> <p>Le nombre de jeunes bénéficiaires a baissé depuis 2015, passant de 14 000 journées-jeunes en 2015 à 9 259 en 2019 à Paris. La notion de journée-jeune est calculée en prenant en compte ces deux critères : si 1 jeune participe à 100 journées dans l'année, cela correspond à 100 journées-jeunes ; et si 10 jeunes participent chacun à 10 journées dans l'année, cela correspond à 100 journées-jeunes. Dans les 2 cas, le nombre de journées-jeunes est identique mais le nombre de jeunes touchés est très différent.</p> <p>L'objectif fixé d'augmenter le nombre de jeunes issus des quartiers prioritaires fréquentant un VVV police en visant l'objectif de 20 % d'augmentation sur la durée du contrat ne peut pas être calculé car aucune donnée précise n'est disponible sur la part des jeunes issus des QPV.</p>

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Développer les actions « d'aller vers » en prévention et réduction des risques (maraudes associatives de prévention des risques liés aux addictions) et les espaces de seconde ligne (espaces de repos, espaces de consommation, places d'hébergement adapté)</p> <p><i>Ville de Paris (DASES)</i></p> 	<p>Nombre total d'actions de maraude (pédestres ou en véhicule) <i>(Objectif: Création de maraudes RDR sur les sites en tension du nord-est)</i></p> <p>Nombre d'actions avec diffusion de matériel stérile <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Nombre de places créées en seconde ligne (espaces de repos, espaces de consommation, places d'hébergement adapté) <i>(Objectif: Création de 80 places de repos et 60 places supplémentaires d'hébergement d'urgence, création d'au moins une nouvelle SCMR)</i></p>	<p>Un développement des maraudes de réduction des risques, des actions de diffusion de matériel stérile, des distributeurs de kits pour la consommation de crack, des places d'hébergement ASSORE et des salles de consommation à moindre risque.</p> <p>Depuis 2015, les maraudes de réduction des risques interviennent auprès des usagers de drogues et réalisent un travail spécifique « d'aller vers » les consommateurs en situation d'errance dans le Nord-Est parisien. L'objectif est de délivrer du matériel de consommation stérile et de réaliser des accompagnements médico-sociaux. Depuis 2015, on compte 3 maraudes : Gare du Nord, Stalingrad/ Eole et Porte de la Chapelle. Le nombre de jours d'ouverture a progressé depuis 2015, passant de 4 jours sur 7 pour Gare du Nord et Stalingrad/Eole et 3 jours sur 7 pour la Porte de la Chapelle en 2015 à 7 jours sur 7 pour les trois maraudes en 2019. En 2019, la mise en œuvre du « Plan crack 2019-2022 » permet le renforcement des moyens d'intervention des maraudes de 5 Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues. En 2020, un outil de collecte des données des maraudes créé avec la Ville de Paris (via des outils mobiles) entre en test afin d'avoir un meilleur suivi des territoires et d'adapter les interventions sanitaires et sociales. Il permettra d'identifier : le nombre d'usagers de drogues, les types de consommation, le matériel et les produits.</p> <p>Le nombre d'actions avec diffusion de matériel stérile a progressé entre 2015 et 2020. Le nombre d'automates à Paris donnant accès à du matériel stérile (seringues) est passé de 33 en 2015 à 35 en 2020 (+2). Le nombre de kits d'injection distribués sur tout Paris a baissé, passant de 185166 kits distribués en 2015 à 157778 kits distribués en 2019 (-15 %). Le nombre de distributeurs de kits pour les consommations de crack a augmenté, passant de 2 distributeurs en 2015 (Gare du Nord 10° et La chapelle 18°) à 10 distributeurs en 2020 (Gare de l'Est en 2016; Barbès en 2017; Colonel Fabien, Réaumur Sébastopol, Gare de Lyon, Gare St-Lazare, Gare Montparnasse en 2019). Le nombre de kits d'inhalation distribués a augmenté passant de 3100 kits en 2015 à 51173 kits en 2019. Au cours de l'année 2019, l'association SAFE et STEP- Aurore ont enregistré une demande croissante de pipes à crack (distribution = + 40% entre 2017 et 2019).</p> <p>En 2015, le projet « ASSORE - Aurore » d'accompagnement social et sanitaire pour des usagers de drogues actifs hébergés en hôtel suite à « des évacuations ou sorties de rue » réalisées dans le Nord-est parisien est mis en place. La mission d'hébergement est assurée par la Samu social est le nombre de places hébergement est de 50 places / an dans le dispositif. Le nombre de place d'hébergement augmente en 2016 (60 places/an), puis en 2019 (100 places/an). En 2020, le projet était de passer à 200 places, mais la période de confinement a de fait conduit à porter le dispositif à près de 400 places. Les conditions de pérennisation sont à l'étude.</p> <p>En 2016, deux salles de consommation à moindre risque (SCMR) sont ouvertes : SCMR 10° secteur Gare du Nord, destinée aux injecteurs poly-consommateur en situation de précarité consommant dans l'espace public et la SCMR Espace Gaï ouverte 7J/7 et 7 heures /jour qui met à disposition 12 postes d'injection et 4 d'inhalation, un espace de repos et des consultations sanitaires et sociales. Le nombre moyen de passage pour consommation par jour à la SCMR a augmenté passant de 123 passages en 2016 à 197 passages en 2019. Les maraudes de médiation sociale pour aller vers les usagers et d'échange avec les riverains sont réalisées 6j/7 en 2016, puis 7j/7 en 2020 (depuis 2018). En 2016, des forces de police dédiées sécurisent le secteur et orientent les consommateurs vers la SCMR. En 2017, une baisse du nombre de seringues usagées ramassées dans l'espace public est enregistrée. En 2019, 2 postes d'inhalation supplémentaires sont ouverts et expérimentent une ouverture le matin pour répondre aux besoins des consommateurs. Les traces de consommation recensées autour de la SCMR ont été divisées par 3 (évaluation INSERM), et les plaintes des riverains ont diminué.</p>

Développer les actions de prévention de la délinquance

La prévention situationnelle a été intégrée dans les projets d'aménagement, et les audits réalisés se sont développés (+32 entre 2018 et 2019). Le Groupement Parisien Inter-Bailleurs de Surveillance a développé les interventions dans le cadre d'appels de locataires dans les quartiers de la politique de la ville (+4 348 entre 2015 et 2019), le nombre d'individus évincés a progressé (+10 908), tout comme les découvertes de stupéfiants, armes

et assimilés, documents identité bancaires et divers (+272). **Le nombre de missions du GPIS dans les quartiers a toutefois baissé** (-2150, soit -8 %), alors qu'il progresse sur tout Paris (+826, soit +2 %). **La Cellule d'échange nominative pour des mineurs en difficulté touche davantage de jeunes des quartiers de la politique de la ville** (+108 entre 2015 et 2019), mais leur part a baissé parmi l'ensemble des bénéficiaires parisiens (36 % en 2019 contre 51 % en 2018). C'est le cas également du dispositif d'accompagne-

ment des jeunes parisiens incarcérés à la Maison d'arrêt de la Santé ou placés sous-main de justice en milieu ouvert (+194 entre 2015 et 2019; 21 % des jeunes de QPV en 2019 contre 30 % en 2015). **Le nombre d'intervenants sociaux en commissariat a augmenté** (+3 entre 2015 et 2019), tout comme le nombre de bénéficiaires de ce dispositif à Paris (+796). D'autres dispositifs ont été développés comme les centres de loisirs de la jeunesse (CLJ) tenus par des policiers en quartiers prioritaires et les médiateurs de nuit.

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Intégrer la prévention situationnelle dans les projets d'aménagements (NPNRU)</p> <p><i>Ville de Paris (DU, DPSP)</i></p>	<p>Nombre de diagnostics de prévention situationnelle réalisés (Objectif: Réalisation d'un diagnostic de prévention situationnelle par site)</p> <p>Nombre de préconisations mises en œuvre (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Une hausse du nombre d'audits entre 2018 et 2019.</p> <p>Le nombre de diagnostics de prévention situationnelle réalisés a augmenté passant de 26 audits en 2018 à 58 audits en 2019 (+32 audits). Les données ne sont pas disponibles avant 2018 car il n'y avait pas de recensement. L'objectif fixé de réaliser un diagnostic de prévention situationnelle par site ne peut pas être mesuré.</p>
<p>Prévenir le basculement dans une trajectoire délinquante des jeunes mineurs (auteur/victimes) via la Cellule d'échange nominative pour des mineurs en difficulté (CENOMED)</p> <p><i>Ville de Paris (DPSP)</i></p>	<p>Nombre total de jeunes bénéficiaires (les jeunes des QPV passés en CENOMED peuvent l'être pour des motifs de rixes de manière assez significative) (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Une hausse du nombre de jeunes des quartiers de la politique de la ville bénéficiaires de la Cellule d'échange nominative pour des mineurs en difficulté, mais une baisse de leur part parmi l'ensemble des bénéficiaires parisiens.</p> <p>Le nombre total de jeunes bénéficiaires des QP/QVA passés à la Cellule d'échange nominative pour des mineurs en difficulté (CENOMED) (qui peuvent l'être pour des motifs de rixes de manière assez significative) a progressé passant de 76 jeunes en 2015 à 220 jeunes en 2017 (+144), puis a baissé à 184 jeunes en 2019 (-36 jeunes). La part de jeunes bénéficiaires issus des quartiers de la politique de la ville peut être calculée depuis 2018 grâce à de nouvelles méthodes de comptage à la demande du BAP. En 2019 36 % des jeunes bénéficiaires passés en CENOMED sont issus d'un QP/QVA, une baisse depuis 2018 (51 %).</p>
<p>Effectuer une première évaluation sociale, hors procédure, des publics fréquentant les commissariats d'arrondissement (victimes, auteurs et hors champ pénal), par les intervenants sociaux en commissariat (ISC)</p> <p><i>Ville de Paris (DPSP)</i></p>	<p>Nombre d'ISC en poste dans les commissariats (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre de bénéficiaires (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Part des bénéficiaires provenant des QP (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Une hausse du nombre d'intervenants sociaux en commissariat et du nombre de bénéficiaires à Paris.</p> <p>Le nombre d'intervenants sociaux en commissariat (ISC) en poste a progressé passant de 4 en 2015 à 7 en 2019 (+3). Le nombre de bénéficiaires à Paris a progressé passant de 1 050 en 2015 à 1 846 en 2019 (+796, soit +76 %).</p> <p>La part des bénéficiaires provenant des QP est estimée entre 30 % et 40 % du public reçu pour les ISC avec un QP sur leur territoire d'intervention.</p>
<p>Développer la présence et les actions de lutte contre les incivilités dans les QPV menés par les différents services opérationnels de la DPSP</p> <p><i>Ville de Paris (DPSP)</i></p>	<p>Nombre d'agents bénéficiant d'une NBI pour intervention au sein des quartiers populaires (50 % ou plus de temps d'intervention dans les quartiers populaires) (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Les données ne sont pas disponibles pour mesurer le nombre d'agents bénéficiant d'une NBI pour intervention au sein des quartiers populaires.</p>

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Mettre en œuvre le GPIS (Groupement Parisien Inter-Bailleurs de Surveillance)</p> <p><i>Bailleurs / GPIS</i></p>	<p>Nombre de missions GPIS (tous types) <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Nombre d'interventions sur appel de locataire (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre d'individus évincés <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Nombre de découvertes (stupéfiants, armes et assimilés, documents identité/ bancaires et divers) <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Nombre et part des interventions du GPIS dans les QPV par bailleurs <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p>	<p>Une baisse des missions du GPIS dans les QPV, une hausse des interventions sur appel de locataire, une hausse du nombre d'individus évincés et une hausse du nombre de découvertes dans les QPV.</p> <p>Le nombre de missions du GPIS a augmenté dans tout Paris (10^e et 20^e arrondissement) passant de 49 674 en 2015 à 50 500 en 2019 (+826, soit +2 %). À l'inverse, elles ont baissé dans les QP/QVA passant de 28 073 en 2015 à 25 923 (-2 150, soit -8 %), une baisse portée par un recul du nombre de missions dans les quartiers de veille active (9 109 en 2015 contre 7 547 en 2019, soit -17 %) et dans les quartiers prioritaires (18 964 en 2015 contre 18 379 en 2019, soit -3 %). La part des missions du GPIS dans les quartiers de la politique de la ville a baissé passant de 57 % en 2015 à 51 % en 2019 (-6 points).</p> <p>Le nombre d'interventions sur appel de locataire a augmenté sur tout Paris (10^e et 20^e arrondissement) passant de 8 941 en 2015 à 18 928 en 2019 (+9 987, soit +112 %). Tout comme dans les QP/QVA passant de 4 858 en 2015 à 9 206 (+4 348, soit +90 %), une hausse portée par l'augmentation du nombre d'interventions dans les quartiers de veille active (1 317 en 2015 contre 2 402 en 2019, soit +82 %) et dans les quartiers prioritaires (3 541 en 2015 contre 6 804 en 2019, soit +92 %). La part des interventions sur appel de locataire dans les quartiers de la politique de la ville a baissé passant de 54 % en 2015 à 49 % en 2019 (-5 points).</p> <p>Le nombre d'individus évincés a augmenté sur tout Paris (10^e et 20^e arrondissement) passant de 35 730 en 2015 à 54 901 en 2019 (+19 171, soit +54 %). Tout comme dans les QP/QVA passant de 18 755 en 2015 à 29 663 (+10 908, soit +58 %), une hausse portée par l'augmentation du nombre d'individus évincés dans les quartiers de veille active (5 241 en 2015 contre 6 244 en 2019, soit +19 %) et dans les quartiers prioritaires (13 514 en 2015 contre 23 419 en 2019, soit +73 %). La part des individus évincés dans les quartiers de la politique de la ville a légèrement augmenté passant de 53 % en 2015 à 54 % en 2019 (+1 point).</p> <p>Le nombre de découvertes (stupéfiants, armes et assimilés, documents identité/ bancaires et divers) a augmenté sur tout Paris (10^e et 20^e arrondissement) passant de 258 en 2015 à 659 en 2019 (+401, soit +155 %). Tout comme dans les QP/QVA passant de 148 en 2015 à 420 (+272, soit +184 %), une hausse portée par l'augmentation du nombre de découvertes dans les quartiers de veille active (39 en 2015 contre 60 en 2019, soit +54 %) et dans les quartiers prioritaires (109 en 2015 contre 360 en 2019, soit +230 %). La part des découvertes dans les quartiers de la politique de la ville a augmenté passant de 57 % en 2015 à 64 % en 2019 (+7 points).</p> <p>Le nombre des interventions du GPIS dans les QP a progressé à la RIVP passant de 195 en 2015 à 785 en 2019 (+590, soit +303 %). C'est le cas également à Paris Habitat, où ce nombre est passé de 22 765 en 2015 à 28 131 en 2019 (+5 366, soit +24 %). À l'inverse, il a baissé à Elogie-Siemp, passant de 2 410 interventions dans les QP/QVA en 2015 (dont 2 164 rondes, 181 interventions et 65 actions directes) à 1 398 interventions en 2019 (dont 830 rondes, 454 interventions et 114 actions directes), soit une baisse de -1 012 interventions (-42 %).</p>
<p>Accompagner les jeunes parisiens placés sous-main de justice vers l'insertion ou la réinsertion sociale et professionnelle via le dispositif d'accompagnement des jeunes parisiens incarcérés à la Maison d'arrêt de la Santé ou placés sous-main de justice en milieu ouvert (3 ETP de conseillers Mission Locale)</p> <p><i>Ville de Paris (DPSP)</i></p>	<p>Nombre total de jeunes bénéficiaires <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Part de bénéficiaires issus des QP <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p>	<p>Une hausse du nombre de jeunes bénéficiaires du dispositif d'accompagnement des jeunes parisiens incarcérés à la Maison d'arrêt de la Santé ou placés sous-main de justice en milieu ouvert, mais une baisse de la part des jeunes résidents en QPV parmi les bénéficiaires.</p> <p>Le nombre total de jeunes bénéficiaires a progressé passant 149 jeunes en 2015 à 343 jeunes en 2019 (+194). La part de bénéficiaires issus des QP a baissé passant de 30 % en 2015 à 21 % en 2019.</p>

3.3 Accompagner les transformations urbaines et mieux insérer les quartiers dans la ville

Le contrat de ville parisien intègre plusieurs actions pour accompagner les transformations urbaines et mieux insérer les quartiers dans la ville, qui sont portées par les partenaires de l'habitat, du logement, de l'éducation, de la santé, de la culture, de la petite enfance et de l'action sociale (Bailleurs, DLH, DDCT, DASES, ARS, DU, DVD, DEVE, DFPE, DAC, DASCO, Éducation Nationale).

Poursuivre les transformations du tissu urbain en y associant les habitants et les usagers

Pour réduire les nuisances dans les quartiers les plus impactés, plusieurs dispositifs ont été initiés (**évaluations d'impact sur la santé** à Porte du 20^e, Gare des Mines et Porte de la Villette, **outil cartographique pour identifier les zones de fragilité en santé environnementale**), bien que certains n'aient pas encore été mis en place (diagnostics locaux, réunions de coordination pour limiter les nuisances liées aux chantiers NPNRU). Plusieurs actions se sont développées pour promouvoir un habitat favorable à la santé à Paris et dans les quartiers de la politique de la ville, **telles les enquêtes environnementales menées à la suite d'une déclaration de saturnisme, les plombémies de primo-dépistage, les interventions des conseillers médicaux en environnement intérieur (CMEI) et les interventions des bailleurs sociaux pour lutter contre les nuisibles**. Depuis la signature du contrat de ville, les démarches pour associer, informer et concerter les habitants sur les projets urbains dans les périmètres d'interventions prioritaires (QPV, NPNRU, GPRU) se sont développées (35 événements en 2019 contre 21 en 2015), tout comme les temps d'activité périscolaire (TAP) qui touchent davantage d'enfants des quartiers prioritaires (204 en 2020 contre

108 en 2017). **Les rénovations énergétiques des copropriétés accompagnées dans Éco-rénovons Paris se sont développées** (5 990 logements accompagnés en 2019, soit +3 386 depuis 2015), des **réhabilitations de logements sociaux ont été financées** pour améliorer l'attractivité du parc social (4 620 logements entre 2015 et 2019), et **quelques logements privés ont été subventionnés au titre de l'adaptation** dans les quartiers de la politique de la ville (53 logements entre 2015 et 2019).

Améliorer les continuités urbaines entre les quartiers, les communes riveraines et les pôles de développement

Pour améliorer les liaisons urbaines avec les communes limitrophes et avec le reste de la ville, **des projets de franchissement piéton (2 projets) et d'aménagement cyclable (11 projets) ont été réalisés dans les quartiers**. Le linéaire d'aménagement cyclable a augmenté dans les quartiers (120 kilomètres en 2019, soit +24 % kilomètres depuis 2015), bien que cette hausse soit moins élevée qu'en moyenne sur le territoire parisien (1 012 kilomètres en 2019, soit +37 % depuis 2015).

Diversifier l'offre de logement

Pour diversifier l'offre de logements, **une offre de logements spécifiques (1 887 logements depuis 2015), ainsi que des logements PLS et intermédiaires (940 logements depuis 2015) ont été livrés** dans les quartiers prioritaires et les quartiers de veille active. Entre 2001 et 2017, 8 300 logements locatifs sociaux financés sont implantés dans les quartiers prioritaires (soit 8,5 % des 98 000 logements sociaux financés à Paris) et près de la moitié sont des logements adaptés (48 %).

Contribuer au maillage de l'offre

D'autres actions sont mises en œuvre pour renforcer le maillage de l'offre de proximité, en favorisant l'offre de santé dans les quartiers et à proximité, en confortant la présence et l'action des associations de proximité, et en favorisant l'accès à l'offre de services et d'équipements de proximité via la médiation et l'aller-vers. Depuis la signature du contrat de ville, **les projets d'aménagement et d'équipement de locaux associatifs se sont développés** dans les quartiers de la politique de la ville (respectivement 63 en 2017 et 59 projets votés en 2018), **tout comme les ludomouv** qui proposent des activités ludiques gratuitement sur l'espace public pour **promouvoir les dispositifs culturels hors les murs** (9 en 2019 contre 2 en 2018).



Quelques chiffres totaux pour la période 2015-2019 *

9

zones de fragilité en santé environnementale identifiées à Paris en 2019

182

événements de concertation organisés dans les QPV, NPNRU, GPRU

660

enfants concernés par les **TAP** dans les QP (2017-2020)

6 000

logements accompagnés dans Éco-rénovons Paris situés dans les QPV

4 620

logements sociaux financés pour la **réhabilitation énergétique** dans les QP

760

logements spécifiques (résidences étudiants, FJT) livrés dans les QP

760

logements PLS ou intermédiaires (y compris logements spécifiques) livrés dans les QP

2

projets de franchissement piétons et

11

projets d'aménagement cyclables dans les QPV

+ 9,1 km

d'aménagement cyclable dans les QP et

+ 14,4 km

dans les QVA

9

ludomouv (ludothèque hors les murs) à Paris en 2019

* Ces données peuvent contenir des doubles comptes (somme des données pour chaque année).

Poursuivre les transformations du tissu urbain en y associant les habitants et les usagers

Réduire les nuisances dans les quartiers les plus impactés

Depuis 2016, plusieurs évaluations d'impact sur la santé (EIS) ont été réalisées à Paris (Porte du 20^e en 2016, Gare des Mines en 2018, Porte de la Villette en 2019), permettant de mettre en œuvre les premières préconisations dès 2018. L'outil cartographique développé en 2019 permet d'identifier 9 zones de

fragilité en santé environnementale à Paris, dont une majorité croise un quartier prioritaire ou un quartier de veille active (78 %). Les diagnostics locaux sur une zone de fragilité en santé environnementale n'ont toutefois pas encore été initiés, tout comme les réunions de coordination pour limiter les nuisances liées aux chantiers NPNRU, les projets étant encore en phase d'étude.

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Intégrer les enjeux de santé environnementale dans les politiques d'aménagement urbain par la conduite d'EIS dans les QPV en associant les habitants et usagers</p> <p>Ville de Paris (DASES) </p>	<p>Nombre d'EIS réalisées à Paris, part en QP, en QVA et en ancien QP (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre de préconisations mises en œuvre à Paris, part en QP, en QVA et en ancien QP (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Un développement des évaluations d'impact sur la santé (EIS).</p> <p>Le nombre d'Évaluations d'impact sur la santé (EIS) réalisées est passé de 1 en 2016 à Paris (Portes du 20^e) à 3 en 2019 (Portes du 20^e, Gare des Mines, Porte de la Villette). En 2019, 2 tiers des EIS sont réalisés dans un quartier prioritaire.</p> <p>À l'issue de l'EIS des Portes du 20^e, une préconisation a été mise en œuvre en 2018, puis 4 préconisations supplémentaires en 2019.</p>
<p>Limiter les nuisances liées aux chantiers NPNRU par la coordination (maîtrise d'œuvre, d'ouvrage, entreprises prestataires)</p> <p>Ville de Paris (DU) </p>	<p>Nombre de comités de coordination mis en place dans les NPNRU (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Le nombre de réunions de coordination mises en place dans les NPNRU est nul car les projets sont encore en phase études en 2020.</p>
<p>Identifier les zones de fragilités en santé environnementale pour prioriser l'action publique en développant un outil cartographique et mener des diagnostics locaux associant les habitants sur ces zones de fragilité</p> <p>Ville de Paris (DASES) </p>	<p>Nombre de zones de fragilité en santé environnementale identifiées à Paris, part en QP, en QVA et en ancien QP (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre de diagnostics locaux (associant habitants et usagers) réalisés sur une zone de fragilité en santé environnementale à Paris, part en QP, en QVA et en ancien QP (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>9 zones de fragilité en santé environnementale à Paris, dont la majorité croise un quartier de la politique de la ville.</p> <p>L'outil cartographique développé en 2019 permet d'identifier 9 zones de fragilité en santé environnementale à Paris, dont 78 % croisent au moins avec un QP et 78 % croisent au moins avec un QVA.</p> <p>Les diagnostics locaux (associant habitants et usagers) réalisés sur une zone de fragilité en santé environnementale à Paris n'ont pas été initiés en 2020 (ils ne peuvent être menés qu'une fois les zones de fragilité en santé environnementale identifiées).</p>

Promouvoir un habitat favorable à la santé

Chaque année à Paris depuis 2015, **plus de 20 enquêtes environnementales sont menées à la suite d'une déclaration obligatoire de saturnisme**, dont une partie variable chaque année dans les quartiers prioritaires (entre 23 % et 11 %), et **plus de 500 plombémies de primo-dépistage sont réalisées suite à une prescription**. Pour agir sur la qualité de l'air des logements de personnes ayant des pathologies en lien avec leur environnement intérieur, **les**

interventions des conseillers médicaux en environnement intérieur (CMEI) se sont développées à Paris (89 en 2019, soit +26 depuis 2015), dont une partie variable chaque année dans les quartiers de la politique de la ville (entre 19 % et 30 %). Depuis la signature du contrat de ville, **les bailleurs sociaux ont développé massivement les interventions pour lutter contre les nuisibles à Paris et dans les quartiers prioritaires**, tant en termes d'actions déployées que de montants financiers dédiés.

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Augmenter et améliorer le dépistage du saturnisme : mieux connaître les sources (grâce aux enquêtes environnementales) et informer les médecins prescripteurs de dépistage</p> <p><i>Ville de Paris (DASES)</i></p> 	<p>Nombre d'enquêtes environnementales menées suite à déclaration obligatoire de saturnisme à Paris, part en QP, en QVA et en ancien QP (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre de plombémies de primo-dépistage réalisées à la suite d'une prescription à Paris (part en QP, en QVA et en ancien QP : données infra-départementales non disponibles) (Objectif : Augmentation du nombre de prescriptions de dépistages de saturnisme ; amélioration de l'efficacité du dépistage)</p>	<p>Chaque année à Paris, plus de 20 enquêtes environnementales menées à la suite d'une déclaration obligatoire de saturnisme et plus de 500 plombémies de primo-dépistage réalisées suite à une prescription.</p> <p>Le nombre d'enquêtes environnementales menées à la suite d'une déclaration obligatoire de saturnisme à Paris est compris chaque année entre 24 et 27. En 2019, 15 % des enquêtes sont menées dans un quartier prioritaire, 11 % dans un quartier de veille active et 0,8 % dans un ancien quartier de veille.</p> <p>Le nombre de plombémies de primo-dépistage réalisées à la suite d'une prescription a baissé passant de 634 à Paris en 2015 à 508 en 2018, selon les données de Santé Publique France. L'objectif fixé d'augmenter le nombre de prescriptions de dépistages de saturnisme n'est pas atteint, et celui d'amélioration de l'efficacité du dépistage ne peut pas être mesuré.</p>
<p>Agir sur la qualité de l'air des logements de personnes ayant des pathologies en lien avec leur environnement intérieur par l'action des conseillers médicaux en environnement intérieur (CMEI)</p> <p><i>Ville de Paris (DASES)</i></p> 	<p>Nombre d'interventions des CMEI à Paris, part en QP, en QVA et en ancien QP (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Une hausse du nombre d'interventions des conseillers médicaux en environnement intérieur (CMEI) à Paris entre 2015 et 2018, puis une baisse en 2019.</p> <p>Le nombre d'interventions des conseillers médicaux en environnement intérieur (CMEI) a progressé à Paris entre 2015 et 2018 (63 contre 122), puis a baissé en 2019 (89). La proportion des interventions réalisées dans un quartier de la politique varie chaque année : entre 7,3 % et 14,5 % dans les QP, entre 9 % et 17,7 % dans les QVA, et entre 0 % et 5,2 % dans les AQV.</p>
<p>Mettre en place des actions pour lutter contre les nuisibles (action du Plan Paris santé environnement)</p> <p><i>Ville de Paris (DASES)</i></p> 	<p>Nombre d'interventions sur les punaises de lits à Paris, part en QP, en QVA et en ancien QP (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre annuel de sites sous gestion de la Ville de Paris (adresses à Paris et Île-de-France) ayant fait l'objet d'au moins une action de traitement contre les rongeurs (dont rats et souris) : dont part en QP, QVA et ancien QPV (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Chaque année à Paris, environ 1 000 interventions sur les punaises de lits et 2 000 actions de traitement contre les rongeurs, dont une partie en quartiers de la politique de la ville.</p> <p>Le nombre d'interventions sur les punaises de lits à Paris varie chaque année entre 1 242 et 763. La proportion des interventions réalisées dans un quartier de la politique varie chaque année. En 2019, parmi les 945 interventions, on compte 12,6 % dans un quartier prioritaire (contre 7,4 % en 2015), 19,6 % dans un quartier de veille active (contre 12,4 % en 2015) et 1,3 % dans un ancien quartier de veille (contre 2 % en 2015).</p> <p>Le nombre annuel de sites sous gestion de la Ville de Paris ayant fait l'objet d'au moins une action de traitement contre les rongeurs (dont rats et souris) a baissé à Paris entre 2015 et 2018 (3 903 contre 1 729), puis a augmenté en 2019 (1 915). En 2019, parmi les 1 915 interventions, on compte 9,35 % dans un quartier prioritaire (contre 8,7 % en 2015), 11,44 % dans un quartier de veille active (contre 11,15 % en 2015) et 0,94 % dans un ancien quartier de veille (contre 1,49 % en 2015).</p>

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Lutter contre les nuisibles (souris, punaises, etc.) via le repérage et les traitements</p> <p>Bailleurs</p> 	<p>Nombre et part d'interventions dans les QP (total et spécialisées punaises de lit) <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Montant financier des interventions et part dans les QP (total et spécialisées punaises de lit) <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Nombre d'actions d'accompagnement, de communication et de sensibilisation (porte à porte) et part dans les QP <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Montant financier et part dans les QP de ces actions de sensibilisation <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p>	<p>Une hausse du nombre d'interventions des bailleurs sociaux pour lutter contre les nuisibles à Paris et dans les quartiers prioritaires, tant en termes d'actions déployées que de montants financiers.</p> <p>Pour la RIVP, le nombre d'interventions pour lutter contre les nuisibles varie chaque année autour de 200 à Paris (196 en 2017, 237 en 2018 et 224 en 2019), dont au moins un quart est réalisé dans un quartier prioritaire (25 % en 2017 et 2019, et 28 % en 2018). Le montant financier des interventions a augmenté, passant de 65 075 € en 2017 à 108 450 € en 2019 (+43 375 €), dont au moins un quart destiné aux quartiers prioritaires. Le nombre d'actions d'accompagnement, de communication et de sensibilisation (porte à porte) a augmenté à Paris passant de 1 en 2017 (dont 100 % en quartier prioritaire) à 4 en 2019 (dont 25 % en quartier prioritaire). Le montant financier de ces actions de sensibilisation a progressé passant de 2 590 € en 2017 (dont 0,00 € en QP) à 36 301 € en 2019 (dont 9 000 € en QP), soit +33 711 € à Paris.</p> <p>Pour Paris Habitat, le nombre d'interventions pour lutter contre les nuisibles a progressé à Paris passant de 2 094 en 2015 à 5 879 en 2019 (+3 785), et dans les quartiers prioritaires (1 450 en 2017 contre 2 020 en 2019, soit +570). La part des interventions dans les quartiers prioritaires reste stable autour de 34 %. Le nombre d'interventions pour punaises de lit à Paris a également augmenté à Paris (717 en 2015 contre 4 085 en 2019, soit +3 368) et dans les quartiers prioritaires (978 en 2017 contre 1 333 en 2019, soit +355). La part des interventions de punaises dans les quartiers prioritaires reste stable autour de 33 %. Le montant financier des interventions a augmenté à Paris entre 2015 et 2019: le forfait nuisibles/désourisaison est passé de 405 000 € à 652 000 € (+247 000 €), le montant des interventions est passé de 443 000 € à 2 996 000 € (+2 553 000 €) et le montant des interventions de punaises est passé de 154 000 € à 2 599 000 € (+2 445 000 €). Dans les quartiers prioritaires, le montant des interventions a également progressé passant de 803 000 € en 2017 à 871 000 € en 2019 (+68 000 €), et tout comme celui des interventions de punaises (687 000 € contre 756 000 €, soit +69 000 €). Le nombre d'actions d'accompagnement, de communication et de sensibilisation (porte à porte) a augmenté passant de 1 en 2017 à 3 en 2019. En 2017, une communication d'intervention spécifique au traitement des punaises de lit a été mise en place. En 2018, un consortium de recherche sur la détection des punaises de lit CSTB/AORIF/7 bailleurs a été mis en place, pour un montant financier de 12 000 € dans les secteurs prioritaires en 2018, pour la phase 1 et 2, et 12 000 € en 2019 pour la phase 3. En 2019, une vidéo de sensibilisation interne et externe sur le traitement des punaises de lit a été créée (4 000 €), et un accord collectif sur le traitement des punaises de lit a été signé (urgence d'une récupération locataire annuelle d'environ 500 000 €).</p> <p>Pour Elogie-Siemp, le nombre d'interventions pour lutter contre les nuisibles a progressé à Paris passant de 869 en 2017 à 1 111 (+242), et dans les quartiers de la politique de la ville (QP/QVA) passant de 87 en 2017 à 352 en 2019 (+265). La part des interventions dans les quartiers de la politique de la ville a progressé passant de 10 % en 2017 à 32 % en 2019. En 2020, 51 interventions ont été réalisées, dont 21 en quartiers de la politique de la ville (QP/QVA). Le montant financier des interventions a augmenté, passant de 210 217 € en 2017 à 328 392 € en 2019 à Paris (+118 175 €), et dans les quartiers de la politique de la ville (37 765 € contre 101 510 €, soit +63 745 €). La part du montant financier destiné aux quartiers de la politique de la ville est passée de 18 % en 2017 à 31 % en 2019. Le nombre d'actions d'accompagnement, de communication et de sensibilisation est connu pour l'année 2019: le PIMM'S de Paris a été missionné sur le site Chevaleret/Oudiné (QPV) pour sensibiliser les locataires sur la gestion des déchets et sur les nuisibles, une action Sérurier dans un quartier prioritaire du 19^e, une sensibilisation/ porte à porte et pied d'immeuble sur le jet d'ordures par les fenêtres et les nuisibles et une intervention de la régie de quartier pour des actions de sensibilisation dans un quartier prioritaire du 20^e. Le montant financier de ces actions de sensibilisation en 2019 s'élève à 19 266 €.</p>

Associer, informer et concerter les habitants sur les projets urbains

Depuis la signature du contrat de ville, les démarches mises en place dans les QPV, les NPNRU et les GPRU se sont développées (pieds d'immeubles, porte-à-porte, ateliers participatifs, marches exploratoires, etc.), en termes d'événements organisés

(+14 évènements entre 2015 et 2019), de démarches de concertation (+8), de réunions de coordination DU/DDCT (+28) et de COTECH Projet NPNRU & GPRU (14). **Le nombre de temps d'activité périscolaire (TAP) dans les quartiers prioritaires a progressé** (12 en 2020 contre 7 en 2017), touchant de fait plus d'enfants (204 contre 108).

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Mettre en place des dispositifs de concertation sur les NPNRU et GPRU (pieds d'immeubles, porte-à-porte, ateliers participatifs, marches exploratoires...)</p> <p><i>Ville de Paris (DDCT, DU)</i></p> 	<p>Nombre de démarches mises en place dans chaque NPNRU et GPRU et nombre d'habitants touchés <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Nombre de démarches mises en place dans les NPNRU et GPRU, nombre de réunions de coordination DU/DDCT et nombre de COTECH Projet NPNRU & GPRU <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p>	<p>Un développement des démarches mises en place dans les QPV, les NPNRU et les GPRU, en termes d'événements organisés, de démarches de concertation, de réunions de coordination DU/DDCT et de COTECH Projet NPNRU & GPRU.</p> <p>Le nombre de démarches mises en place dans les QPV, NPNRU et GPRU a progressé passant de 21 événements en 2015 à 35 événements en 2019 (+14). En 2019, on compte 7 réunions publiques, 3 ateliers et 3 marches. Le nombre de participants a augmenté passant de 825 participants en 2015 à 1 803 participants en 2018 (+978). En 2020, 2 événements ont été organisés dans les QPV, GPRU et NPNRU, dont 1 réunion publique et 1 atelier.</p> <p>Le NPNRU Bedier-Oudiné compte: 1 réunion publique (50 participants) et 1 exposition en 2018; et 1 enquête publique en 2019.</p> <p>Le NPNRU Goutte d'or compte: 3 marches exploratoires (30 femmes participantes), 5 ateliers, 1 réunion de reporting, 1 réunion publique (100 participants) en 2016; 1 promenade urbaine en 2017, 1 promenade urbaine, 1 marche exploratoire (40 participants), 1 réunion semi-publique (100 participants), 2 réunions publiques (110 participants) en 2018; et 2 comités de suivi en 2019.</p> <p>Le NPNRU Orgues de Flandre compte: 3 GUP (109 participants), 3 ateliers participatifs (138 participants), 7 demi-journées de rencontres de terrain (150 habitants rencontrés), 1 événement festif, 1 visite (20 participants), 1 réunion sécurité (15 participants) en 2017; 1 marche exploratoire (25 participants), 1 point au CC (13 participants), 1 atelier Apur (44 participants), 1 GUP (30 participants), 1 retour aux amicales de locataires et au CC (15 participants) en 2018; et 1 restitution d'une étude (12 participants), 1 réunion publique, 1 lettre info projet, 8 demi-journées de présence sur l'espace public soit 16 permanences équipe projet et habitants et usagers du site (150 habitants touchés) en 2019.</p> <p>Le NPNRU Portes du 20^e compte: 1 immersion, 2 réunions publiques (170 participants), 1 temps de rencontre (20 participants), 3 ateliers (75 participants), 1 marche commentée (5 participants) en 2015; 3 réunions publiques (190 participants), 2 marches exploratoires (50 participants), 2 ateliers (40 participants), 8 cafés des projets (110 participants) en 2016; 2 ateliers (170 40 participants), 1 réunion publique (200 participants), 1 restitution (30 participants), 1 café des projets (35 participants) en 2017; 3 réunions publiques (500 participants), 1 temps d'information sur les espaces publics (25 participants), 1 café des projets (50 participants) en 2018; et 1 marche exploratoire, 1 enquête publique en 2019.</p> <p>Le nombre de démarches de concertation mises en place dans les NPNRU et GPRU a progressé (21 en 2015 contre 29 en 2019), tout comme le nombre de réunions de coordination DU/DDCT (16 contre 44) et le nombre de COTECH Projet NPNRU & GPRU (6 contre 20).</p>

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Mettre en place des dispositifs de concertation hors NPNRU et GPRU (pieds d'immeubles, porte-à-porte, ateliers participatifs, marches exploratoires...) dans les QPV</p> <p><i>Ville de Paris (DDCT)</i></p>	<p>Nombre de démarches mises en place et nombre d'habitants touchés dans les QPV (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Une légère hausse du nombre de démarches de concertation hors NPNRU et GPRU.</p> <p>Hors NPNRU et GPRU, le nombre de démarches de concertations mises en place dans les 17^e et 20^e arrondissements (ainsi que dans le 18^e arrondissement pour 2019) varie entre 5 et 16 selon les années entre 2015 et 2019. Entre le début et la fin de cette période, le nombre d'événements augmente légèrement, passant de 7 en 2015 à 8 en 2019. Le nombre d'habitants touchés, disponible uniquement pour le 17^e arrondissement, diminue cependant, tout comme le nombre de démarches mises en œuvre dans le 17^e arrondissement : 6 événements et 120 participants en 2015, contre seulement 3 événements et 70 habitants touchés en 2019.</p>
<p>Associer les écoles (élèves, enseignants, personnels d'animation) aux transformations du quartier dans les QPV : visites de chantiers proposées aux classes, projets pédagogiques avec les élèves, AAP NPNRU, TAP, ...</p> <p><i>Ville de Paris (DASCO, DDCT) / Éducation Nationale</i></p>	<p>Nombre de TAP par QP (quartiers prioritaires) (Objectif : 2 ou 3 TAP par QPV)</p> <p>Nombre d'enfants concernés (quartiers prioritaires) (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Une hausse du nombre de TAP et du nombre d'enfants concernés dans les quartiers prioritaires.</p> <p>Le nombre de temps d'activité périscolaire (TAP) dans les quartiers prioritaires a progressé passant de 7 en 2017 à 12 en 2020. L'objectif fixé d'atteindre 2 ou 3 TAP par quartiers prioritaires est atteint dans le 13^e (3 TAP en 2020), dans le 17^e (2 TAP), dans le 19^e (3 TAP) et dans le 20^e (3 TAP), mais pas dans le 18^e (1 TAP).</p> <p>Le nombre d'enfants concernés par les TAP dans les quartiers prioritaires a progressé passant de 108 en 2017 à 214 en 2020.</p>

Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments

Les rénovations énergétiques des copropriétés accompagnées dans Éco-rénovons Paris se sont développées dans les quartiers de la politique de la ville (6 000 logements en 2019,

soit +3 386 depuis 2015). L'amélioration de l'attractivité du parc social en quartiers de la politique de la ville via les rénovations énergétiques s'est traduite par **la réhabilitation de 4 620 logements sociaux financés dans les quartiers depuis 2015.**

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Suivre les rénovations énergétiques des copropriétés accompagnées dans Éco-rénovons Paris situées dans les quartiers populaires</p> <p><i>Ville de Paris (DLH)</i></p>	<p>Nombre de copropriétés/ logements accompagnés en QP/QVA/AQV (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre de copropriétés/ logements financés en QP/QVA/AQV (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre de copropriétés/ logements rénovés QP/QVA/AQV (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre de copropriétés/ logements en cours de suivi QP/QVA/AQV (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Mesure des gains énergétiques (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Une hausse du nombre de copropriétés et de logements accompagnés, financés, rénovés ou en cours de suivi dans les quartiers de la politique de la ville.</p> <p>Le nombre de copropriétés accompagnées en QPV/QVA/AQV a augmenté passant de 17 en 2015 à 80 en 2020 (+63), tout comme le nombre de logements passant de 2 604 à 5 978 (+3 374). Cet indicateur prend en compte le nombre d'entrées par année en cumulant d'une année sur l'autre, sans compter les sorties.</p> <p>Le nombre de copropriétés financées en QPV/QVA/AQV a progressé passant de 0 en 2015 à 14 en 2020 (+14), tout comme le nombre de logements financés passant de 0 à 1 232 (+1 232). Cet indicateur prend en compte le nombre d'adresses pour lesquelles les subventions ont été engagées.</p> <p>Le nombre de copropriétés rénovées QPV/QVA/AQV a progressé passant de 0 en 2015 à 7 en 2020 (+7), tout comme le nombre de logements rénovés passant de 0 à 590 (+590). Cet indicateur prend en compte le nombre de projets terminés chaque année.</p> <p>Le nombre de copropriétés en cours de suivi QPV/QVA/AQV a progressé de 2015 à 2017 (17 contre 70), avant de baisser (45 en 2019 puis 35 en 2020), tout comme le nombre de logements (2 604 en 2015, 5 499 en 2017, 3 207 en 2019 et 1 871 en 2020). Cet indicateur prend en compte le nombre de projets suivis au 31 décembre de l'année, en comptant cette fois-ci les sorties.</p> <p>Les données ne sont pas disponibles pour mesurer les gains énergétiques.</p>

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Améliorer l'attractivité du parc social en QPV via les rénovations énergétiques</p> <p><i>Ville de Paris (DLH)</i></p>	<p>Nombre de logements sociaux réhabilités en QPV (financements et livraisons) <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Nombre de logements sociaux réhabilités en NPNRU (financement et livraison) <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Mesure des gains énergétiques <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p>	<p>4 620 logements sociaux réhabilités financés dans les QP depuis 2015.</p> <p>Le nombre de logements sociaux réhabilités dans les QP a progressé passant de 611 logements financés en 2015 à 1 370 en 2019 (+759). Au total, 4 620 logements sociaux réhabilités ont été financés et 1 147 logements sociaux réhabilités ont été livrés depuis 2015.</p> <p>Le nombre de logements sociaux réhabilités dans les NPNRU a progressé passant de 0 logement financé en 2015 à 523 en 2019 (+523). Au total, 1 314 logements sociaux réhabilités ont été financés et 921 logements sociaux réhabilités ont été livrés depuis 2015.</p> <p>Les données ne sont pas disponibles pour mesurer les gains énergétiques.</p>

Favoriser l'amélioration et l'adaptation des logements privés et sociaux

Depuis la signature du contrat de ville, 8

logements privés ont été subventionnés au titre de l'adaptation dans les quartiers prioritaires et 45 logements dans les quartiers de veille active.

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Favoriser le recours aux aides à l'adaptation et à l'amélioration de l'habitat</p> <p><i>Ville de Paris (DLH)</i></p>	<p>Nombre de logements privés subventionnés (ANAH, Ville/CASVP) au titre de l'adaptation en QPV <i>(Pas d'objectifs fixés)</i></p> <p>Part des immeubles accessibles en QPV <i>(Objectif: 40 % des immeubles accessibles)</i></p> <p>Part des logements adaptés en QPV <i>(Objectif: 3 % des logements adaptés)</i></p>	<p>8 logements privés subventionnés au titre de l'adaptation dans les QP et 45 logements dans les QVA depuis 2015.</p> <p>Le nombre de logements privés subventionnés (ANAH, Ville/CASVP) au titre de l'adaptation en QPV est variable chaque année: entre 0 et 4 en QP, et entre 5 et 13 en QVA. Au total, 8 logements ont été subventionnés dans les QP et 45 dans les QVA. La part des dossiers des QPV sur tout Paris varie également entre 15 % et 36 %.</p> <p>Les données ne sont pas disponibles pour mesurer la part des immeubles accessibles et des logements adaptés en quartiers de la politique de la ville.</p>

Améliorer les continuités urbaines entre les quartiers, les communes riveraines et les pôles de développement

Améliorer les liaisons urbaines avec les communes limitrophes et avec le reste de la ville

Plusieurs projets ont été réalisés dans les quartiers de la politique de la ville : 2 projets de franchissement piétons (19^e et 17^e), 3 projets d'aménagements cyclables aux portes de Paris (19^e et 13^e) et 8 projets d'aménagements cyclables entre les quartiers de la po-

litique de la ville et les autres quartiers (17^e, 18^e, 14^e, 19^e, 20^e). **Le linéaire d'aménagement cyclable a augmenté dans les quartiers prioritaires (+9,1 kilomètres entre 2015 et 2019, soit +24 %) et dans les quartiers de veille active (+14,4 kilomètres, soit +24 %), bien que cette hausse soit moins élevée qu'en moyenne sur le territoire parisien (+275,3 kilomètres, soit +37 %).**

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Faciliter les franchissements piétons du boulevard périphérique (Plan piétons)</p> <p><i>Ville de Paris (DVD)</i></p>	<p>Nombre de projets de franchissement réalisés dans les QPV (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>2 projets de franchissement piétons réalisés en 2016 et 2020 dans les quartiers de la politique de la ville.</p> <p>En 2016, la passerelle Claude Bernard est inaugurée dans le 19^e arrondissement entre Aubervilliers et le quartier Claude Bernard. En 2020, la porte Pouchet dans le 17^e arrondissement est réaménagée, prévoyant l'aménagement d'une place, d'espaces sous le périphérique pour améliorer les liens avec Saint Ouen, la création de nouvelles voies et la requalification du boulevard Bois le Prêtre.</p>
<p>Faciliter les liaisons cyclables avec les communes et agglomérations riveraines</p> <p><i>Ville de Paris (DVD, DEVE)</i></p>	<p>Nombre de projets d'aménagements cyclables réalisés aux portes de Paris sur les QPV (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>3 projets d'aménagement cyclable réalisés aux portes de Paris sur les quartiers de la politique de la ville.</p> <p>En 2016, la consigne Veligo à la gare Rosa Parks a ouvert dans le 19^e arrondissement, permettant la multimodalité pour les habitants des quartiers utilisateurs de la gare. En 2018, l'avenue de la porte d'Ivry et l'avenue de la Porte d'Italie dans le 13^e arrondissement sont requalifiées. En 2020, la rue d'Aubervilliers est réaménagée dans le 19^e arrondissement permettant une liaison vers la Gare Rosa Parks, une piste cyclable, et l'installation de mobilier sportif et ludique.</p>
<p>Faciliter les liaisons piétonnes et cyclables entre les quartiers et le reste de la ville</p> <p><i>Ville de Paris (DVD, DEVE)</i></p>	<p>Nombre de projets d'aménagements cyclables réalisés entre les QPV et les autres quartiers (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>8 projets d'aménagement cyclable réalisés entre les quartiers de la politique de la ville et les autres quartiers.</p> <p>En 2017, l'avenue de Clichy dans le 17^e arrondissement est aménagée avec un aménagement cyclable et un apaisement de la circulation automobile par mise en sens unique.</p> <p>En 2018, dans le 17^e et 18^e arrondissement, la nouvelle portion du Tram T3 A est ouverte entre Porte de la Chapelle et Porte d'Asnières, et entraîne un réaménagement du boulevard des maréchaux avec élargissement de trottoirs, de nouvelles pistes cyclables, de la végétalisation, etc.</p> <p>En 2019, la promenade Urbaine Barbès-Stalingrad dans le 18^e et 19^e arrondissement est aménagée (amélioration des continuités, nouveaux usages), tout comme la Coulée verte Vercingétorix dans le 14^e (aménagement paysager reliant le QPV à la Gare Montparnasse) et le jardin Jane et Paulette Nardal dans le 14^e (aménagement d'une promenade avec des salons proposant des usages variés et améliorant la qualité piétonne).</p> <p>En 2020, la promenade Sud (rue Césaria Evora) dans le 19^e arrondissement permet une nouvelle liaison paysagée entre le quartier Rosa Parks et le canal Saint Denis. Le terre-plein de maronites est aménagée dans le 20^e arrondissement, tout comme la Place des fêtes dans le 19^e arrondissement (recalibrage des espaces, végétalisation).</p> <p>Le linéaire d'aménagement cyclable, sans prise en compte des aménagements à double sens, a augmenté passant de 38,3 kilomètres en 2015 dans les QP à 47,4 kilomètres en 2019 (+9,1 kilomètres, soit +24 %), tout comme dans les QVA passant de 58,3 kilomètres en 2015 à 72,7 kilomètres en 2019 (+14,4 kilomètres, soit +24 %). Cette progression est moins élevée que sur l'ensemble du territoire parisien (736,7 kilomètres en 2015 contre 1 012 kilomètres en 2019, soit +37 %).</p>

Diversifier l'offre de logement

Adapter l'offre de logements familiaux et spécifiques, selon les besoins des quartiers

Une action vise à diversifier l'offre de logements par la production de logements spécifiques, PLS, intermédiaires

et OFS (office foncier solidaire) dans les quartiers. **Depuis 2015, 761 logements spécifiques (résidences étudiants, FJT) et 757 logements PLS ou intermédiaires ont été livrés dans les quartiers prioritaires.**

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Diversifier l'offre de logements par la production de logements spécifiques, PLS, intermédiaires et OFS (office foncier solidaire) dans les quartiers</p> <p><i>Ville de Paris (DLH)</i></p>	<p>Nombre de logements spécifiques (résidences étudiants, FJT) livrés en QPV (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre de logements PLS ou intermédiaires livrés en QPV (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Nombre de logements OFS livrés en QPV (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>761 logements spécifiques (résidences étudiants, FJT) et 757 logements PLS ou intermédiaires livrés dans les QP depuis 2015.</p> <p>Le nombre de logements spécifiques (résidences étudiants, FJT) livrés a baissé dans les QP passant de 283 en 2015 à 106 en 2019 (-177). Au total, 761 logements spécifiques ont été livrés dans les QP depuis 2015 (la majorité en 2015 et 2016).</p> <p>Le nombre de logements PLS ou intermédiaires (y compris logements spécifiques) livrés a baissé dans les QP passant de 328 en 2015 à 184 en 2019 (-144). Au total, 757 logements PLS ou intermédiaires ont été livrés dans les QP depuis 2015 (4 sur 5 en 2015 et 2016), et 896 dans les QVA.</p>

Contribuer au maillage de l'offre

Favoriser l'offre de santé dans les quartiers et à proximité

Plusieurs actions visent à favoriser l'offre de santé dans les quartiers et à proximité, à travers la sécurisation des

deux premières années d'installation des nouveaux médecins et l'encouragement de l'arrivée et du maintien des professionnelles de santé dans les quartiers de la politique de la ville.

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Favoriser l'activité de nouveaux médecins en sécurisant les deux premières années d'installation</p> <p><i>Ville de Paris (DASES) / ARS</i></p> 	<p>Part annuelle de nouveaux contrats de praticiens territoriaux de médecine générale (PTMG) localisés (Objectif: Maintenir entre 2015 et 2020 à hauteur de 50 % la part annuelle de nouveaux contrats de praticiens territoriaux de médecine générale (PTMG) localisés)</p>	<p>Les données ne sont pas disponibles pour mesurer la part annuelle de nouveaux contrats de praticiens territoriaux de médecine générale (PTMG) localisés.</p>
<p>Encourager l'arrivée et le maintien de professionnels de santé en QPV</p> <p><i>Ville de Paris (DASES)</i></p> 	<p>Nombre de nouvelles installations en secteur 1 en QPV (Pas d'objectifs fixés)</p> <p>Évolution du solde des installations / départs des professionnels de santé (surtout MG) et de la densité de l'offre de soins de premier recours par quartier en QPV (Pas d'objectifs fixés)</p>	<p>Les données ne sont pas disponibles pour mesurer le nombre de nouvelles installations en secteur 1 en QPV et l'évolution du solde des installations / départs des professionnels de santé et de la densité de l'offre de soins de premier recours par quartier en QPV.</p>

Conforter la présence et l'action des associations de proximité

Une action vise à conforter le maillage associatif en favorisant l'aménagement et l'équipement de nouveaux locaux ou de locaux associatifs existants. **Les**

projets d'aménagement et d'équipement de locaux associatifs se sont développés dans les quartiers de la politique de la ville, en particuliers en 2017 et 2018 (respectivement 63 et 59 projets votés).

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Conforter le maillage associatif en favorisant l'aménagement et l'équipement de nouveaux locaux ou de locaux associatifs existants</p> <p><i>Ville de Paris (DDCT-SPV)</i></p>	<p>Nombre de projets votés et réalisés en QPV suivis par le SPV (<i>Pas d'objectifs fixés</i>)</p> <p>Nombre de locaux associatifs en QPV (<i>Pas d'objectifs fixés</i>)</p> <p>Nombre de locaux nouveaux en QPV (<i>Pas d'objectifs fixés</i>)</p> <p>Nombre de locaux réaménagés en QPV (<i>Pas d'objectifs fixés</i>)</p>	<p>Une forte hausse des projets d'aménagement et d'équipement de locaux associatifs en 2017 et 2018.</p> <p>Entre 2015 et 2019, au total 218 projets d'aménagement et d'équipement de nouveaux locaux ou de locaux associatifs existants ont été votés, et 150 ont été livrés. Entre 2015 et 2019, le nombre de projets votés et livrés augmente, passant de 31 projets votés à 35, et de 7 projets livrés à 29. On observe une forte hausse de projets votés en 2017 et 2018 (63 en 2017, 59 en 2018) suivie par une hausse importante du nombre de projets livrés en 2018 (70). Cette hausse est à rapprocher de la mise en place d'un projet lauréat du budget participatif « Agir en faveur de la vitalité associative des quartiers populaires » ayant permis de financer plusieurs projets.</p>

Favoriser l'accès à l'offre de services et d'équipements de proximité via la médiation et le « aller-vers »

Pour favoriser l'accès à l'offre de services et d'équipements de proximité

via la médiation et l'aller-vers, **les ludomouv se sont développés à Paris permettant de promouvoir les dispositifs culturels hors les murs (9 en 2019 contre 2 en 2018).**

Actions	Indicateurs/objectifs	Analyse des évolutions
<p>Promouvoir les dispositifs culturels hors les murs (ludothèques mobiles, bibliothèques hors les murs)</p> <p><i>Ville de Paris (DFPE, DAC)</i></p>	<p>Nombre de ludomouv (<i>Objectif: 1 ludomouv de plein air par arrondissement</i>)</p> <p>Nombre de visites par ludomouv (<i>Objectif: 10 000 visites par ludomouv par an</i>)</p> <p>Nombre de visites par ludomouv en QPV (<i>Pas d'objectifs fixés</i>)</p>	<p>Un développement du nombre de ludomouv.</p> <p>Le nombre de ludomouv est passé de 2 en 2018 à 9 en 2019 (+7). Les données ne sont pas disponibles pour mesurer le nombre de visites par ludomouv. Il existe certaines données d'estimation de 750 visites en 2018 et 40 000 visites en 2019.</p>





4. AXES TRANSVERSAUX

4.

Axes transversaux

4.1 Le lien social



Le lien social est un axe transversal du contrat de ville qui comprend les thématiques suivantes : l'insertion sociale, les actions vectrices de relations et rapports sociaux, de solidarité, de lutte contre l'isolement.

Plusieurs actions du contrat de ville visent à renforcer le lien social dans les quartiers de la politique de la ville, c'est le cas des **réseaux de solidarité en faveur des familles monoparentales** habitant en quartier prioritaire, un dispositif de la thématique « Grandir » qui s'est renforcé sur la période du contrat de ville (6 projets et 200 familles accompagnées en 2019, soit + 31 % de bénéficiaires depuis 2015).

Dans la thématique « Travailler », le dispositif « **Femmes en mouvement** »

de l'association Adage, qui accompagne chaque année une centaine de femmes en situation de grande précarité, a un impact direct sur l'insertion sociale et la lutte contre l'isolement de ces bénéficiaires.

La thématique « Habiter » comprend plusieurs actions qui visent à accompagner les personnes âgées fragiles. Créé en février 2019, **Paris en compagnie**, accompagne de plus en plus de bénéficiaires (875 aînés inscrits et 618 citoyens inscrits en 2020, soit respectivement +135 et +147 depuis 2019), un dispositif qui s'est particulièrement renforcé pendant la période de confinement de mars 2020. D'autres dispositifs sont développés par les bailleurs sociaux pour accompagner les personnes âgées, notamment par des **actions de médiation**.

4.2 La santé



La santé est un axe transversal du contrat de ville qui comprend les thématiques suivantes : la prévention et l'éducation à la santé (dont la prévention des conduites à risques), l'accès aux soins et aux droits de santé, la réduction des effets négatifs de l'environnement sur la santé (pollution de l'air, sonore, etc.).

Plusieurs actions du contrat de ville visent à favoriser la santé dans les quar-

tiers de la politique de la ville, c'est le cas des dispositifs mis en place pour promouvoir la santé des enfants et des adolescents dans la thématique « Grandir ». **Les actions d'accompagnement pour les compétences psychosociales** se sont développées dans les établissements d'éducation prioritaire et concernent une part d'élèves plus élevée qu'au début du contrat de ville (39 % en 2018/2019 contre 20 % en 2014/2015).

C'est le cas également des écoles concernées par **un projet de développement des compétences psycho-sociales à partir d'une démarche co-construite** avec les directeurs des écoles et les associations de prévention (21 % en 2019/2020 contre 15 % en 2018/2019). D'autres actions se sont multipliées pour la prévention des conduites à risques, comme **les groupes de travail et les formations dans le cadre des Ateliers Santé Ville** (+4 groupes et +1 formation entre 2015 et 2019). Le nombre d'élèves sensibilisés à Paris par **des actions de prévention et de sensibilisation** a également augmenté (107 514 élèves sensibilisés en 2019, soit +15 % depuis 2015). La Mission Locale de Paris a développé **des permanences pour la santé mentale** (200 en 2019 contre 160 en 2016), bien que les **permanences de prévention des conduites à risques** aient reculé (2 en 2019 contre 26 en 2017).

La thématique « Habiter » comprend plusieurs dispositifs qui visent à accompagner les personnes fragiles, telles que celles des bailleurs sociaux qui multiplient les **formations dispensées aux gardiens concernant la santé mentale** et les accompagnements des ménages dans le cadre de dispositifs spécifiques ou vers les autorités compétentes. D'autres actions visent à réduire les nuisances dans les quartiers les plus impactés, c'est le cas des **évaluations d'impact sur la santé (EIS)** réalisées à Paris (Porte du 20^e en 2016, Gare des Mines en 2018, Porte de la Villette en 2019), et de l'outil cartographique développé en 2019 qui identifie **9 zones de fragilité en santé environnementale à Paris** (78 % croisent un quartier de la

politique de la ville). **Les diagnostics locaux sur une zone de fragilité en santé environnementale** n'ont toutefois pas encore été initiés, tout comme les réunions de coordination pour limiter les nuisances liées aux chantiers NPNRU, les projets étant encore en phase d'étude. Certaines actions visent à promouvoir un habitat favorable à la santé. Chaque année à Paris depuis 2015, **plus de 20 enquêtes environnementales sont menées à la suite d'une déclaration obligatoire de saturnisme** (entre 23 % et 11 % dans les quartiers prioritaires), et **plus de 500 plombémies de primo-dépistage sont réalisées suite à une prescription**. Pour agir sur la qualité de l'air des logements de personnes ayant des pathologies en lien avec leur environnement intérieur, **les interventions des conseillers médicaux en environnement intérieur (CMEI)** se sont développées à Paris (89 en 2019, soit +26 depuis 2015), dont une partie variable chaque année dans les quartiers de la politique de la ville (entre 19 % et 30 %). Depuis la signature du contrat de ville, **les bailleurs sociaux ont développé massivement les interventions pour lutter contre les nuisibles** à Paris et dans les quartiers prioritaires, tant en termes d'actions déployées que de montants financiers dédiés. **Les actions d'aller vers en prévention et réductions des risques** se sont également renforcées depuis 2015, telles que les maraudes de réduction des risques, les actions de diffusion de matériel stérile, les distributeurs de kits pour la consommation de crack, les places d'hébergement ASSORE et les salles de consommation à moindre risque.

4.3 L'égalité femmes-hommes



L'égalité femmes-hommes est un axe transversal du contrat de ville qui comprend les thématiques suivantes : égalité et insertion professionnelle pour les femmes, éducation à l'égalité, lutte contre les violences faites aux femmes, genre dans l'espace public. Une attention particulière est portée à l'analyse des données genrées permettant de mesurer les écarts et leurs évolutions.

Dans la thématique « Travailler », le **dispositif « Femmes en mouvement » de l'association Adage** dédié spécifiquement aux femmes, accompagne chaque année une centaine de femmes en situation de grande précarité vers l'insertion sociale et professionnelle. D'autres dispositifs ne sont pas dédiés aux femmes, mais suivent des indicateurs de genre qui permettent de mesurer l'égalité femmes-hommes parmi leur public : **les actions d'entrepreneuriat du Projet ITI** (66 % des porteurs de projets sont des femmes en 2017), le **dispositif de financement Entrepreneur Leader** (en 2018, 58 % de femmes parmi les bénéficiaires accompagnés en phase 1, 35 % en phase 2 et 55 % en phase 3), **l'appel à projets**

Parcours linguistiques à visée professionnelle (PLVP) (41 % de femmes en 2018 contre 47 % en 2015), et **l'école de la 2ème chance (E2C)** (51 % des femmes en 2019 contre 47 % en 2015). C'est le cas également du **dispositif TUMO**, une action de la thématique « Grandir » visant à promouvoir l'accès aux lieux d'apprentissage numérique hors établissements scolaires (42 % des élèves inscrits à TUMO sont des filles en 2019-2020 contre 40 % en 2018-2019).

La thématique « Habiter » comprend plusieurs actions qui visent à développer des dispositifs dédiés aux femmes, comme **les marches exploratoires de femmes** et autres formes de participation favorisant la prise en compte de la parole et du « pouvoir d'agir » des femmes et jeunes filles (« empowerment »), et les marches exploratoires de femmes mises en place dans le cadre des dispositifs de concertation sur les NPNRU et GPRU. D'autres actions visent à favoriser la participation de tous les publics aux dispositifs, **c'est le cas des conseils citoyens** où la part de femmes parmi les habitants conseillers a progressé (59 % en 2019 contre 48 % en 2016).

4.4 La lutte contre les discriminations



La lutte contre les discriminations est un axe transversal du contrat de ville qui comprend les thématiques suivantes : la lutte contre les préjugés, la déconstruction des représentations racistes, antisémites, homophobes ou sexistes, la sensibilisation à la diversité des parcours de vie et des références culturelles.

Une action de la thématique « Grandir » intègre la notion de lutte contre les discriminations dans les quartiers de la politique de la ville : **la formation des acteurs associatifs aux questions de laïcité** pour favoriser le développement de l'esprit critique et lutter contre le racisme et les discriminations, bien que cette action touche moins de personnes (66 acteurs de terrain formés en 2019 contre 507 en 2017).

4.5 L'accès au droit

L'accès aux droits est un axe transversal du contrat de ville qui comprend les thématiques suivantes: l'inclusion numérique, l'apprentissage du français, l'accès aux droits sociaux, l'accès aux services publics, l'accompagnement des démarches administratives et juridiques.

Dans la thématique « Grandir », plusieurs actions sont mises en place pour développer l'offre d'accès aux droits de la Caf de Paris. Depuis la signature du contrat de ville, le nombre de **parcours accompagnés en faveur des familles monoparentales bénéficiaires du RSA socle et du RSA activité** dans les quartiers prioritaires a augmenté (207 parcours en 2019 contre 142 en 2017), tout comme le nombre de familles bénéficiaires du **dispositif de réseaux de solidarité en faveur des familles monoparentales habitant en quartier prioritaire** (200 familles en 2019 contre 153 en 2015) et le nombre d'information-conseil et de parcours accompagnés pour les personnes rencontrant des difficultés dans l'accès et le maintien au logement dans les QP (718 en 2019 contre 600 en 2015). À l'inverse, le nombre de **rendez-vous en faveur des familles rencontrant un événement fragilisant dans les quartiers prioritaires** a baissé (53 rendez-vous en 2019 contre 68 en 2017), tout comme le nombre de **rendez-vous des droits en direction des familles monoparentales dont un enfant entre au collège dans les quartiers prioritaires** (5 rendez-vous en 2019 contre 11 en 2017). Le **dispositif OEPRE (Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants)** est mis en place pour promouvoir l'apprentissage de la langue française, et a progressé de manière plus marquée dans les établissements d'éducation prioritaire (482 parents inscrits en 2018-2019 contre 201 en 2014-2015, soit +140 %) qu'en moyenne à Paris (693 contre 397, soit +75 %). D'autres

dispositifs se sont développés, comme les **Espaces Numériques de Travail** (98 % d'utilisateurs en 2018-2019 contre 10 % en 2014-2015), ou encore les **permanences pour l'accès aux droits de la Mission Locale de Paris** (112 en 2019 contre 10 en 2016).

Dans la thématique « Travailler », plusieurs actions sont mises en place pour consolider l'offre de formation. L'offre de formation linguistique via l'**appel à projets Parcours linguistiques à visée professionnelle (PLVP)** compte moins d'apprenants (1 371 apprenants en 2018, soit -14 % depuis 2015) et les sorties positives vers un emploi ou une formation ont également baissé (51 % en 2018 contre 100 % en 2015). L'offre de formation linguistique via les **passerelles linguistiques vers l'emploi** bénéficie à plus d'habitants des quartiers de la politique de la ville (33 % en 2018 contre 29 % en 2015). Les **cours municipaux pour adultes** se sont maintenus à Paris, tant en termes de cours, de bénéficiaires et de certificats distribués.

Dans la thématique « Habiter », plusieurs actions interviennent pour favoriser un meilleur recours aux dispositifs liés aux logements. Depuis 2017 un groupe de travail co-piloter par la Caf de Paris, la ville, et la DRIHL a permis de **créer des outils de communication papier et numérique pour favoriser l'accès aux dispositifs de prévention des expulsions** (plaquette, affiche, infographie numérique, motion design). Le **nombre de familles signalées en impayés de loyer** par leur bailleur dans les quartiers de la politique de la ville a augmenté (1 372 en 2019 contre 1 092 en 2015, soit +26 %). Le **nombre d'allocataires aux aides au logement** dans les quartiers prioritaires est resté stable (autour de 24 000 allocataires), et le nombre d'aides financières individuelles bénéficiant à des ménages a progressé (658 en 2019 contre 535 en 2015).



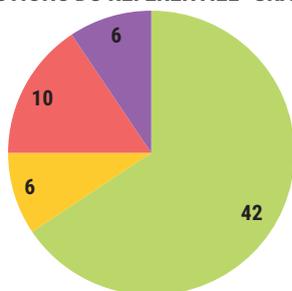


5. BILAN DE LA COLLECTE ET PERSPECTIVES

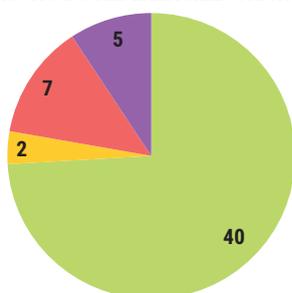
5. Bilan de la collecte et perspectives

5.1 Bilan de la première phase réalisée en 2020

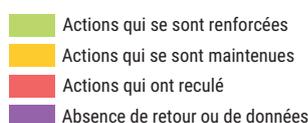
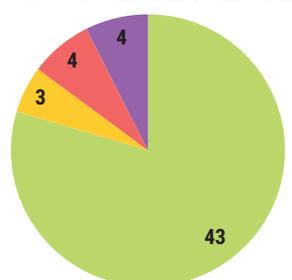
64 ACTIONS DU RÉFÉRENTIEL "GRANDIR"



54 ACTIONS DU RÉFÉRENTIEL "TRAVAILLER"



54 ACTIONS DU RÉFÉRENTIEL "HABITER"



La première phase de collecte des données s'est déroulée de février à septembre 2020, un calendrier qui a été étendu face au contexte de la crise Covid-19. **Au total, sur les 172 actions des trois référentiels thématiques, une douzaine n'a pas eu de retour, soit seulement 7 % des actions** (« Grandir » : 62 retours sur 64 actions ; « Travailler » : 48 retours sur 54 actions ; « Habiter » : 50 retours sur 54 actions).

La majorité des dispositifs du référentiel d'évaluation se sont renforcés dans les quartiers de la politique de la ville depuis la signature du contrat de ville (72 % des actions). Les autres dispositifs ont reculé ou touchent un public issu des quartiers moins importants depuis 2015 (12 %), et certains se sont maintenus (6 %).

Les retours ont parfois été partiels sur les données, que ce soit en termes de données disponibles dans le temps ou de données disponibles à l'échelle des quartiers prioritaires. Dans certains cas, les indicateurs sont fournis à l'échelle parisienne ou à l'échelle des arrondissements. Dans d'autres, les données sont partielles et correspondent à des actions localisées par quartiers.

Plusieurs partenaires, qui ne disposaient pas des outils nécessaires, ont sollicité un appui technique de l'Apur pour traiter leurs données. Au total, une vingtaine de fichiers ont été géocodés par l'Apur : une quinzaine de fichiers géocodés pour le référentiel « Grandir » (DASCO, DAC, DFPE, DJS), un fichier géocodé pour le référentiel « Travailler » (DAE), cinq fichiers géocodés pour le référentiel « Habiter » (Elogie-Siemp, DASES). Un outil de suivi a également été développé pour la DAC permettant d'avoir des informations sur les activités d'éducation artistique et culturelle détaillées par établissements, et d'avoir une meilleure visibilité sur les actions déployées dans les établissements parisiens et les établissements de réseaux prioritaires.

Pour certains partenaires, des **changements d'interlocuteurs** ont pu freiner la collecte des données. Pour d'autres, les actions et les indicateurs inscrits dans les référentiels d'évaluation ont dû être **modifiés ou réadaptés**. Ces réajustements n'ont concerné qu'une poignée d'actions.

Source : mise en oeuvre du référentiel du contrat de ville de Paris, Apur 2020

Bilan de la collecte des données par partenaires

Partenaire	Bilan de la collecte
<p>Ville de Paris (DDCT)</p>	<p>Une collecte des données variables selon les bureaux concernés.</p> <p>Des retours de données disponibles grâce aux outils développés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour le bureau en charge du GIP (référentiel « Grandir »), la collecte des données a été réalisée rapidement grâce aux outils qui permettent de suivre les indicateurs dans le temps et dans l'espace. • Pour le bureau en charge du Contrat de territoire lecture (référentiel « Grandir »), la collecte des données a été réalisée rapidement en collectant les données arrondissement par arrondissement auprès des EDL. • Pour le bureau en charge du Budget participatif (référentiel « Habiter »), les données sont disponibles pour suivre les indicateurs dans le temps et dans l'espace, à l'échelle de Paris et des quartiers populaires. • Pour le bureau en charge du projet Réseau EIF-FEL (référentiel « Travailler »), les données sont disponibles à l'échelle des quartiers de la politique de la ville et des quartiers de veille active, et permettent un suivi dans le temps. • Pour les actions de l'association Adage (référentiel « Travailler »), la collecte des données a été facilitée par les échanges resserrés entre l'Apur et Adage dans le cadre d'une étude spécifique réalisée sur l'accès à l'emploi et l'insertion professionnelle. <p>Des retours partiels en fonction des données disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour le Programme européen ITI, la collecte des données a été réalisée tardivement, du fait d'un changement de contact entre la phase de construction du référentiel et la phase de collecte. Les données sont disponibles à l'échelle de Paris ou des arrondissements (18^e, 19^e et 20^e) et il n'existe pas d'outils pour isoler les quartiers de la politique de la ville. La collecte est réalisée à partir des porteurs de projets sur la base en ligne Viziaprog (connaissance des codes postaux mais pas des adresses des bénéficiaires d'où l'impossibilité à ce stade de donner des chiffres pour les QPV). Ces données pourront être obtenues auprès des porteurs de projets dans le cadre du rapport d'activité 2020. • Pour les actions des associations du PLCI (référentiel « Travailler »), la collecte des données a été réalisée de manière distincte par association. Les données ne sont pas disponibles à la même échelle pour les 5 associations : certaines disposent de données sur les habitants des QPV, d'autres seulement à l'échelle des arrondissements (car ils n'ont pas les adresses des bénéficiaires). • Pour le bureau en charge des actions des espaces publics et collectifs (référentiel « Habiter »), les données sont disponibles à l'échelle des quartiers de la politique de la ville (quartiers prioritaires et quartiers de veille active) par arrondissement. Plusieurs retours sont partiels sur les arrondissements, en fonction des retours des EDL. • Pour le bureau en charge des actions du Fonds de participation des habitants (FPH) et des conseils citoyens (référentiel « Habiter »), les données sont disponibles à l'échelle des arrondissements, et non à l'échelle des quartiers de la politique de la ville. • Pour le bureau en charge du maillage associatif (référentiel « Habiter »), la DDCT ne dispose pas d'outils permettant d'avoir une vision globale des locaux associatifs, les données sont basées uniquement sur les projets suivis par le service politique de la ville.
<p>Ville de Paris (DAE)</p>	<p>Une collecte des données variables selon les bureaux concernés.</p> <p>Des retours de données disponibles grâce aux outils développés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour le bureau des Partenariats Entreprises (référentiel « Travailler »), la collecte des données a été réalisée rapidement grâce aux outils qui permettent de suivre les indicateurs dans le temps et dans l'espace (données disponibles aux périmètres des quartiers prioritaires et des quartiers de veille active). • Pour le bureau formation professionnelle (référentiel « Travailler »), les données transmises sont disponibles aux périmètres des quartiers de la politique de la ville. • Pour le bureau Enseignement supérieur, recherche et innovation (référentiel « Grandir »), la collecte des données a été réalisée tardivement par le Forum des images, à partir des statistiques qui permettent de suivre les indicateurs dans le temps et dans l'espace (données disponibles aux périmètres des quartiers populaires et/ou inscrits dans un établissement prioritaire et/ou fléchés par des acteurs sociaux). <p>Des retours partiels en fonction des données disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour le bureau du développement économique local de la DAE (référentiel « Travailler »), la collecte des données a nécessité des échanges pour géocoder des fichiers et isoler les adresses des quartiers de la politique de la ville. Les données sont disponibles à l'échelle parisienne pour certains indicateurs, et à l'échelle des quartiers de la politique de la ville pour d'autres. • Pour le bureau des économies solidaires et circulaires de la DAE (référentiel « Travailler »), les données ne sont pas disponibles pour certains indicateurs, et certains ne permettent pas d'isoler la part des résidents situés en quartiers de la politique de la ville. • Pour le bureau du commerce et des recherches immobilières (référentiel « Travailler »), les données sont disponibles aux périmètres des quartiers prioritaires (pas à l'échelle des quartiers de veille active), et uniquement sur l'année 2020.

Actions	Analyse des évolutions
Ville de Paris (DASCO)	<p>Une collecte des données variables selon les bureaux concernés, et une réunion organisée pour rassembler les bureaux pour le référentiel « Grandir ».</p> <p>Des retours de données disponibles grâce aux outils développés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour le bureau de la sous-directrice (référentiel « Grandir »), les données sont disponibles sur l'ensemble de la période du contrat de ville et sur l'ensemble des établissements à Paris et dans les REP/REP+. • Pour le bureau en charge de l'Observatoire Parisien de la Mixité Sociale et de la Réussite Éducative (OPMIRE) (référentiel « Grandir »), les données apportent des éléments qualitatifs permettant d'apprécier la mise en œuvre de l'observatoire. • Pour le bureau de la Prévision Scolaire en charge de la mixité scolaire (référentiel « Grandir »), les données collectées sont disponibles à l'échelle des établissements qui bénéficient d'une action de sectorisation, à partir des données du Rectorat de Paris, qui permettent de suivre les données dans le temps et par établissement. <p>Des retours partiels en fonction des données disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour la sous-direction de la politique éducative (référentiel « Grandir »), la collecte des données a nécessité des échanges pour géocoder des fichiers et isoler les adresses des quartiers de la politique de la ville (car le logiciel qui ne permet pas d'isoler les adresses situées en quartiers prioritaires). • Pour la Mission Tous Mobilisés, Budget Participatif et Plan Collèges (référentiel « Grandir »), la collecte a été réalisée tardivement (octobre 2020), en raison d'un changement d'interlocuteurs. Une partie des données sont disponibles pour les établissements REP/REP+, d'autres données ne sont pas disponibles. • Pour le bureau Pôle évocation (référentiel « Grandir »), plusieurs données ne sont pas disponibles, pour d'autres la collecte des données a nécessité des échanges pour géocoder des fichiers et isoler les adresses des quartiers de la politique de la ville (car le logiciel qui ne permet pas d'isoler les adresses situées en quartiers prioritaires). • Pour le pôle ingénierie pédagogique en charge des cours municipaux pour adultes (référentiel « Travailler »), la collecte des données a été réalisée tardivement du fait d'un changement de contact entre la phase de construction du référentiel et la phase de collecte. Les données ont été transmises à partir de l'application de gestion des formations ATLAS, mais les données ne sont pas disponibles à l'échelle des quartiers de la politique de la ville (uniquement sur tout Paris) et sur l'ensemble de la période du contrat de ville (uniquement sur 2018/2019 et 2019/2020). • Pour le bureau des moyens éducatifs (référentiel « Habiter »), le retour est uniquement disponible pour les données depuis 2016-2017 étant donné que les données antérieures sont partielles. Les données sont disponibles à l'échelle des quartiers prioritaires, avec un détail par arrondissement.
Ville de Paris (DASES)	<p>Une collecte des données variables selon les bureaux concernés.</p> <p>Des retours de données disponibles grâce aux outils développés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour le Service Parisien de Santé Environnementale (référentiel « Habiter »), la collecte des données a nécessité des échanges pour géocoder des fichiers et isoler les adresses des quartiers de la politique de la ville (car le logiciel ne permet pas d'isoler les adresses situées en quartiers prioritaires). <p>Des retours partiels en fonction des données disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour la MMPCR, certaines données sont disponibles à l'échelle parisienne (référentiel « Habiter »), d'autres sont disponibles à l'échelle des établissements REP/REP+ (référentiel « Grandir »), et permettent un suivi dans le temps. • Pour la sous-direction de l'autonomie (référentiel « Habiter »), les données sont disponibles à l'échelle parisienne, et permettent un suivi dans le temps. • Pour le service de l'Insertion par le Logement et la Prévention des Expulsions (référentiel « Habiter »), un retour partiel a été transmis, comprenant des éléments qualitatifs. • Pour la sous-direction de la santé (référentiel « Habiter »), aucun retour n'a été transmis. • Pour le pôle Promotion de la Santé et Réduction des Inégalités (référentiel « Grandir »), les données sont partielles car elles ne concernent que 2 territoires sur 4. • Pour la sous-direction de l'Insertion et de la Solidarité (référentiel « Travailler »), aucun retour n'a été transmis.
Pôle Emploi	<p>Des données disponibles à l'échelle des quartiers grâce aux outils internes.</p> <p>Les données Pole Emploi permettent de suivre les indicateurs dans le temps et dans l'espace. Les données sont disponibles aux périmètres de Paris et des quartiers prioritaires, mais aucune donnée n'est disponible aux quartiers de veille active.</p>
Mission Locale de Paris	<p>Des données disponibles à l'échelle des quartiers grâce aux outils internes.</p> <p>La Mission Locale de Paris a ajouté des indicateurs, et a complété certaines actions qui n'étaient pas référencées comme en charge de la Mission Locale. Les données de la Mission Locale de Paris sont disponibles via I-Milo, qui permet de suivre les indicateurs dans le temps et dans l'espace. Les données sont disponibles aux périmètres de Paris et des quartiers prioritaires, mais aucune donnée n'est disponible aux quartiers de veille active.</p>

Actions	Analyse des évolutions
EPEC	<p>Des données disponibles à l'échelle des quartiers grâce aux outils internes.</p> <p>Les données du PLIE sont disponibles via le logiciel Visual Course, qui permet de suivre les indicateurs dans le temps et dans l'espace. Les données sont disponibles aux périmètres de Paris et des quartiers prioritaires, mais aucune donnée n'est disponible aux quartiers de veille active (données disponibles sur le périmètre « à proximité des QP »).</p>
Direccte	<p>Des données disponibles à l'échelle des quartiers grâce aux outils internes.</p> <p>Les données de la Direccte (Reporting et bilans, DLA) permettent de suivre les indicateurs dans le temps et dans l'espace. Les données sont disponibles aux périmètres des quartiers prioritaires, mais aucune donnée n'est disponible aux quartiers de veille active.</p>
GIE Paris Commerces	<p>Des données disponibles, mais des indicateurs encore à construire.</p> <p>Les données du GIE Paris Commerces sont disponibles (tableau de suivi d'activité du GIE), mais elles ne sont pas disponibles sur tous les indicateurs proposés car certaines données sont à construire. Les données sont disponibles aux périmètres des quartiers de la politique de la ville, sans distinction entre quartiers prioritaires et quartiers de veille active.</p>
PIE	<p>Le PIE n'a pas répondu à la demande de données.</p>
Région	<p>Des données disponibles uniquement à l'échelle parisienne ou des arrondissements.</p> <p>La collecte des données a été réalisée tardivement, du fait d'un changement de contact entre la phase de construction du référentiel et la phase de collecte. La collecte a pu avoir lieu avec l'appui renforcé de la déléguée du préfet qui s'est chargée de la collecte des données. Les données de la Région permettent de suivre les indicateurs dans le temps, mais les données sont disponibles à l'échelle de Paris ou des arrondissements (18^e, 19^e et 20^e).</p>
Académie de Paris	<p>Des données disponibles à l'échelle des REP/REP+ grâce aux outils internes.</p> <p>Les données du Rectorat de Paris et du Ministère de l'Éducation Nationale de l'Académie de Paris permettent de suivre les indicateurs dans le temps et dans l'espace. Les données sont disponibles aux périmètres des établissements situés en REP/REP+, mais aucune donnée n'est disponible aux quartiers de la politique de la ville. Pour le CASNAV, la collecte des données a nécessité des échanges pour géocoder des fichiers et isoler les adresses des quartiers de la politique de la ville.</p>
Caf de Paris	<p>Des données disponibles à l'échelle des quartiers, et des indicateurs non disponibles.</p> <p>La collecte des données a été réalisée tardivement du fait d'un changement d'interlocuteurs entre la phase de construction du référentiel et la phase de collecte. Les données ont été collectées grâce aux outils de la Caf de Paris qui permettent de suivre les indicateurs dans le temps et dans l'espace. Les données sont disponibles aux périmètres des quartiers prioritaires, mais aucune donnée n'est disponible aux quartiers de veille active. Certains indicateurs ne sont pas disponibles.</p>
Ville de Paris (DJS)	<p>Des données disponibles à l'adresse, mais un manque d'outils pour isoler les actions dans les quartiers.</p> <p>Les données de la DJS sont disponibles de manière variable selon les dispositifs. Certaines données sont disponibles uniquement à l'échelle de Paris, pour d'autres la collecte des données a nécessité des échanges pour géocoder des fichiers et isoler les adresses des quartiers de la politique de la ville.</p>
Ville de Paris (DAC)	<p>Des données disponibles à l'adresse, mais un manque d'outils pour isoler les actions dans les quartiers.</p> <p>La collecte des données concernant les dispositifs d'Éducation artistique et culturelle (EAC) a été réalisée à partir d'un travail spécifique de l'Apur sur les fichiers de la DAC et la construction d'un outil de suivi pour suivre la mise en place des actions (fichiers disparates par dispositifs). Les données sont disponibles aux périmètres des établissements situés en REP/REP+.</p> <p>D'autres données (sur les bibliothèques) sont disponibles uniquement à l'échelle de Paris, pour d'autres la collecte des données a nécessité des échanges pour géocoder des fichiers et isoler les adresses des quartiers de la politique de la ville.</p>

Actions	Analyse des évolutions
Ville de Paris (DFPE)	<p>Une collecte des données variables selon les bureaux concernés.</p> <p>Des retours de données disponibles grâce aux outils développés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour la mission Familles du bureau des relations partenariales, de la PMI et des familles (référentiel « Grandir »), la collecte des données a nécessité des échanges pour géocoder des fichiers et isoler les adresses des quartiers de la politique de la ville. • Pour le service de la programmation, des travaux et de l'entretien (référentiel « Grandir »), les données sont disponibles à l'échelle des quartiers de la politique de la ville (quartiers prioritaires, quartiers de veille active et anciens quartiers de veille), et permettent de suivre les indicateurs dans le temps. <p>Des retours partiels en fonction des données disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour la mission Familles du bureau des relations partenariales, de la PMI et des familles (référentiel « Habiter »), les données sont disponibles à l'échelle parisienne, à partir des bilans transmis par la Caf de Paris. Pour certaines données il n'existe pas de filtres sur les quartiers de la politique de la ville, d'autres indicateurs de fréquentation ne sont pas disponibles. • Pour la mission en charge de la protection maternelle et de la planification (référentiel « Grandir »), aucun retour n'a été transmis.
Ville de Paris (DPSP)	<p>Des données disponibles à l'échelle parisienne ou des quartiers, et des indicateurs non disponibles.</p> <p>Les données sont disponibles à l'échelle parisienne pour certains indicateurs (référentiel « Grandir »), et à l'échelle des quartiers prioritaires et des quartiers de veille active pour d'autres (référentiel « Habiter »), et permettent de suivre les données dans le temps. D'autres indicateurs ne sont pas disponibles.</p>
Préfecture / DDCS	<p>Des données disponibles à l'échelle parisienne ou des quartiers, et des indicateurs non disponibles.</p> <p>Les données sont disponibles via les bilans d'action remis par le porteur de projet (UCPA) du dispositif VVV police. Certaines données ne sont pas disponibles au périmètre des quartiers de la politique de la ville (VVV police et formation aux questions de Laïcité), d'autres sont disponibles à l'échelle des quartiers prioritaires (service civique), et certains indicateurs ne sont pas disponibles.</p>
DRAC	<p>Des données disponibles uniquement à l'échelle parisienne.</p> <p>Des actions et des indicateurs ont été ajoutés, d'autres ont été modifiés. Les données sont disponibles via les bilans annuels des appels à projet. Les données ne sont pas toujours disponibles au périmètre des quartiers de la politique de la ville.</p>
Paris Habitat	<p>Des données disponibles parfois à l'échelle des quartiers prioritaires et parfois à l'échelle parisienne.</p> <p>Les données sont disponibles grâce aux outils de Paris Habitat (bilans annuels), qui permettent de suivre les indicateurs dans le temps et dans l'espace. Certaines données sont disponibles uniquement à l'échelle de Paris, d'autres sont disponibles aux périmètres des quartiers prioritaires, mais aucune donnée n'est disponible aux quartiers de veille active.</p>
RIVP	<p>Des données disponibles parfois à l'échelle des quartiers prioritaires et parfois à l'échelle parisienne.</p> <p>Les données sont disponibles grâce aux outils de la RIVP qui permettent de suivre les indicateurs dans le temps et dans l'espace. Certaines données sont disponibles uniquement à l'échelle de Paris, d'autres sont disponibles aux périmètres des quartiers prioritaires, mais aucune donnée n'est disponible aux quartiers de veille active.</p>
Elogie-Siemp	<p>Des données disponibles à l'adresse, mais un manque d'outils pour isoler les actions dans les quartiers.</p> <p>Les données sont disponibles grâce aux outils d'Elogie-Siemp qui permettent de suivre les indicateurs dans le temps et dans l'espace. Certaines données sont disponibles uniquement à l'échelle de Paris, pour d'autres la collecte des données a nécessité des échanges pour géocoder des fichiers et isoler les adresses des quartiers de la politique de la ville.</p>
DRIHL	<p>Une collecte des données réalisées facilement à partir des outils disponibles.</p> <p>Les données sont disponibles grâce aux outils (Commission Appel à Projet FJT, Agréments DLH), qui permettent de suivre les indicateurs dans le temps et dans l'espace. Les données sont disponibles aux périmètres des quartiers prioritaires, mais aucune donnée n'est disponible aux quartiers de veille active.</p>
Ville de Paris (DU)	<p>Des éléments qualitatifs disponibles, mais un retour partiel.</p> <p>Des éléments qualitatifs sont disponibles actions par actions, et année par année. Certains indicateurs n'ont pas pu être renseignés, en raison de dispositifs non engagés ou d'absence de données. Les données sont disponibles aux périmètres des quartiers prioritaires, des NPNRU, et des GPRU.</p>

Actions	Analyse des évolutions
Ville de Paris (DLH)	<p>Une collecte des données variables selon les bureaux concernés.</p> <p>Les données sont disponibles actions par actions, en fonction des bureaux concernés de la DLH. Les données sont disponibles pour les quartiers prioritaires et les quartiers de veille active.</p>
Ville de Paris (DVD/DEVE)	<p>Des éléments qualitatifs disponibles, mais un retour partiel.</p> <p>Les données disponibles permettent d'avoir des éléments qualitatifs sur les aménagements réalisés, mais ne permettent pas de renseigner les indicateurs de suivis quantitatifs à renseigner dans le référentiel. Les données sont disponibles aux périmètres des quartiers de la politique de la ville au sens large.</p>
GPIS	<p>Des données disponibles à l'échelle des quartiers grâce aux outils internes.</p> <p>Les données sont disponibles grâce aux outils (Bilan d'activité du GPIS/arrondissement), qui permettent de suivre les indicateurs dans le temps et dans l'espace. Les couches graphiques des quartiers de la politique de la ville ont été transmises au GPIS qui dispose d'un service équipé d'un SIG Galigéo. Les données sont disponibles à l'échelle de Paris, des quartiers prioritaires et des quartiers de veille active.</p>

5.2 Une seconde phase de travail redéfinie pour 2021

Le projet d'étude initial prévoyait une seconde phase en 2021 de collecte des données de chaque indicateur du référentiel pour l'année 2020, pour dresser une analyse complète des actions mises en œuvre dans le cadre du contrat de ville de 2015 à 2020. **La crise sanitaire liée à la Covid-19 a eu un impact sur les actions déployées par les partenaires à Paris et dans les quartiers prioritaires.** Si certains dispositifs ont été mis à l'arrêt pendant la période de confinement, d'autres ont dû être réadaptés à la situation de sortie de confinement. Une collecte des données 2020 dans le même format qu'en 2019 mobiliserait d'importants moyens, sans traduire la réalité des actions mises en œuvre par les partenaires du contrat de ville ces derniers mois.

Afin de capitaliser l'important travail réalisé dans la première phase, et prendre en compte le contexte actuel, **les contours et la méthodologie de la se-**

conde phase pour l'année 2021 ont été redéfinis. En 2021, le travail aura pour objectif de partager et d'enrichir les analyses réalisées en 2020. Il sera réalisé avec les partenaires du contrat de ville, afin d'extraire et de synthétiser les principaux enseignements des informations collectées au regard des objectifs fixés. Ce travail pourra nourrir les réflexions préparatoires au prochain contrat de ville.

Il s'organisera en deux temps :

- Une présentation lors du COPIL du contrat de ville pour restituer les principaux résultats des analyses réalisées en 2020 et lancer la seconde phase de partage et d'enrichissement de ces données avec les partenaires.
- Des ateliers thématiques (grandir, travailler, habiter et axes transversaux) pour échanger avec les partenaires du contrat de ville sur les résultats, sur les enseignements de la collecte et sur les enjeux émergents liés à la crise Covid-19.

5.3 Des perspectives à plus long terme

Pour améliorer le travail d'évaluation et tirer des enseignements pour l'élaboration du prochain contrat de ville, quelques premières pistes peuvent d'ores et déjà être proposées :

- Il est essentiel que le travail de définition des indicateurs de mesure puisse se faire au moment même de l'élaboration du contrat de ville. La construction du contrat de ville pourrait s'accompagner d'une construction d'outil d'évaluation permettant un suivi de la mise en œuvre des actions.
- Le développement d'outils par les partenaires est indispensable pour pouvoir suivre les actions dans le temps et dans l'espace. Cela implique d'intégrer la dimension territoriale en amont, en essayant au maximum de se doter de fichiers à l'adresse. En cas de difficultés techniques, des échanges avec l'Apur peuvent être envisagés.
- Différents types d'indicateurs de mesure peuvent être définis : des indicateurs de réalisation, des indicateurs de résultats et des indicateurs d'impact. Si les partenaires du contrat de ville 2015-2022 ont pour la plupart pu renseigner des indicateurs de réalisation et de résultats, qui ont permis d'identifier les actions mises en œuvre et les bénéficiaires issus des quartiers de la politique de la ville, seule une poignée a pu transmettre des indicateurs d'impact. Pour la suite, il serait utile de construire des indicateurs d'impact pour permettre une évaluation plus fine des dispositifs, et apprécier les effets des actions.
- Il serait utile que les partenaires renseignent annuellement les indicateurs définis, en déterminant une période fixe pour remplir l'outil (exemple : en décembre de chaque année). Cette annualisation faciliterait la collecte des données et éviterait une charge de travail lourde à la fin de la période du contrat de ville.
- Pour les directions de la Ville partenaires du contrat de Ville, la multiplicité des bureaux concernés par l'évalua-

tion a rendu complexe la transmission de données. Un référent sur ces questions par direction, comme c'est le cas pour les partenaires de l'État, faciliterait la collecte des données.

- Les travaux liés à l'évaluation n'ont pas pu être coordonnés avec d'autres exercices de reporting menés par la Ville de Paris (bleu budgétaire) ou par l'État (livret de mobilisation du droit commun). Il serait utile de renforcer le lien entre ces différents outils, dès la construction du contrat de ville pour faciliter la collecte et éviter la répétition des demandes de données aux partenaires sur des sujets proches.
- Les thématiques transversales pourraient être mieux identifiées dans le contrat de ville. Le référentiel d'évaluation du contrat de ville 2015-2022 comporte plusieurs actions sur la santé et l'accès au droit. À l'inverse, les actions sur le lien social, l'égalité femmes-hommes et la lutte contre les discriminations sont peu nombreuses. Des indicateurs de suivis

générés sur les publics bénéficiaires pourraient par exemple être renforcés pour certaines actions.

- Les partenaires ont transmis des données à différentes échelles en fonction de leurs interventions ou de la disponibilité de leurs données (quartiers prioritaires, quartiers de la politique de la ville y compris quartiers de veille active, quartiers populaires, réseaux d'éducation prioritaire, arrondissements du nord-est parisien, ensemble du territoire parisien, etc.). La multiplicité de ces périmètres complexifie l'analyse et interroge les limites de la géographie prioritaire en termes d'impact et d'évaluation des actions.
- La mise en œuvre du référentiel d'évaluation permet de disposer d'une analyse brute des données collectées, mais elle apporte peu d'éléments explicatifs sur les tendances d'évolution observées. Il serait utile de mettre en perspective ces résultats avec d'autres travaux pour pouvoir en tirer des enseignements plus complets.

GLOSSAIRE

Sigles des partenaires

DAC: Direction des affaires culturelles
DAE: Direction de l'Attractivité et de l'Emploi
DASCO: Direction des Affaires Scolaires
DASES: Direction de l'Action Sociale de l'Enfance et de la Santé
DDCT: Direction de la Démocratie, des Citoyen.ne.s et des Territoires
DEVE: Direction des Espaces Verts et de l'Environnement
DFPE: Direction des Familles et de la Petite Enfance
DJS: Direction de la Jeunesse et des Sports
DPSP: Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection
DLH: Direction du Logement et de l'Habitat
DU: Direction de l'Urbanisme
DVD: Direction de la Voirie et des Déplacements
CASVP: Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris
GIP Réussite éducative: Groupement d'intérêt public pour la réussite éducative
MMPCR: Mission Métropolitaine de prévention des conduites à risques
Préfecture / DDCS: Direction départementale de la cohésion sociale
Académie de Paris: Académie de Paris
Caf de Paris: Caisse d'allocations familiales de Paris
CASNAV: Centre académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage
EPEC: Ensemble Paris Emploi Compétences
MLP: Mission Locale de Paris
PE: Pôle Emploi
Région: Région Île-de-France
ARS: Agence régionale de santé
DRAC: Direction régionale des affaires culturelles
DRIHL: Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement
DRJSCS: Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
Direccte: Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
MCTRCT: Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les collectivités territoriales
ANAH: Agence nationale de l'habitat
Bailleurs sociaux: Paris Habitat, RIVP (Régie immobilière de la ville de Paris), Elogie-Siemp
GPIS: Groupement Inter-Bailleurs Parisien
GIE Paris Commerces: Groupement d'intérêt économique Paris Commerces
PIE: Paris Initiative Entreprise.

Périmètres prioritaires

QP: Quartiers prioritaires
QVA: Quartiers de veille active
QPV: Quartiers de la politique de la ville (quartiers prioritaires et quartiers de veille active)
AQV: Anciens quartiers de veille
QPOP: Quartiers populaires
NPNRU: Nouveau programme national de renouvellement urbain
GPRU: Grand projet de renouvellement urbain
REP/REP+: Réseaux d'éducation prioritaire
RE: Réussite éducative.

Mise en œuvre du référentiel d'évaluation du contrat de ville de Paris 2015-2022

ANALYSE DES DONNÉES COLLECTÉES EN 2020

Prévue par la loi, l'évaluation du contrat de ville 2015-2022 comprend deux étapes, à mi-parcours et en fin de parcours. Réalisée en 2018 et 2019, la mise en œuvre de l'évaluation à mi-parcours s'est déclinée en deux volets : l'analyse de l'évolution des quartiers prioritaires et de leurs enjeux (volet 1) et la construction d'un référentiel d'évaluation du contrat de ville (volet 2).

L'évaluation en fin de parcours s'appuie notamment sur la mise en œuvre du référentiel d'évaluation, organisé en trois thématiques « Grandir : éducation, jeunesse et parentalité », « Travailler : emploi et développement économique » et « Habiter : cadre de vie et renouvellement urbain ». Ce référentiel détaille pour chacun des objectifs retenus par les partenaires du contrat de ville, les actions associées, les résultats attendus et les indicateurs permettant de mesurer la mise en œuvre des actions et leurs effets depuis 2015.

En 2020, les partenaires ont été sollicités pour compléter les indicateurs identifiés dans le référentiel de 2015 jusqu'en 2019. Ce document présente l'analyse des données collectées sur la période et aux différentes échelles (géographie prioritaire et Paris), pour rendre compte de la mise en œuvre des actions et des publics bénéficiaires.

Au total, sur les 172 actions des trois référentiels thématiques, 157 ont été renseignées, 125 montrent un renforcement des dispositifs mis en œuvre dans les quartiers depuis 2015, et 21 montrent à l'inverse un recul.

La définition d'outils de mesure est indispensable pour permettre le pilotage des actions mises en œuvre dans les quartiers prioritaires, au titre du droit commun ou des crédits spécifiques de la politique de la ville. La mise en œuvre du référentiel d'évaluation a impliqué la mobilisation de l'ensemble des partenaires sur la durée du contrat pour permettre de disposer d'une information précise et utile à tous.

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association loi 1901 qui réunit autour de ses membres fondateurs, la Ville de Paris et l'État, les acteurs de la Métropole du Grand Paris. Ses partenaires sont :

